

V

VACHER

A. Pierre, † /1648

François, de Pousse, parrain à La Chapelle-Godefroy le 4.6.1648, ∞ à Marie GUICHARD

A.1. François, ∞ à Marie GUICHARD, fille de Nicolas G. et Michelle HERLUISON

Jeanne, b 27.3.1649 La Chapelle-Godefroy, p Louis CLEMENT, ne sait pas signer, fils de Nicolas CLEMENT, m Jeanne AUBERT, ne sait pas signer, fille de Jean AUBERT, décédée

Michelle, b 4.9.1650 La Chapelle-Godefroy, p Guillaume DESQUAINS, ne sait pas signer, m Michelle GUICHART, ne sait pas signer, fille de † Nicolas GUICHART

B. Jean, ne sait pas signer, ! en 1685**C. Claude**, laboureur, † /1698, ∞ à Edmée OUDIN, † /1698

Simon, ne sait pas signer puis signe: Simon Vaché, serviteur domestique de Léonard ANCEAU, valet de M.e Jean BABELIN, laboureur, ! en 1686-1690, ° ca 1653, ∞ 11.8.1698 à Françoise BEAU, ° ca 1673, fille de Jean B., manouvrier, ne sait pas signer, et Jeanne BENOIT, † /1698

VAILLANT

La famille VAILLANT a été fondée au milieu du XVIIème siècle à Saint-Aubin par Thomas VAILLANT et Radegonde GENNERAT. Le couple est originaire du village voisin d'Avant-lès-Marcilly. Thomas est probablement le fils de Jacques VAILLANT et d'Edmée qui font baptiser une fille Etienne en août 1607 à Avant-lès-Marcilly. Jacques VAILLANT semble en effet le premier et le seul représentant de cette famille à Avant-lès-Marcilly au début du XVIIème siècle.

Radegonde GENNERAT est peut-être la fille d'Aubin G., laboureur aux Ormeaux¹, cité dans deux contrats de 1628 et 1635². Elle est citée veuve en 1634 de Jean MERCIER

1 A Avant-lès-Marcilly:

- b 12.2.1608 de Nicolas GENNERAT, fils d'Aubin G. et Margueritte, p Nicolas ARNOUL & Lupien BLASQS, m Barbe PONCE
- ∞ 24.2.1642 de Jean GENERAT, demeurant à Avant, fils d'Aubin G. avec Claude PARISOT, demeurant à Avant, fille de feu Claude P.
- (†) 26.11.1641 de Margueritte, (†) en l'église, épouse d'Aubin GENERAT

2 Le 25.2.1635, Aubin GENNERAT, qui ne sait pas signer, laboureur aux Ormeaux, prend de Laurent ANGENOUST, boucher à Nogent/Seine, le bail de 6 quartiers de terre aux Ormeaux [AD 10 - 2E 66/9]

3 Le 18.12.1628, Aubin GENNERAT, laboureur

à Nogent/Seine⁴; elle aurait épousé Thomas VAILLANT en secondes noces.

Etienne VAILLANT, lui aussi originaire d'Avant-lès-Marcilly, et probablement apparenté à Thomas - il pourrait être son neveu -, s'établit à Saint-Aubin après son mariage en 1667.

A. Thomas, vigneron, † 1666/1670⁵, ∞ à Radegonde ou Gonde JEHANNERAT, (†) 1.1.1670

Edmé, ∞ à Sirette COLLET

Jacques, b 4.12.1642 Avant-lès-Marcilly, p Jacq MOSARD, m Marguerite GENNERAT, ∞ à Marie ANCEAU

A.1. Edmé, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ! en 1677-1707, ∞ 10.2.1659 à Sirette COLLET, ne sait pas signer, ° ca 1639, † 14.10.1719, (†) le 15, a reçu le sacrement des infirmes, fille de Guyon C.

Edmé VAILLANT fait une déclaration non datée au censier du seigneur de Saint-Aubin⁶.

En 1677, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin prend un bail de Guillaume MIGOURDIN. Il ne sait pas signer⁷. En 1689, un reçu est produit pour le paiement de ce bail⁸.

En 1678, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin achète un arpent de terre à Tremblay de Jacques VAILLANT (son frère)⁹.

En 1678, Edmé VAILLANT, de Saint-Aubin, déclare un arpent de vigne pris en bail de l'Abbaye du

demeurant aux Ormeaux, prend de Noble Homme Maître Jacques PIERRON, avocat du roi au bailliage de Nogent/Seine, le bail d'un demi-arpent de terre aux Ormeaux. Il ne sait pas signer [AD 10 - 2E 66/7]

4 Le 19.11.1634, Aubin GENNERAT, laboureur aux Ormeaux, qui ne sait pas signer, en son nom et pour Gaonne GENNERAT sa fille, veuve de feu Jehan MERCIER, demeurant à Nogent/Seine, passe un contrat avec Jehan DELEGLISE, maître menuisier à Paris, pour des réparations [AD 10 - 2E 66/8]

5 Un Thomas VAILLANT, (†) 17.12.1651 Saint-Aubin

6 Déclaration non datée de Edmé VAILLANT pour 9 arpents, 10 cordes [AD 10 - E* 2876]

7 Le 1.12.1677, Guillaume MIGOURDIN, maître bonnetier ou bourrelier à Paris, rue Neuve, paroisse Saint-Médéric, qui signe "G Migourdin", baille à titre de rente foncière à Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, 1 quartier 1/2 de terre en une pièce à Cormont [AD 10 - 2 E 66/26]

8 Le 5.11.1689, Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier demeurant à Paris, rue Maubué, paroisse Saint-Médéric, qui signe "g migourdin", reçoit d'Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, 20 livres pour amortissement de 20 sols de rente qui lui était dûs par un contrat du 1.12.1677 devant LE COURT et LARGENTIER [AD 10 - 2 E 66/30]

9 Le 8.3.1678, Jacques VAILLANT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, époux de Marie ANCEAU - qui ratifie la vente le 28.10.1680 -, vendent 1 arpent 1/2 quartier de terre à Tremblay, proche la justice, à Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/26]

Paraclet^{10, 11}.

En 1678, l'Abbaye du Paraclet produit un exploit contre Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin¹².

En 1681, Edmé VAILLANT et Guillaume GOUBAUT, vignerons à Saint-Aubin, achètent des terres de Jacques GUILLEMARD¹³.

En 1682, Edmé VAILLANT, vigneron à Nogent/Seine, achète des vignes de Jacques VAILLANT. Ils ne savent pas signer¹⁴.

En 1684, Edmé VAILLANT est assigné avec d'autres vignerons et bûcherons de Saint-Aubin comme témoin pour un conflit sur les bois de Marnay¹⁵.

En 1688, Edmé VAILLANT fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin¹⁶.

En 1689, Edmé VAILLANT, de Saint-Aubin, assiste Dame Elisabeth BOSSUET dans une procédure¹⁷.

En 1690, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail d'une terre labourable. Il ne sait pas signer¹⁸.

En 1697, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, échange avec Michel PONCE des terres à Avant-lès-Marcilly. Il ne sait pas signer¹⁹.

En 1698, mention d'un marché de coupe de bois fait à Edmé VAILLANT, Jean MAISTRE, manouvriers, et Simon PRUDHON, laboureur, tous à Saint-Aubin²⁰.

En 1698, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, prend un bail. Il est alors présent au château de Pont/Seine²¹.

En 1700, Edmé VAILLANT déclare une vigne à cause de Sirette COLLET, sa femme, fille et héritière de Guyon COLLET²².

En 1703, Edmé VAILLANT fait une déclaration au censier de Saint-Aubin avec son fils Claude. Il déclare entre autre un héritage de sa femme Sirette, fille de Guyon COLLET²³.

En 1707, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, et Sirette COLLET sa femme, prennent le bail d'un bois²⁴.

La descendance d'Edmé VAILLANT est connue grâce à un mémoire non daté des vignes de Saint-Aubin. Edmé VAILLANT y apparaît comme le grand-père des PRUDHOMME. Ses vignes sont partagées en quatre entre François PICARD, Claude VAILLANT, les héritiers de Nicolas VAILLANT et les PRUDHOMME²⁵.

10 Le 4.5.1678, Edmé VAILLANT, demeurant à Saint-Aubin, déclare 1 arpent de vigne en 4 pièces baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

11 Le 4.5.1678, Edmé VAILLANT, demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur d'1 arpent de vigne à Potier, dont il doit porter les raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclet [AD 10 - 24 H 118]

12 Le 14.2.1678, exploit des religieuses du Paraclet contre Edmé VAILLANT, vigneron demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 105]

13 Le 28.12.1682, Jacques GUILLEMARD, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend à Edmé VAILLANT et Guillaume GOUBAUT, vignerons demeurant audit lieu, un demi-arpent en "pleux" à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer. Le produit de la vente est payé à Honorable Homme Jean POCHINOT, marchand [AD 10 - 2E 66/28]

14 Le 15.2.1682, Jacques VAILLANT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend 1/2 quartier de vigne en une pièce à Saint-Aubin en l'Essart à Edmé VAILLANT, vigneron demeurant audit Nogent (!). Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/28]

15 Le 17.6.1684, assignation de témoins pour un conflit sur les bois de Marnay: Jean QUINCON, Linard ANCEAU, Edmé VAILLANT, Pierre MASSEY et Guillaume GOUBAULT, vignerons et bûcherons à Saint-Aubin [AD 10 - E* 3015]

16 En 1688, déclaration de Edmé VAILLANT [AD 10 - 24 H 105]

17 Le 17.11.1689 intervient Dame Elisabeth BOSSUET, veuve d'Armand Léon LE BOUTHILLIER, assistée d'Edmé VAILLANT, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2802]

18 Le 17.6.1690, Edmé VAILLANT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet, représentées par Maître Pierre THOMAS le jeune, agent de leurs affaires, le bail d'une pièce de terre labourable à Courmont [AD 10 - 24 H 105]

19 Le 11.11.1697, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-

Aubin, qui ne sait pas signer, échange avec Michel PONCE, laboureur aux Ormeaux, qui signe "michel ponce" avec paraphe, de terres aux Ormeaux contre des terres à Tramblay [AD 10 - 2 E 66/34]

20 Le 21.12.1698, Jean MAISTRE, manouvrier à Saint-Aubin, rétrocède à Maître Jean BABELIN, procureur fiscal de Saint-Aubin, 1/3 du marché de coupe de bois fait avec Simon PRUDHON, laboureur, et Edmé VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/35]

21 Le 28.2.1698, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, à présent au château de Pont, prend un bail [AD 10 - E* 2867]

22 Déclaration vers 1700 d'Edmé VAILLANT pour une vigne au Pothier à cause de Cirette COLLET, sa femme, fille et héritière de Guyon COLLET [AD 10 - 24 H 58]

23 Dans un terrier du ?2.1703 apparaissent Edmé VAILLANT et Claude VAILLANT, son fils, vignerons à Saint-Aubin.

Edmé VAILLANT, seul, pour:

- un acquis de Barbe CAILLÉ
- un acquis de Pierre GALLOIS
- un acquis de Nicolas GRILLAT
- un héritage de sa femme Cirette, fille de Guyon COLLET
- un acquis de Jean RENAULT, venant d'Edmé BOYART et Edmée EURAT, héritière de Jean EURAT
- un acquis de Pasquet DIRESNE [AD 10 - 24 H 58]

24 Le 23.1.1707, Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, et Sirette COLLET sa femme, prennent le bail d'un bois taillis appelé le "buisson noir", pour 9 ans [AD 10 - E* 2867]

25 Dans un mémoire des vignes de Saint-Aubin (non daté), le grand-père des PRUDHOMME est Edmé VAILLANT; les vignes qu'il possédait sont divisées en quatre entre:

- François PICARD
- Claude VAILLANT

Edmé VAILLANT et Sirette COLLET sont les parents de:

Sirette, b 18.1.1660, p Claude COLET, m Sirette BAZIN

Catherine, b 6.7.1661, p Martin TONNELIER, m Catherine CAILLET

Edmé fils ou le jeune, Honnête Garçon, signe: Edmé Vaillant, vigneron, laboureur, garde de Madame de Pont/Seine, ! en 1684-1713²⁶, b 18.3.1663, p Edmé ROSEY, m Catherine GRILAT, † 26.5.1720, (†) le 27, a reçu le sacrement des infirmes

Charlotte, ne sait pas signer, b 18.3.1666, p Edmé DE ROUCELLE, m Charlotte PILLAVOYNE, ∞ 22.11.1688 à Félix DE ROUSSEL, sergent, de Marigny, signe: F. de Roussel, ° ca 1660, fils de Monsieur Théodore D., procureur notaire au bailliage de Marigny, † /1688, et Hélène BARBETTE, † /1688; ∞(2) 25.6.1696 à François PIQUART, ne sait pas signer, de Quincey, fils de Claude P., tisserand, demeurant à Saint-Loup-de-Buffigny, paroisse de Ferreux, † /1696, et Jeanne DIDIER, † /1696

Claude, b 15.7.1668, p Claude BAILLET, manouvrier, m Falette BOSSUOT, ∞ à Marguerite LE GRAND

Anne, Honnête Fille, ne sait pas signer, ! en 1689, ° 14.12.1671, b le 15, p Jean LÉCONTE, marechal, m Anne FONTAINE, † 11.11.1713, (†) le 12 dans l'église, ∞ 26.1.1699 à Simon PRUDHON, signe: Simon Prud'hon, laboureur, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, ° ca 1657/1664, ∞(1) à Sire FORESTIER, ∞(3) 18.1.1714 à Marie JUCHAT, ne sait pas signer, d'Avant-lès-Marcilly, ° ca 1664, ∞(1) à Louis BLASQUE

Laurent, ° 31.5.1674, b le 2.6, † 5.6.1674, p Laurent COLLET, m Jeanne FONTAINE, épouse de Nicolas ANCEAU

Nicolas, b 30.7.1675, p Claude BUYSSOT, menuisier, signe: Claude Buyssot, m Anne VAUCOULOIRS, épouse de Laurent ROSEY, ∞ à Jeanne ADAM

Edmée, ° 4.6.1678, b le 5, p Claude LAURENT, m Edmée PILLAVOYNE

A.1.A. Claude, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, ! en 1693-1708, † & (†) 31.3.1710, ∞ 20.11.1690 Fontaine-Mâcon²⁷ à Marguerite LE GRAND, fille de Hubert L. et Martine PHILIPPON

En 1693, Claude VAILLANT, manouvrier à Saint-

Aubin, achète à Jean BABELIN des terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer²⁸.

En 1693, Claude VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, prend de Martine PHILIPPON (sa belle-mère) le bail de terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer²⁹.

En 1695, Claude VAILLANT déclare plusieurs terres au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁰.

En 1695, Claude VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet le bail de plusieurs vignes. Il ne sait pas signer³¹.

En 1703, Claude VAILLANT fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin³².

En 1708, Claude VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, est cité pour un reçu de Pierre LEGRAND, pour une vente faite en 1705. Il ne sait pas signer³³.

Claude VAILLANT et Marguerite LEGRAND sont les parents de:

28 Le 30.3.1693, Honorable Homme Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, y demeurant, vend à Claude VAILLANT, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre plantée en vigne à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/32]

29 Le 2.2.1693, Claude VAILLANT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de loyer et pension d'argent de Martine PHILIPPON, femme séparée de biens de Laurent VERNIER, demeurant à Nogent, 26 arpents de terre à Fontaine-Mâcon. Personne ne sait signer [AD 10 - 2E 66/32]

30 Déclaration du 28.3.1695 de Claude VAILLANT pour 94 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

31 Le 5.11.1695, Claude VAILLANT, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail de 3 pièces de terre plantées en vigne à Pothier, en friches, qui appartenait à feu Jean EURAT, vigneron demeurant à Saint-Aubin, dont la succession est vacante [AD 10 - 24 H 105]

32 Dans un terrier du ?2.1703 apparaît Claude VAILLANT pour:

➤ un acquis de Jean BABELIN, procureur fiscal de Saint-Aubin

➤ un acquis de la succession abandonnée de Jean EURAT, vigneron à Avant: acquis de Antoine ADAM de Marnay, 1/2 à cause de Michelle DUCHAT sa femme, héritière de Lié DUCHAT son père et 1/2 acquis de Antoine ADAM de Marnay [AD 10 - 24 H 58]

33 Le 6.1.1708, Claude VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, déclare un reçu de 19 livres de Pierre LEGRAND, vigneron à Fontaine-Mâcon, pour une vente du 26.4.1705. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/39]

➤ les héritiers de Nicolas VAILLANT

➤ les PRUDHOMME [AD 10 - 24 H 105]

26 Le 15.4.1705, Edmé VAILLANT, commis à la garde des bois de Madame de Pont/Seine, demeurant en son château, vend à François PIQUARD, demeurant à Saint-Loup, manouvrier, époux de Charlotte VAILLANT. L'acte est signé "Edmé Vaillant" avec paraphe [AD 10 - 2E 32/47]

27 Témoins: Jean VAILLANT, père de l'époux, Edmé VAILLANT, signe: Edmé Vaillant, frère de l'époux, Felix ROSSEL, signe: Fel Roussel, beau-frère de l'époux, Martinne PHILIPPON, mère de l'époux, Laurens VERNIER, signe: L Vernier, beau-père de l'épouse

Geneviève, ° 6.1.1693, b le 7, p Pierre LEGRAND, de St Laurent de Nogent sur Seine, ne sait pas signer, fils de Hubert L. et Martine PHILIPPON, m Geneviefve PROTIN, ne sait pas signer

Jeanne, ° 15.5.1695, b le 17, p Pierre BOIVIN, meusnier, signe: Pierre Boivin, m Jeanne BABELIN, veuve de Claude JENNERAT, lab.r, † 23.9.1702, (†) le 24

Edmée, ° 8.8.1696, b le 10, p Claude ANCEAU, manouvrier, ne sait pas signer, m Edmée MAISTRE, ne sait pas signer, fille de Jean M. et † Fallette BAZIN

Marie, ° ca 1696, (†) 14.10.1700

Claude, ° 19.9.1697, b le 22, obiit 7.12.1697, p Claude DIRESENE, manouvrier, ne sait pas signer, m Geneviefve BAZIN, ne sait pas signer, épouse de Claude CAILLE

Edmé, ° 18.11.1698, b le 19, p Edmé VAILLANT, manouvrier, signe: Edmé Vaillant, m Francoize LE GRAND, de Fontaine-Mascon, ne sait pas signer

Marie, ° & b 27.7.1700, p Lupien PRUDHON, signe: Lupien Prudhon, m Marie SIMON, ne sait pas signer (le père est Claude GALLOIS)

Claude Laurent, ° 28.9.1701, b le 29, p Laurent ROZÉ, ne sait pas signer, m Nicolle GUILLEMARD, ne sait pas signer

Jeanne, ° 23.2.1703, b le 24, obiit 3.6.1703, p Jean BUISSOT, signe: Jean Buissot, m Marie PRUDHON, ne sait pas signer

Nicolas, ° 7.6.1704, b le 8, p Nicolas MERCIER, signe: N Mercier, m Marie COLET, ne sait pas signer

Jean, ° 4.1.1706, b le 6, obiit 26.1.1706, p Jean COLET, signe: Jean Collet, fils de Jean C. et Edmée ADAM, m Edmée VERNIER, de Macon, signe: Edmée Vernier, fille de † Laurent V. et Martine PHILIPPON

Marguerite, ° & b 16.5.1707, p Laurent BALLIGAULT, signe: Laurent Balligault, m Margueritte GUILLEMARD, ne sait pas signer, † 14.9.1707, (†) le 15

Anne, ° 15.6.1709, b le 16, obiit et (†) 20.8.1709, p Jean GUILLEMARD, m Anne COLLET, ne sait pas signer

A.1.B. Nicolas, signe: Nicolas Vaillant, manouvrier, vigneron, ! en 1703, † 6.7.1709 "subitement", (†) le 7, ∞ 22.2.1700 à Jeanne ADAM, ne sait pas signer, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ° ca 1680, ! en 1709, fille de Claude A. et Edmée AUBERT

En 1703, Nicolas VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, fait deux déclarations au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin³⁴.

En 1709, Jeanne ADAM, veuve de Nicolas VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, vend à Simon PRUDHON des vignes à Saint-Aubin. Elle ne sait pas signer³⁵.

Nicolas VAILLANT et Jeanne ADAM sont les parents de:

Edmé, ° 26.12.1700, b le 27, p Edmé VAILLANT, signe: Edmé Vaillant, m Marie SIMON, ne sait pas signer

Etienne, ° 11.12.1702, b le 12, p Estienne ADAM, de Nogent, signe: Estienne Adam, m Edmée HERLUISON, signe: Edmée Herluizon

Jeanne, ° 3.3.1704, b le 4, p Jean BUISSOT, signe: Jean Buissot, m Jeanne PETIT, ne sait pas signer, † 14.12.1705, (†) le 15

Nicolas, ° 5.1.1706, b le 6, p Nicolas MERCIER, signe: N Mercier, m Marie PRUDHON, ne sait pas signer, † 27.11.1707, (†) le 28

Nicolas, ° 12.2.1707, b le 13, "dument baptisé à la maison par Francoise VERNIER, sage femme [...] q. m'a esté assuré par Geneviefve PROTIN et Madelaine VALLÉE qui y estoient présentes", p Nicolas LAURDET, domestique de Simon PRUD'HON, ne sait pas signer, m Jeanne HERLUISON, ne sait pas signer

A.2. Jacques, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, laboureur, ! en 1678-1701, † /1709, ∞ 15.11.1666 à Marie ANCEAU, ° ca 1643, † 26.10.1709, (†) le 27, fille de Nicolas A. et Jeanne MAISTRE

En 1677, Jacques VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, prend le bail à rente de terres à Saint-Aubin³⁶.

En 1678, Jacques VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, et Marie ANCEAU, sa femme, vendent à Edmé VAILLANT (leur frère) une terre à Tremblay³⁷.

En 1679, Jacques VAILLANT, manouvrier, est condamné à payer les arrérages du bail d'une vigne³⁸.

mère, fille de Nicolas GRISLAT [AD 10 - 24 H 58]

35 Le 26.10.1709, Jeanne ADAM, qui ne sait pas signer, veuve de Nicolas VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, vend à Simon PRUDHON, qui signe "S Prudhon" avec paraphe, receveur de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, des vignes à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/39]

36 Le 7.10.1689, Vénéral et Discrète Personne Maître Nicolas DAMAS, prêtre curé du Plessis Saint-Jean, tant en son nom que tuteur de ses frère et sœur, enfants et héritiers de feu Maître Nicolas DAMAS et Demoiselle Marie PARASTRE, baille à Maître François PHILIPPON, huissier à cheval au Châtelet de Paris, 1 quartier 1/2 de terre à Saint-Aubin, donné à rente à Jacques VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin le 17.3.1677 [AD 10 - 2 E 66/30]

37 Le 8.3.1678, Jacques VAILLANT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, époux de Marie ANCEAU - qui ratifie la vente le 28.10.1680 -, vendent 1 arpent 1/2 quartier de terre à Tremblay, proche la justice, à Edmé VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/26]

38 Le 24.1.1679, condamnation à payer aux religieuses du Paraclet les lods et ventes et 29 années d'arrérage et à renouveler leur bail aux mêmes conditions, comme d'amener leur vendange au pressoir de l'Abbaye, pour des vignes à Potier, de:

34 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaissent Nicolas VAILLANT et Fiacre DANTIGNY, manouvriers à Saint-Aubin: ledit VAILLANT pour avoir acquis la moitié d'un bien à Simon PRUDHON qui l'avait avec ledit DANTIGNY, bien délaissé par la veuve Mathieu MOZARD, qui l'avait acquis de Michel GENNERAT.

Ledit Nicolas VAILLANT et Jean ROZÉ, pour un acquis d'Edmé MERGER, foulonnier à Quincey, dont il jouissait au lieu de Pierre POTIER, héritier de Denise GRISLAT sa

En 1682, Jacques VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, vend des vignes à Edmé VAILLANT (son frère). Il ne sait pas signer³⁹.

En 1690, Jacques VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, baille des terres à Nicolas ANCEAU (son beau-frère). Il ne sait pas signer⁴⁰.

En 1700, Jacques VAILLANT, manouvrier, est témoin avec d'autres habitants de Saint-Aubin à la présentation du curé de Saint-Aubin. Il ne sait pas signer⁴¹.

En 1701, Jacques VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, vend à Nicolas ANCEAU (son beau-frère) des vignes à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer⁴².

Nicolas VAILLANT et Marie ANCEAU sont les parents de:

- Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin
- Sébastien et Pierre PROTIN, laboureurs audit Saint-Aubin
- Nicolas MACE et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin
- Toussaint BAZIN, laboureur
- François MAITRE et Etienne VAILLANT demeurant audit lieu
- Paquet GRILLAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy

représentés par Maître Jean ROY leur procureur [AD 10 - 24 H 93]

39 Le 15.2.1682, Jacques VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, vend 2 quartiers de vigne à Edmé VAILLANT, vigneron audit Nogent (!). Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/28]

40 Le 24.9.1690, Nicolas ANCEAU, vigneron demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de moisson de Jacques VAILLANT, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 4 arpents de terre en 1 pièce à Saint-Aubin, en "les garennes". Personne ne sait signer [AD 10 - 2 E 66/30]

41 Le 18.5.1700, présentation du curé de Saint-Aubin; témoins: André GUILLEMARD, laboureur, Pierre MOREAU, vigneron, Edmé GUILLEMARD, manouvrier, Léonard ANCEAU, marguillier, Jacques VAILLANT, manouvrier, Claude BOURDIN, maréchal, et Loup CHAILLY. L'acte est signé "André Guillemard" avec paraphe, "Pierre Moreau" avec paraphe, "Claude Bourdin" avec paraphe, "Edmé Guillemard" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/37]

42 Le 29.6.1701, Jacques VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, vend à Nicolas ANCEAU, vigneron à Saint-Aubin, un demi-arpent de vigne à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/37]

Michel, b 9.10.1667, p Honneste Garçon Michel ANCEAU, m Edmée GILLOPÉE, ∞ à Anne GRILLAT

Edmée, ne sait pas signer, ° & b 9.10.1670, p Jean MAISTRE, vigneron, ne sait pas signer, m Edmée VOITRIN, ne sait pas signer, ∞ 29.10.1696⁴³ à Claude GRILLAT, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, veuf, ° ca 1663, † 20.4.1721, (†) le 21, fils de Pascal G., signe: Paquet Grillat

Marthe, ne sait pas signer, ° 23.4.1674, b le 25, "baptisée par Nicole SUINOT en cas de péril", p Nicolas ANCEAU, m Marthe VOITRIN

Michelle, ° 17.4.1679, b le 18, p Nicolas CAILLÉ, lab., m Michelle BENOIST, fille de Jean B. et Nicole PILLARD

Jacques, ° & b 9.8.1682, p Jacques BALLIGAULT, charpentier, signe: J Balligault, m Jeanne BABELIN

A.2.A. Michel, ne sait pas signer, laboureur, manouvrier, ! en 1694-1707, ∞ 22.1.1692 à Anne GRILLAT, ne sait pas signer, ° ca 1666, fille de Pascal G., laboureur, et Anne GALLOIS, † /1692

En 1693, Michel VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, déclare des vignes prises en bail de l'Abbaye du Paraclet. Il ne sait pas signer⁴⁴.

En 1694, Michel VAILLANT, laboureur à Saint-Aubin, prend de Claude GALLET le bail d'une maison à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer⁴⁵.

En 1699, Michel VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, et Anne GRILLAT, son épouse, vendent à Jean BABELIN des terres à Saint-Aubin. Il ne sait pas signer⁴⁶.

En 1703, Michel VAILLANT, manouvrier, déclare au terrier de Saint-Aubin les deux tiers d'une terre dont

43 Bans publiés à St Aubin et St Laurent de Nogent

44 Le 21.9.1693, Michel VAILLANT, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Saint-Aubin, déclare 1/2 arpent de vigne faisant partie de 3 quartiers, qui appartenait à feu Claude CHARONNAT, vigneron à Saint-Aubin, acquis d'Edmé THOMAS, vigneron demeurant à Saint-Aubin, gendre de CHARONNAT, l'autre quartier à Claude BUISSOT, menuisier demeurant à La Chaulme, baillé des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

45 Le 6.6.1694, Michel VAILLANT, qui ne sait pas signer, laboureur demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de loyer et pension d'argent de Claude GALLET, qui signe "C Galet" avec paraphe, laboureur demeurant à Saint-Pierre-de-Bossenay, tuteur des enfants mineurs de feu Jean GALLET, laboureur demeurant à Saint-Aubin, une maison à Saint-Aubin [AD 10 - 2 E 66/32]

46 Le 21.6.1699, Michel VAILLANT, qui ne sait pas signer, vigneron à Saint-Aubin, époux d'Anne GRILLAT, vend à Maître Jean BABELIN, qui signe "J Babelin" avec paraphe, procureur fiscal de la justice de Saint-Aubin, des terres à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/36]

l'autre tiers est à Claude BUISSOT^{47, 48}.

En 1707, Michel VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, prend le bail d'une étable et grange de François GRILLAT (son beau-frère)⁴⁹.

En 1708, Michel VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, apparaît dans un censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin⁵⁰.

Michel VAILLANT et Anne GRILLAT sont les parents de:

Edmée, ° & b 12.4.1693, p François GRILLAT, lab.r, signe: Francois Grillat, m Edmée MAISTRE, ne sait pas signer, † & (†) 30.4.1693

Susanne, ne sait pas signer, ° 30.3.1694, b le 31, p Nicolas VAILLANT, signe: Nicolas Vaillant, fils d'Edmé V. et Sirette COLLET, m Suzanne GUILLEMARD, ne sait pas signer, fille d'André G., lab.r, et Anne GRILLAT

Edmée, ° & b 12.8.1696, p Nicolas LABLÉE, domestique au couvent du Paraclet, signe: Nicolas Lablée, m Edmée VAILLANT, servante, dem.t à Bernière, paroisse St Laurent de Nogent sur Seine, ∞ 7.7.1721 à Louis COUTORBE, ne sait pas signer, ° ca 1696, fils d'Antoine C., † / 1721, et Marie PARIS

Anne, ° 6.12.1698, b le 7, p Jean BUYSSOT, ne sait pas signer, fils de Claude B., m Anne FONTAINE, ne sait pas signer, fille de Claude F. et † Anne CAILLÉT

Michel, ° 14.9.1701, b le 18, p Michel BABELIN, signe: Michel Babelin, m Margueritte ...LAIN, ne sait pas signer, † & (†) 5.3.1704

Michel François, ° & b 9.2.1705, p François BLANCHARD, signe: François Blanchard, m Anne BOURGOUIN, signe: Anne Bourgoïn, † 11.6.1706, (†) le 12

Jeanne, ° 30.3.1707, b le 31, obiit 6.4.1706, (†) le 7, p Armand Leon VIOLENNE, signe: Armand Leon Violenne, m Jeanne HERLUISSON, ne sait pas signer

Michel, ° & b 14.8.1710, p Denis BUISSOT, m Catherine DES HAYES, † 27.8.1711, (†) le 28

B. Etienne, ! le 18.4.1627 à Avant-lès-Marcilly, ∞ / 1631 à Marie OUDIN

Etienne VAILLANT et Marie OUDIN semblent avoir eu quatre enfants leur ayant survécu. En effet, en 1668, Agathe VAILLANT, épouse de Sébastien

47 Déclaration au terrier de Saint-Aubin de 1703 d'une terre:

- 1/3 à Claude BUISSOT, menuisier au Paraclet
- 2/3 à Michel VAILLANT, manouvrier [AD 10 - 24 H 118]

48 Le 20.6.1703, poursuite au profit des religieuses du Paraclet contre Claude BUISSOT et Michel VAILLANT, détenteurs de 3 quartiers de vigne à Potier ci-devant possédés par Claude CHARONNAT [AD 10 - 24 H 93]

49 Le 11.9.1707, Michel VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, prend de François GRILLAT, laboureur à Saint-Aubin, le bail d'une étable et grange. L'acte est signé "François Grillat" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/39]

50 Dans un terrier du 14.2.1708 apparaît Michel VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

BATAILLE, vend à Etienne VAILLANT (son frère), le quart d'une maison à Tremblay qu'elle a hérité de Etienne VAILLANT et Marie OUDIN⁵¹.

Etienne VAILLANT et Marie OUDIN sont les parents de:

Etienne, ! en 1668, ∞ à Etiennette BASIN

Marie, b 14.2.1631 Avant-lès-Marcilly, p Edmé YEURAT, m Marie ADAM et Edmée fille de Pierre DU CHAT

Agathe, ! en 1668, b 5.2.1634 Avant-lès-Marcilly, p Jehan ROUSSAT, m Katherine MARCHANT & Lupienne PINSAT, ∞ à Sébastien BATAILLE
Lupienne, ∞ à Jean ROUSSAT

B.1. Etienne, signe: Estienne Vaillant, vacher, manouvrier, laboureur, vigneron, en 1689 à Saint-Martin-de-Bossenay, ! en 1669-1689, † /1694, ∞ 4.7.1667 à Etiennette BASIN ou GUILLAUME, ° ca 1644, † 1.11.1694, (†) le 3, fille de Jean B. et Jeanne GUILLAUME

En 1669, Etienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin achète des terres à Nicolas QUINSON. L'acte de vente mentionne des biens aliénés à Edmé VAILLANT, pâtre à La Louptière⁵².

En 1673, Etienne VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, prend en bail de Jean MOREAU une maison à Saint-Aubin⁵³.

En 1678, Etienne VAILLANT prend avec d'autres le bail de 120 arpents de terre à Saint-Aubin⁵⁴.

En 1679, Etienne VAILLANT est condamné à payer les arrérages d'un bail de vigne⁵⁵.

51 Le 30.12.1668, Sébastien BATAILLE, cordier à Nogent, et Agathe VAILLANT, sa femme, vendent à Estienne VAILLANT, vigneron à Saint-Aubin, 1/4 de maison à Tremblay, avec un chas à feu, deux étables, jardin, et oche, couverte de paille, et des terres échus à la femme BATAILLE par le décès de Estienne VAILLANT et Marie OUDIN, ses père et mère, à partager avec l'acquéreur et leurs co-héritiers. Ils ne savent pas signer sauf: Sébastien Bataille [AD 10 - E 66/20]

52 Le 7.7.1669, Nicolas QUINSON, manouvrier à Saint-Aubin, époux de Nicole SUINOT, vend à Estienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, 1/2 arpent de terre. Mention de biens aliénés à Edmé VAILLANT, pâtre demeurant à La Louptière [AD 10 - 2 E 66/21]

53 Le 3.12.1673, Jean MOREAU, qui signe "J Moreau" avec paraphe, seigneur du Grand Parfond, demeurant à Nogent baille à rente perpétuelle à Estienne VAILLANT, qui ne sait pas signer, vigneron à Saint-Aubin, une maison à Saint-Aubin, rue Pescheloche à 2 chas, grenier, "porcellerie", jardin et accin, sauf la portion appartenant à Maurice GOUBAULT, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 2E 66/24]

54 Le 30.1.1678, Jean POSTEAU, Estienne VAILLANT et Jean GALLOIS, laboureurs demeurant à Saint-Aubin, qui ne savent pas signer, retiennent solidairement à titre de loyer des religieuses du Paraclet, représentées par Maître Pierre LE HERAT, agent des affaires desdites dames, 120 arpents de terre labourable au lieudit "Les Terres du Petit Couvent" [AD 10 - 24 H 118]

55 Le 24.1.1679, condamnation à payer aux religieuses du

En 1689, Etienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, et Etiennette BAZIN, sa femme sont cités pour tenir le bail d'une maison à Saint-Aubin appartenant à Jérôme ANCEAU⁵⁶.

En 1689, dans une transaction, il est fait mention d'un bail fait en 1678 à Etienne VAILLANT, laboureur à Saint-Martin-de-Bossenay et avant à Saint-Aubin, Jean POTEAU et Jean GALLOIS⁵⁷.

En 1703, Louis COLLET déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin un acquis de Etiennette BAZIN, veuve d'Etienne VAILLANT⁵⁸.

Etienne VAILLANT et Etiennette BAZIN sont les parents de:

Marie, b 6.9.1668, p Sébastien MEROSSE, m Charlotte BOUTET

Jean, b 6.9.1668, p Sébastien MEROSSE, vigneron, m Jeanne D'AUTRUY

Catherine, ° & b 14.3.1671, p Edmé VAILLANT, m Catherine BASIN

Etienne, ° 18.2.1674, b le 19, p Simon FONTAINE, m Anne CAILLÉ, épouse de Claude FONTAINE, lab., (†) 27.4.1696, "avec une résignation entière à la volonté de dieu"

Laurent, ne sait pas signer, b 31.1.1677, p Laurent ROSEY, vigneron, m Genevieve GUILLAUME, servante au Paraclet

Michel, ne sait pas signer, ! en 1703⁵⁹, b 29.8.1679, p Michel ANCEAU, greffier, m Charlotte REGNAULT

Geneviève, ° & b 3.3.1683, p Laurent COLLET, vigneron, m Marie DESQUAIN, ne sait pas signer

Claude (F), ° & b 15.7.1687 Avant-lès-Marcilly, p Simon ADAM, m Claude BATAILLE

VALENTIN

A. Nicolas, ne sait pas signer, garennier de Jean NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, parrain en 4.3.1668, 8.3.1669, 8.3.1673 et 8.3.1674 à La Chapelle-Godefroy, non ∞ à Jeanne GALLOIS

Marie, ° & b 17.3.1670 La Chapelle-Godefroy, fille naturelle "ainsi qu'il m'a esté déclaré et certifié par ladicté GALLOIS sa mère", p Nicolas JACQUE, serviteur domesticque de Jean NUGAULT, escuyer seigneur de La Chapelle Godefroy, ne sait pas signer, m Marie BAUDIN, servante domesticque de Pompée D'ARNOULT, escuyer seigneur de Sallon, La Crouslière et autres lieux, ne sait pas signer, † 19.3.1670 La Chapelle-Godefroy, (†) le 20

VALLÉE

A. Jean, ne sait pas signer, ! en 1573-1585, parrain à La Chapelle-Godefroy le 25.1.1573

Jean VALLÉE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1573 et 1584. Il paye d'abord à cause de sa femme de 1573 et 1579 puis pour son fils en 1580 et 1581⁶⁰.

En 1573, Jean VALLÉE, laboureur à La Chapelle-Godefroy, qui ne sait pas signer, prend avec Isaac GALLOIS le bail de 4 arpents de prés à Marnay⁶¹.

59 Le 10.6.1703, Joseph NAUDIN, manouvrier à Saint-Aubin, et Michel VAILLANT, fils d'Estienne VAILLANT, retiennent à titre de rente foncière de Léonard ANCEAU, laboureur à Corquelain, des vignes à Saint-Aubin. Claude CAILLÉ, manouvrier à Saint-Aubin, est tuteur de Michel VAILLANT (?) [AD 10 - 2E 66/38]

60 Jehan VALLEE paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1573, 1576-1579; il paye en 1575, 1582-1583; il paye pour son fils en 1580-1581; il paye pour un échange avec Jehan ROUSSAT en 1584 [AD 10 - E* 2881]

61 Le 27.7.1573, Isaac GALLOIS, laboureur à Saint-Aubin,

Paraclet les lods et ventes et 29 années d'arrérage et à renouveler leur bail au même conditions, comme d'amener leur vendange au pressoir de l'Abbaye, pour des vignes à Potier, de:

- Jean ANCEAU, manouvrier à Saint-Aubin
- Sébastien et Pierre PROTIN, laboureurs audit Saint-Aubin
- Nicolas MACE et Jacques VAILLANT, manouvriers à Saint-Aubin
- Toussaint BAZIN, laboureur
- François MAITRE et Etienne VAILLANT demeurant audit lieu
- Paquet GRILLAT, laboureur demeurant à La Chapelle-Godefroy

représentés par Maître Jean ROY leur procureur [AD 10 - 24 H 93]

56 Le 3.11.1689, Hierosme ANCEAU, vigneron à Quincey, rétrocède à Jean ANCEAU, son fils, vigneron à Saint-Aubin, qui ne savent signer, une maison à Saint-Aubin, louée à Estienne VAILLANT, manouvrier à Saint-Aubin, et Etiennette BAZAIN, sa femme (mention d'un contrat du 5.12.1672 devant DONDEAU à Nogent). Mention de Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, maître bourrelier à Paris, rue Maubu..., paroisse Saint-Médéricq [AD 10 - 2 E 66/30]

57 Le 20.7.1689, Anne GENNERAT, veuve du second lit de feu Jean POSTEAU, laboureur à La Chapelle-Godefroy, tutrice des mineurs, passe une transaction avec Philippe POSTEAU, tuteur de Charlotte POSTEAU, fille du premier lit de Jean POSTEAU et Jeanne BOSSUOT. Le 30.1.1678, Jean POSTEAU, Estienne VAILLANT, laboureur à Saint-Martin de Bossenay et avant à Saint-Aubin, et Jean GALLOIS, laboureur à Saint-Aubin, prennent un bail [AD 10 - 24 H 58]

58 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Louis COLLET, manouvrier à Saint-Aubin, pour un acquis de Estiennette BAZIN, veuve d'Estienne VAILLANT [AD 10 - 24 H 58]

En 1593 et 1596, Jean VALLÉE paye censive à Saint-Aubin⁶². En 1598, Jean VALLÉE intervient pour son fils comme témoin dans une enquête⁶³. S'agit-il du même?

En 1575/1576⁶⁴ et 1582^{65, 66}, Jean VALLÉE intervient comme tuteur d'Edmé VALLÉE, fils de son fils et de Barbe GALLOIS.

NN., † /1581, ∞ à Barbe GALLOYS, † /1582, d'où: Edmé, ! mineur en 1581-1582, ! en 1605-1620

Edmé VALLÉE paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1605 et 1620^{67, 68}.

B. Jean, de Marnay, ∞ 27.7.1587 à Catherine TROTIN, fille de Martin T.

C. Jean, à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 6.12.1611, 19.11.1618 et 24.8.1626, † /1634, ∞ à Claude MEROSSE, marraine à La Chapelle-Godefroy le 6.12.1611, (†) 25.2.1630 La Chapelle-Godefroy, peut-être fille de Pierre M. et Claude LANEY

En 1618, Jean VALLÉE, laboureur à La Chapelle-Godefroy et Edmé VALLÉE, colleron à Nogent/Seine, interviennent pour le paiement d'une coupe de bois⁶⁹.

En 1620, Jean VALLÉE paye censive au seigneur de Saint-Aubin⁷⁰.

En 1627, Jean VALLÉE à La Chapelle-Godefroy, et Claude MAUSSORT (MEROSSE ?) s'obligent pour une somme de 270 livres⁷¹.

Jean VALLÉE et Claude MEROSSE sont les parents de:

qui signe "Ysaac Gallois", et Jean VALLÉE, laboureur à La Chapelle-Godefroy, qui ne sait pas signer, prennent le bail de 4 arpents de pré à Marnay [AD 10 - 24 H 29]

62 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Jehan VALLÉE paye censive en 1593 pour huit années, en 1596 sur ce qu'il doit; Jehan VALLÉE paye pour cinq années à raison de 18 s. par an en 1601; Jehan VALLÉE paye pour son fils en 1601, 1602, 1603 [AD 10 - E* 2883]

63 Le 24.11.1598, Jehan VALLÉE pour son fils figure parmi les témoins assignés pour une enquête [AD 10 - E* 3031]

64 En 1575/1576, Jehan VALLÉE, tuteur d'Edmé VALLÉE, fils mineur de son fils et de feu Barbe GALLOYS, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

➤ 3 quartiers d'aulnois rue aux Rasles [AD 10 - 24 H 118]

65 Le 17.11.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Jehan VALLÉE, qui ne sait pas signer, tuteur et curateur de ...ne VALLÉE, fils mineur de son fils et de feu Barbe GALLOIS, sa femme, déclare:

➤ 3 quartiers d'aulnois [AD 10 - 24 H 118]

66 Le 17.11.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Jehan VALLÉE, qui ne sait pas signer, tuteur et curateur d'Anne VALLÉE, enfant mineur de son fils et feu Barbe GALLOYS, sa femme:

➤ pour 3 quartiers d'aulnois (plus tard à François MEROSSE) [AD 10 - 24 H 93]

67 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Edmé VALLÉE paye censive en 1605 pour 2 années, 1606, 1607, 1609 pour 2 années; Jehan SIMON paye en l'acquêt de Edmé VALLÉE pour 5 quartiers de terre en 1607; Guille. GILLES paye à la décharge de Edmé VALLÉE en 1610 [AD 10 - E* 2883]

68 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Edmé VALLÉE paye en 1613-1614, 1618-1620 sans préjudice des (3) années passées et défauts et amendes. Michel NAUDIN paye en 1623 au lieu de Edmé VALLÉE pour un quartier de terre assis au dessus du foullon GILLET pour 3 années

69 Le 2.1.1618, Edmé VALLÉE, colleron à Nogent/Seine, et Jehan VALLÉE, laboureur à La Chapelle-Godefroy, doivent à Maître Pierre LE DUCHAT, en La Ville de Troyes, représenté par Jacques LE DUCHAT, son frère, à Nogent/Seine, 100 sols reste de 30 livres dues pour la coupe d'1 arpent d'aulnois [AD 10 - 2 E 66/3]

70 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan VALLÉE paye en 1620

71 Le 22.7.1627, Jehan VALLÉE à La Chapelle Saint-Michel, Claude MAUSSORT et lui se sont obligés envers Nicolas CHOMART, marchand à Nogent/Seine pour la somme de 270 livres. Autre obligation envers Jehan MUGUET, meunier à La Chapelle [AD 10 - 2 E 66/6]

Marie, marraine à La Chapelle-Godefroy le 28.9.1624, peut-être ∞ à Antoine MOUCHIN
 Marthe, (†) en 1634 La Chapelle-Godefroy, † de la contagion
 Simone, b 4.10.1611 La Chapelle-Godefroy, p Jean AUBERT, m Jeanne VOITERIN & Nicolle MERCIER
 Pierre, b 19.7.1615 La Chapelle-Godefroy, p Jehan DESPANCIER & Pierre PHELIPPE, m Jehanne RAVIE (?)
 Jeanne, b 9.9.1623 La Chapelle-Godefroy, p Jehan fils de † Jehan GEORGIN, m Jehanne fille de † Gabriel ARCELIN, & Barbe fille de Pierre PANIER

D. Pierre, ne sait pas signer, manouvrier, ° ca 1623 (!), † & (†) 1.9.1693 La Chapelle-Godefroy⁷², ∞ /1639 à Marguerite LENOIR⁷³, † /1673

Pierre VALLÉE et Marguerite LENOIR sont les parents de:

Marie, ne sait pas signer, de Marnay, ° ca 1639, † 7.2.1702, (†) le 8, ∞ 18.9.1673 à Pierre MASSEY, vigneron, manouvrier, ° ca 1640, † 25.8.1695, (†) le 26, "après avoir tesmoigné une très grande resignation à la volonté de dieu", ∞(1) à Charlotte BOSSUOT
 Marthe, b 3.7.1648 Marnay, ∞ 6.7.1676 Marnay/Seine à Jean FLEURY, maître d'école à Marnay/Seine, ° ca 1640, ∞(1) à Claude LOUET

E. Michel, vigneron, manouvrier, ! en 1654-1657, (†) 3.5.1661, ∞ 4.7.1644 à Jeanne PILLART, ∞(2) à Fiacre GALLOIS

En 1654, Michel VALLÉE, manouvrier à Saint-Aubin, se déclare propriétaire d'une vigne prise en bail de l'Abbaye du Paraclet. Il ne sait pas signer⁷⁴.

En 1655, Michel VALLÉE est condamné avec 4 autres habitants à porter leurs vendanges au pressoir de

l'Abbaye du Paraclet⁷⁵.

En 1655, Michel VALLÉE est cité avec d'autres bûcherons de Saint-Aubin pour des coupes de bois⁷⁶.

En 1656, Michel VALLÉE, manouvrier à Saint-Aubin, fait un marché pour le partage des profits en beurre et fromage du bail qu'il avait pris de la ferme de l'Isle à Pont/Seine. Il ne sait pas signer⁷⁷.

En 1657, Michel VALLÉE fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁷⁸.

Michel VALLÉE et Jeanne PILLART sont les parents de:

Pierre, b 20.4.1645, p Honneste Fils Pierre BARDY, signe: P. Bardy, fils de † Maître Jean B., m Nicole PILLARD, demeurant à Nogent sur Seine, ∞ à Marie THOMAS
 Claude, b 2.2.1648, p Claude fils de Nicolas GRILLAT, m Françoise CAILLET, épouse d'Anthoine BOSSUOT
 Laurent, b 26.3.1650, p Nicolas MASSEY, m Catherine GALLOIS
 Hélène, ne sait pas signer, ° ca 1655/1656, † & (†) 1.5.1715, ∞ 9.2.1675 à Claude CAVOT, ° ca 1652, fils d'Etienne C., † /1675, et Barbe D'ANTIGNY; ∞(2) 3.2.1677 à Gervais QUINSON, signe: Gervais Quainson, vigneron, manouvrier, fils de Richard Q., † /1677, et Marie LE PAGE, ° ca 1656, ∞(2) 20.1.1716 à Marie GAUDOT, ne sait pas signer, de Fontaine-Mâcon, ° ca 1671, ∞(1) à Claude LE BLANC

Jeanne PILLART est peut-être apparentée Nicole PILLART ou LORRAINE, ∞ en 1658 à Jean BENOIST.

E.1. Pierre, vigneron, ! en 1678-1689, (†) 28.10.1689, ∞ 21.10.1669 Quincey⁷⁹ à Marie THOMAS, ° ca 1646, (†) 25.11.1676, fille de François T., † /1669, et Anne GALLOIS, † /1669

En 1678, Pierre VALLÉE, vigneron à Saint-Aubin, déclare des vignes prises en bail de l'Abbaye du

72 Témoins: Pierre MASSEY, son gendre, Pierre GUYOT, Martin BENOIST, et d'autres

73 Les 5.11.1560 puis 12.10.1574, déclaration de Georges LENOIR, laboureur à Marnay.

Le 20.11.1644, déclaration des héritiers de Georges LENOIR:

- Jehan NAUDIER ayant les droits de Georges LENOIR et Catherine LESPOIX, et tuteur des enfants mineurs de Lupien LENOIR
- Jehan FORTIN en son nom et tuteur des enfants de lui et feu Anne LENOIR, et portant fort pour les enfants de feu Nicolas LENOIR
- Hubert VALLÉE tuteur des enfants mineurs de lui et feu Jehanne LENOIR
- Pierre VALLÉE, époux de Marguerite LENOIR
- Jehan VILLAIN, portant fort pour Edmé LENOIR
- Louis LENOIR héritier de feu Edmé LENOIR son père [AD 10 - E* 3010]

74 Le 29.6.1654, Michel VALLÉE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, du consentement de François BILLOU, manouvrier demeurant à Nogent, à présent demeurant à Saint-Aubin, se déclare propriétaire de la moitié de 5 quartiers de vigne à Postière et en l'Essart, remis par BILLOU à VALLÉE [AD 10 - 24 H 118]

75 Le 22.11.1655, condamnation de Camélien BENOIST, Estienne BENOIST, Michel VALLÉE, Nicolas ANCEAU et Claude COLLET, tous vigneron demeurant à Saint-Aubin, d'aller pressurer leurs raisins au pressoir de l'Abbaye du Paraclet, comme s'en sont engagés les preneurs des baux emphytéotiques faits de leurs vignes [AD 10 - 24 H 66]

76 Le 14.6.1655, recette des coupes de bois de Anthoine BLENCHARD, Bonifasse CHEUREAU, Hiérosme LARIBE, Esmé ROSÉ, Edmé BOUTET, Claude GUILLAUME, Simon MAROT, Nicolas CADET, Michel VALÉE, Jehan DESJARDINS, Jehan RIVIERE, Aubin ANCEAU, Guillaume et Blaise LARIBE, Guion COLLET, tous bûcherons [AD 10 - E* 2803]

77 Le 21.12.1656, Michel VALLÉE, qui ne sait pas signer, manouvrier à Saint-Aubin, passe un marché avec Jeanne POSSOT, veuve de Félix BEGAT, pour partage des profits en beurre et fromage du bail de la ferme de l'Isle à Pont/Seine [AD 10 - 2E 66/15]

78 Déclaration du 15.7.1657 de Michel VALET pour 1 arpent, 20 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

79 Témoins: François THOMAS, Edmé THOMAS, Jean BENOIST, Jean GALLOIS, tous parents

Paraclet. Il ne sait pas signer^{80, 81}.

En 1687, Pierre VALLÉE, laboureur à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclet, le bail de plusieurs terres. Il ne sait pas signer⁸².

Pierre VALLÉE et Marie THOMAS sont les parents de:

Claude, ° 26.8.1670, b le 27, p Claude BAILLET, m Helene fille de † Michel VALÉE et Jeanne PILLARD, ∞ à Jeanne QUAINSON
 Jaquette, ° & b 23.4.1672, p Laurent COLLET, m Jaquette BAILLET
 Gervais, b 15.5.1674, p Gervais QUINSON, m Marie PROTIN, de St Martin de Pontz
 Catherine, ° 24.11.1676, défunte

∞(2) 17.7.1679 à Catherine ROYER, ° ca 1659/1661, † 15.6.1681, (†) le 16, fille d'Augustin R., † /1679, et Claude MOINAT, † /1679

∞(3) 3.2.1683 à Anne COLLET, ° ca 1657, fille de Claude C., vigneron, † /1683, et Louise MASSEY, † /1683

Edmé, ° & b 8.11.1683, p Edmé VAILLANT, vigneron, m Sire COLLET, tante
 Anne, ° 26.2.1689, b le 27, p Francois MESTRE, charon, m Martine fille d'Edmé FONTENNE, tixerant, et Martine DESQUAINS, (†) 20.4.1700

E.1.A. Claude, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron, soldat, ! en 1694, † 26.2.1704, (†) le 27, ∞ 8.10.1691 à Jeanne QUAINSON, ! délaissée en 1695, ° ca 1669, probablement ∞(2) /1712 à Alphonse GENNERAT, fille de Claude Q., † /1691, et Françoise ROGER, † /1691

En 1694, Claude VALLÉE, manouvrier à Saint-Aubin, prend de Gervais QUINSON, le bail d'une moitié de maison rue aux Charrons à Saint-Aubin⁸³.

En 1695, Jeanne QUINSON, épouse délaissée de Claude VALLÉE, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin⁸⁴.

80 Le 8.4.1678, Pierre VALLÉE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare 22 cordes de vigne en l'Essart baillées des religieuses du Paraclet [AD 10 - 24 H 105]

81 Le 8.4.1678, Pierre VALLÉE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, reconnaît être détenteur de 22 cordes de vigne en l'Essart. Témoins: Jean BUSSOT, maître menuisier, et Jean GENNERAT, laboureur, demeurant à Quincey, qui signent [AD 10 - 24 H 118]

82 Le 25.9.1687, Pierre VALLÉE, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet, le bail de 3 articles, dont 1 acquis de Jeanne GUILLEMARD, épouse de PARISOT de Pont [AD 10 - 24 H 105]

83 Le 4.4.1694, Claude VALLÉE, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend à rente foncière annuelle de Gervais QUINSON, vigneron demeurant à Saint-Aubin, une moitié de maison rue Chèvre, contenant une chambre à feu, grenier dessus, morceau de terre à faire chénevière, petit jardin, petite cour, 6 cordes de pré, contre 4 livres. L'acte est signé "Gervais Quinson" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/32]

84 Déclaration du 29.6.1695 de Jeanne QUINSON, épouse

En 1703, Claude VALLÉE, manouvrier à Saint-Aubin, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet, des héritages provenant:

- de feu son père Pierre VALLÉE
- de Jeanne GUILLEMARD, femme PARISOT, de Pont
- de Jeanne PICARD, veuve de Michel VALLÉE puis de Fiacre GALLOIS⁸⁵.

En 1708, Claude VALLÉE, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce de terre. Il ne sait pas signer⁸⁶.

Claude VALLÉE et Jeanne QUAINSON sont les parents de:

délaissée de Claude VALLÉE, pour 1 arpent, 6 cordes [AD 10 - E* 2876]

85 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Claude VALLÉE, manouvrier à Saint-Aubin, pour un bien qui fut à Pierre VALLÉE, père dudit Claude et pour un bien qui procède de Jeanne GUILLEMARD, femme PARISOT, de Pont, et de Jeanne PICARD, veuve de Michel VALLÉE puis de Fiacre GALLOIS [AD 10 - 24 H 58]

86 En 1708, Claude VALLÉE, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, prend des religieuses du Paraclet le bail d'une pièce de terre délaissée par Nicolas BOSSUOT ou ses héritiers, avant à Claude TROUVÉ, vigneron à Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 58]

Claude, ° & b 21.12.1692, p Claude DIRESENE, vigneron, ne sait pas signer, m Catherine GALLOIS, ne sait pas signer, épouse de Pierre DIRESENE, (†) 6.11.1700

Marie, ° 15.6.1699, b le 17, p Claude QUINSON, jardinier, ne sait pas signer, m Marie COLET, ne sait pas signer, † & (†) 30.8.1701

Pierre, b 6.12.1700, p Pierre COLLET, signe: Pierre Collet, m Catherine ROSÉ, ne sait pas signer, † 20.9.1701, (†) le 21

Marie Jeanne, ° 7.3.1702, b le 8, p Jean BUISSOT, signe: Jean Buisot, m Marie CAILLET, ne sait pas signer

Catherine, ° 26.9.1703, b le 27, p Claude CAILLET, ne sait pas signer, m Catherine DESHAYES, signe: Catherine Deshayes, † & (†) 13.5.1707

E.1.B. Jacqueline, "fille mal avisée"

Jeanne, de père inconnu, b 15.12.1697, (†) le 16, p Claude QUINCON, ne sait pas signer, fils de Gervais Q., manouvrier, m Jeanne QUINCON, ne sait pas signer, épouse de Claude VALÉE, soldat

F. Claude, ∞ à Anne TURAT, † /1678

Jean, de Trancault, ∞ à Charlotte FONTAINE

F.1. Jean⁸⁷, ne sait pas signer, laboureur, ∞ 14.2.1678 à Charlotte FONTAINE, fille de Jean F., laboureur, † /1678, et Edmée JEHENNERAT

Jean VALLÉE et Charlotte FONTAINE sont les parents de:

Madelaine, ∞ à Robert CHERIOT, manouvrier à Trancault
Jean, mineur en 1694⁸⁸

G. Jean, manouvrier, ° ca 1637, (†) 5.10.1687

H. Edmée⁸⁹, "mereiere" (?), non ∞ à Jean GALET, † / 1694, fils de Toussaint G. et Anne BOSSUAT

Edmée, fille naturelle, b 17.7.1694, p Leonard ANCEAU, lab.r, ne sait pas signer, m Edmée MAISTRE, ne sait pas signer, fille de Jean M., vig.on, et Fallete BAZIN

VANIER

A. Denis, ! en 1535-1538

Denis VANIER paye sa contribution au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1535 à 1538. Il fait une déclaration commune avec François VILLAIN en 1535 et 1536⁹⁰.

VARNAY

A. F., Maître, de l'ordre de Saint-Dominique, signe: F Varnay, ! en 1715

VAUCOULOURS

La famille VAUCOULOURS est originaire de Quincey. Didier VAUCOULOURS qui s'installe à Saint-Aubin vers 1630 est vraisemblablement le fils de Didier ou de Jean VAUCOULOURS, tous deux déjà morts à Quincey en 1620, probablement frères et fils de Jean

⁸⁷ ∞ 27.11.1690 à Fontaine-Mâcon de Jean VALLÉE, de Trancault, signe : J Vallée, avec Catherinne LE ROUX; témoins: Paul CHEROT, gendre de l'époux, Hierome TURAT, beau-frère de l'époux, Fiacre LE ROUX, père de l'épouse, Fiacre LE ROUX, signe : F Le Roux le jeune, frère de l'épouse, Pierre JACOPIN, neveu de l'épouse, Charles MOUSSIN, m.re decolle de ce lieu

⁸⁸ Dans un censier de l'Abbaye du Paraclet intervient Jean VALLÉE, manouvrier à Trancault, époux de Charlotte FONTAINE, d'où:

➤ Magd.ne, épouse de Robert CHERIOT, manouvrier demeurant à Trancault
➤ Jean, mineur. Paul CHERIOT, manouvrier à Trancault est son tuteur [AD 10 - 24 H 118]

⁸⁹ Edmée VALÉE, "ladite est maintenant de cette paroisse", ne sait pas signer, veuve d'Edmé LAMBERT, charron, demeurant a L'Ailly, diocèse de Sens, est marraine d'un fils de Jean GALLET en 1693

⁹⁰ Denis VANIER/VANYER intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin. Il fait une déclaration commune avec François VILLAIN en 1535 et 1536 [AD 10 - 24 H 118]

VAUCOULOIRS^{91, 92}.

A. Jean, ! en 1559 à Quincey ou Saint-Aubin

En 1559, Jean VAUCOULOIRS prend du roi le bail de 11 arpents 3 quartiers de terre à Quincey⁹³.

B. Didier, ∞ à Geneviève FONTAINE, peut-être fille de Claude F. et Julienne DANTIGNY

Etiennette, b 15.11.1630, p Richard QUINSON, m Tiennette GOUBAULT

C. Martin⁹⁴, manouvrier à Quincey

En 1635, Martin VAUCOULOIRS et Thomas DUREAU, manouvriers à Quincey, représentent les habitants de Quincey qui reçoivent le remboursement d'une dette⁹⁵.

En 1646, dans la censier de Quincey, la succession de feu Louis THOMAS est déclarée par François

HERVÉ, les héritiers de feu Martin VAUCOULOIRS et Etienne GENNERAT⁹⁶.

D. Jean, ! en 1638

En 1638, Jean VAUCOULOIRS déclare une vigne au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin⁹⁷.

E. Charles

En 1688, Laurent ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à cause de Anne VAUCOULOIRS, fille de Charles VAUCOULOIRS⁹⁸.

Charles VAUCOULOIRS est le père de:
Anne, ∞ à Laurent ROZÉ, ! en 1688

F. Charles, ° ca 1648⁹⁹, † 9.4.1671, (†) le 10, ayant fondé une messe par son testament

91 Laurence LARIBE, veuve de Didier VAUCOULLOUX à Quincey, tutrice de ses enfants mineurs, déclare dans le terrier de Quincey de 1620-1621:

- 2 portions de pré à cause de feu Jean LARIBBE
- 1 arpent de pré où soullait être la maison de Jean VAUCOULLOUX

Jehanne GOBINOT, veuve de Jean VAUCOULLOUX à Quincey, tutrice de ses enfants mineurs, déclare la moitié de 2 arpents de terre avec une mesure partant en indivis avec la veuve et les héritiers de Didier VAUCOULLOUX, proche le moulin, nommé l'accin de Jean VAUCOULLOUX [AD 10 - E prov. 158]

Note:

- A Quincey, b 20.1.1610 de Lupienne, fille de Jean VAUCOULOIRS et Jehanne
- Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Estienne ALIX, manouvrier, se déclare héritier de feu Jeanne GOBINOT sa belle-mère; la déclaration de Jeanne GOBINOT mentionne un bien de Martin VAUCOULOIRS acquis par Jean VAUCOULOIRS, François THOMAS et Estienne ALIX [AD 10 - E* 2932]

92 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Quincey: Louet JANNOT, Jehan COUSTURIER, Jehan VAUCOULOIRS lesnel, Jehan VAUCOULOIRS le jeune, Serain BONNOT, Laurens BONNOT, Didier VAUCOULOIRS, Claude CAILLÉ, Blaize PIERRE et Jehan GOBINOT [AD 10 - E* 2801]

93 Le 6.8.1559, Jehan DE VAUCOULOIRS prend du roi le bail de 11 arpents 3 quartiers de terre à Quincey [AD 10 - E 113]

94 Le 3.12.1636, devant Claude DESQUAINS, juge commis pour l'absence du Maire de Quincey et la maladie de son lieutenant, Martin VAUCOULOIRS, qui ne sait pas signer, tonnelier à Quincey, vend à François BELOT, seigneur de Quincey, et Marie VIGOR sa femme, 20 cordes de pré faisant la cinquième partie d'un arpent, à partager avec ses co-héritiers, au lieudit La Planche Noire. [AD 10 - E* 2926]

95 Le 4.3.1635, Martin VAUCOULOIRS et Thomas DUREAU, manouvriers à Quincey, interviennent dans le remboursement de Maître Philbert LARGENTIER, procureur à Nogent/Seine, aux habitants de Quincey [AD 10 - 2 E 66/9]

VAUDT

A. Didier, meunier à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Marguerite FRANÇOIS, fille de Jean F., laboureur et cabaretier à Plancy

En 1655, interviennent Didier VAUDT, meunier au moulin de La-Chapelle-Godefroy, et Marguerite FRANÇOIS, sa femme, héritière pour un tiers de feu Jean FRANÇOIS, laboureur et cabaretier demeurant à Plancy¹⁰⁰.

Didier VAUDT et Marguerite FRANÇOIS sont les parents de:

96 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, la succession de feu Louis THOMAS est déclarée le 29.12.1646 par François HERVÉ avec les héritiers de feu Martin VAUCOULOIRS et Estienne GENNERAT [AD 10 - E* 2932]

97 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de J. VAUCOULOIRS [AD 10 - 24 H 105]

98 En 1688, déclaration de Laurent ROZÉ, vigneron à Saint-Aubin, fils de Claude ROZÉ, et époux de Anne VAUCOULOIRS, fille de Charles VAUCOULOIRS, son aïeul [AD 10 - 24 H 105]

99 probablement b 22.12.1647 Quincey, fils de Jean VAUCOULOIR et Marie THOMAS, p Noble Homme M.e Charles BELOT, m Damoiselle Adrienne DE MATHÉ

100 Le 22.10.1655, Didier VAUDT, meunier demeurant au moulin de La-Chapelle-Godefroy, et Marguerite FRANÇOIS, sa femme, héritière pour 1/3 de feu Jean FRANÇOIS, laboureur et cabaretier demeurant à Plancy, interviennent dans un contrat [AD 10 - 2 E 66/15]

Renée

Nicolas, b 1.8.1650 La Chapelle-Godefroy, p
Maître Nicolas BOUDART, p.tre et premier
vicaire de St Laurent de Nogent, m René
VAUDT, fille dudit Didier Vaudt, décédé

VERNIER¹⁰¹

La plupart des membres de la famille VERNIER semblent être originaires de Fontaine-Mâcon.

En 1494, Colin VERNIER, laboureur âgé de 60 ans environ, est témoin dans une enquête à Fontaine-Mâcon¹⁰².

A. Guyon, ! en 1498, † /1527, ∞ à NN., ! en 1527-1532

Guyon VERNIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1498, puis sa veuve en 1527 et 1533 pour sa maison et pour la Tavelle¹⁰³.

B. Jean, maréchal, † /1529, ∞ à Nicole, ! en 1529-1541

La veuve de Jean VERNIER paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1529 et 1532. Elle paye pour Jean DE VIGNES l'aîné¹⁰⁴.

Nicole, veuve de Jean VERNIER apparaît dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541¹⁰⁵.

En 1542, Denis POPILLARD l'aîné, âgé de 60 ans, déclare avoir connu feu Jean VERNIER, maréchal à Saint-Aubin, qui faisait du charbon dans la garenne de Pont/Seine¹⁰⁶.

C. Laurent, ! en 1563-1568

Laurent VERNIER paye sa contribution au censier du

seigneur de Saint-Aubin de 1563 à 1568¹⁰⁷.

C. (?) Laurent, † /1572, ∞ à Benoîte, de Fontaine-Mâcon, ∞(2) en 1571/1572 La Chapelle-Godefroy à Jean ARCELIN

C. (?) Laurent, ∞ 5.10.1571 La Chapelle-Godefroy à Denise RICHARD, fille de Pierre R., † /1571

D. Pierre, à La Chapelle-Godefroy, (†) 15.1.1572 La Chapelle-Godefroy¹⁰⁸, ∞ à Jeanne, (†) en 1587 La Chapelle-Godefroy¹⁰⁹

Marguerite, ∞ en 1581 La Chapelle-Godefroy à Louvet PHILIPPE, fils de Pierre P.

E. Simon, ! en 1546-1561, † 1561/1562, ∞ à NN., ! en 1562-1572

Simon VERNIER est pressenti avec d'autres proches parents pour la tutelle et curatelle des enfants mineurs de François VILLAIN et feu Laurence sa femme¹¹⁰.

Simon VERNIER paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1559 à 1561, puis sa veuve de 1562 à 1572. En 1564, elle paye pour Jean VILLAIN. Denis MERCIER a acheté sa censive en 1573¹¹¹.

F. Guillaume, ! en 1576-1579, parrain à La Chapelle-Godefroy le 8.1.1575

Guillaume VERNIER paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1576 à 1579. Il paye comme tuteur des enfants ou héritiers de Jean MATIGNON. Claude COLLAS paye pour lui en 1579¹¹².

101 En 1533, la censive des hoirs de Jehan LE PIED est payée par les mains de Laurens VERNIE (?) [AD 10 - E* 2880]

102 En 1494, dans un témoignage de particuliers de Fontaine-Mâcon intervient: Colin VARNIER, laboureur âgé de 60 ans environ [AD 10 - 24 H 102]

103 Guion VARNIER paye coutume à Saint-Aubin en 1498; la veuve Guyon VERNIER paye coutume en 1527 pour sa maison et pour la Tavelle; elle paye en 1532 [AD 10 - E* 2880]

104 Jehan TROTIN doit censive à Saint-Aubin en 1527 pour l'acquis par lui fait de la veuve Estienne MORIN et Jehan VARNIER; Jehan DE VIGNES l'aîné paye cens à Saint-Aubin en 1529 et 1532 par les mains de la veuve de Jehan VERNIER; la veuve de Jehan VERNIER paye en 1532 pour ses terres [AD 10 - E* 2880]

105 Nicolle, veuve de Jehan VERNIER est citée dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

106 Dans une audition de témoins pour une procédure entre les abbesses du Paraclet et Laurent NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin, comparaît le 22.2.1542 Denis POPILLARD l'aîné, vigneron demeurant à Saint-Aubin, âgé de LX ans ~, né à Saint-Aubin. Il cite Jehan VARNIER, maréchal, quand il vivait, demeurant à Saint-Aubin, et faisant du charbon dans la garenne [AD 10 - 24 H 131]

107 Laurens VERNIER paye censive à Saint-Aubin en 1563, 1565-1568 [AD 10 - E* 2881]

108 Ses exécuteurs testamentaires sont Jehanne, sa femme, et Jehan AUBER

109 Son exécuteur testamentaire est Loupvet PHELIPPE

110 Le 20.9.1546, le procureur du roi pour la tutelle et curatelle des enfants mineurs de François VILLAIN et feu Laurence sa femme, à l'encontre dudit VILLAIN, Laurens GILLES, Symon VENIER, Durant COLAS, Jehan QUINSSON, Jehan BEIGNOT (?), Jehan GALLOIS dit Monsieur et Jacques ROUSSAT, ajourné par Nicolas MAROYS, sergent. Ils ont dit qu'il y a un an et plus que ladite défunte est morte et ont été élus tuteurs et curateurs devant la justice de Saint-Aubin ledit VILLAIN et Jacques ROUSSAT.

Noble Homme Laurens NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin s'y oppose car la justice de Saint-Aubin lui appartient [AD 10 - E* 2890]

111 Symon VERNIER paye censive à Saint-Aubin en 1559-1561; sa veuve paye en 1562-1572; elle paye à la décharge des hoirs de Jehan VILLAIN en 1564; Denis MERCIER a acheté sa censive en 1573 [AD 10 - E* 2881]

112 Guillaume VERNIER paye censive à Saint-Aubin en 1576-1577; il paye comme tuteur des enfants ou hoirs de Jehan MATIGNON en 1576, 1578-1579; Claude COLLAS paye à sa décharge en 1579 [AD 10 - E* 2881]

G. Christophe, laboureur à Fontaine-Mâcon, ! en 1601-1610

∞ à Marguerite GALLOIS, † /1608

∞(2) à Barbe PINET, ! en 1609, fille de François P.

En 1601, Jean GALLOIS déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin le quart d'une mesure à partager avec Guillaume DESQUINS à cause de sa femme (Marguerite GALLOIS) et les enfants de Christophe VERNIER¹¹³.

En 1608, François GALLOIS, Guillaume DESQUAINS (époux de Marguerite GALLOIS), Jean GALLOIS, laboureurs à Saint-Aubin, vendent des terres à Marnay à partager par indivis avec Christophe VERNIER, laboureur à Fontaine-Macon, veuf de Marguerite GALLOIS¹¹⁴.

En 1609, intervient Barbe PINET, épouse de Christophe VERNIER, laboureur à Fontaine-Mâcon, et fille de François PINET¹¹⁵.

En 1610¹¹⁶, Christophe VERNIER, laboureur à

113 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 13.8.1601 de Honorable Homme Jehan GALLOYS, lieutenant en la justice de Saint-Aubin, qui signe "J Galloys" avec paraphe, pour:

- ...
- la quatrième partie d'une mesure, pré et alinois contenant un arpent ou environ à partir avec Guillaume DESQUINS à cause de sa femme et les enfants de Cristofle VERNIER [AD 10 - E* 2874]

114 Le 11.8.1608, François GALLOIS, Guillaume DESQUAINS, Jean GALLOYS, laboureurs à Saint-Aubin, vendent à Honorable Homme Simon PARASTRE, des terres à Marnay à partir par indivis avec Christophle VERNIER, laboureur à Fontaine-Macon, mari de feu Marguerite GALLOIS [AD 10 - 84 H 3]

115 Le 11.5.1609, Honorable Homme Christophe VERNIER, laboureur à Fontaine-Mâcon, époux de Barbe PINET, à cause d'elle, fille de François PINET, et Jean DESPENCIER, laboureur demeurant à Saint-Aubin, oncle et curateur, vendent à Honorable Homme Maître Simon PARASTRE, receveur de la terre et seigneurie de Marnay, 7 quartiers 8 cordes de pré au finage de Marnay, le surplus est à l'acheteur par acquisition de François GALLOIS, Guillaume DESQUAINS et Jean GALLOIS, laboureurs à Saint-Aubin.

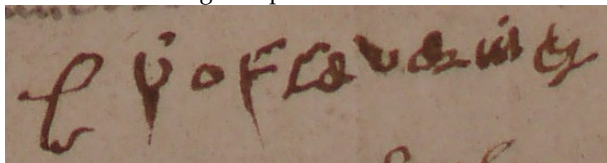
Comparaissent ensuite Martin GRAND, vigneron demeurant au faubourg de Nogent, et Anne DESPENCIER, sa femme, ayant renoncé au droit de douaire au profit de sa fille Anne PINET, comme étant ladite Anne DESPENCIER veuve de François PINET.

Lesdits VERNIER et DESPENCIER signent, les autres ne savent pas signer [AD 10 - E* 3011]

116 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 7.8.1610 de Cristophle VERNIER, laboureur demeurant à Fontaine-Mâcon, qui signe "Xpofle Vernier" ou "Cp~e Vernier", pour:

- la moitié de cinq quartiers de terre au finage de Saint Aubin lieudit le Pont au Pied, entre les hoirs Jehan SURTIN et Martin TROTTIN, le chemin de la Venerie et les pastures grasses
- un quartier de terre au finage de St Aubin au lieudit au dessus de la maison de Symon JUBÉLOT, entre

Fontaine-Mâcon, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre la moitié d'un demi-arpent qui fut à Jean LALEMENT, et qu'il partage avec les héritiers de feu Marguerite GALLOIS. Il signe "Xpofle Vernier".



Dans les registres de Fontaine-Mâcon, on trouve un autre Christophe VERNIER, ∞ à Barbe, (†) 1581/1582 Fontaine-Mâcon, d'où :

Michel MERCYER et Guill. DESQUAINS, sur la terre de l'église de St Aubin et la rue commune

- la moitié de cinq quartiers de terre au finage de Saint Aubin lieudit le .onnerat, entre Jeh. SYMON et Jeh. PILLAVEYNE, sur le chemin de Troyes et les terres de Saint Pere
- la moitié de cinq quartiers de terre audit finage de Saint Aubin lieudit La Martre, entre Michel MERCYER et Fran. BEGAT, le chemin de l'Etrier et Guillaume GILLE
- un quartier de terre au finage de La Chapelle lieudit Beauregard, entre les hoirs Jehan SURTIN et lesdits hoirs SURTIN, les mêmes et plusieurs tournis
- un quartier 16 cordes de terre labourable audit finage de Saint Aubin lieudit près le Foullon Gillet, entre Laurens LE MADRE et Nicol. DE LARCHE, sur les pastures et le chemin ferrant
- un quartier de terre faisant la moitié d'un demi-arpent au finage de Saint Aubin lieudit la terre Jeh. SIMON, à prendre ledit quartier attenant des hoirs Alexis MARLIN, plus une autre pièce de terre contenant un quartier et demi pris en une pièce de six quartiers et demi attenant aux hoirs Marquet LARIBLE au lieudit La Chosme
- une autre pièce de terre contenant un quartier pris en une pièce de deux arpents appelée la terre de Nicolas DUCLOS à prendre attenant à la veuve Jeh. GALLOIS, plus un quartier de terre près la maison de Jehan FONTEYNE, audit finage de St Aubin, icelui quartier à prendre attenant de celui qui va devers soleil levant
- une autre pièce de contenant un quartier pris en une pièce de deux arpents appelé la terre Jehan SIMON, à prendre attenant de Nicolas GALLOIS
- une autre pièce de terre près le Chesne du Guet, contenant un quartier et demi faisant moitié de trois quartiers, à prendre attenant de Fran. GALLOIS
- une autre pièce de terre audit finage au lieudit La Croix Pillaveyne, contenant un quartier pris en trois quartiers, attenant d'Ysaac GALLOIS
- un quartier de terre au lieudit la rue ou ruelle près la maison de Jacques MERCYER à prendre devers soleil levant, entre les hoirs Laurens LE MADRE et le quatrième lot, le chemin de la Venerie et les pastures grasses
- un quartier de terre au lieudit Paradis, entre Nicolas GALLOIS et Monsieur de BRIEL, les terres de la cure
- la moitié d'un quartier et demi de terre au lieudit le Foullon Gillet, à prendre devers soleil couchant, tenant de Monsieur Denis BARBETTE

- Benoitte, b 20.4.1578 p Nicolas SUYNOT, m Barbe fille de Fiacre AUBERT & Nicole fille de Loys VERNIER. Cette Benoitte pourrait elle-même être l'épouse de Michel MERCIER, et parente de Christophe VERNIER, lieutenant en la justice de Fontaine-Mâcon, et de Barbe VERNIER, épouse de Claude BOURGEOIS, sergent à Fontaine-Mâcon
- Rocquette, ! marraine en 1586 à Fontaine-Mâcon

H. Jean, à La Chapelle-Godefroy, ∞ /1629 à Nicole TROTIN, marraine à La Chapelle-Godefroy le 25.10.1640

Marthe, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy le 16.6.1647, peut-être ∞ / 1663 à Nicolas ANDREY

Anne, b 15.12.1629 La Chapelle-Godefroy, p Michel fils de † Jehan GORGIN, m Anne fille de Fiacre DAOUST

Anne, b 30.7.1635 La Chapelle-Godefroy, p Nicolas DAOUST, m Quentine POPILLARD, peut-être ∞ à Edmé ROZÉ

I. Jean¹¹⁷, Honorable Homme, laboureur à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 15.6.1650, fils de Christophe V., lieutenant de Fontaine-Mâcon, ∞ /1646 à Honnête Femme Louise BRUSLÉ, ne sait pas signer, marraine à La Chapelle-Godefroy les 19.10.1646, 20.12.1646 et 6.4.1648, ∞(2) à Martin BOURDIN, laboureur à Villadin, fille de Maître Jean B. et Marguerite SIMON

En 1648, une mention marginale dans les registres

-
- demi-arpent de terre pris en un arpent lieudit la terre Jehan SIMON, à prendre devers soleil levant, tenant à François GALLOIS
 - un quartier de terre pris en une pièce de trois quartiers au lieudit la terre de Jeh. MAROTTE à prendre au milieu des trois quartiers
 - un quartier de terre faisant moitié de demi-arpent lieudit Chapaleux appelé le demi-arpent de Messire Nicolas DESQUAINS à prendre devers soleil couchant
 - la moitié d'un quartier de terre au finage de Saint Aubin à prendre devers soleil couchant
 - un quartier de terre pris en une pièce de demi-arpent, lieudit l'accin qui fut à Jehan LALEMENT, partant avec les héritiers de feu (Jeh. barré) Nicollas GALLOYS, toute ladite pièce entre Guillaume DECENS et les héritiers de Nicollas MERCIER, P.re PILLAVENNE et Guillaume GILLE
 - la moitié d'un quartier et demi d'aulnois audit finage lieudit le Foullon Gillet, entre le S.r dudit St Aubin et M.e Nicollas COUSSIN, la rivière d'Arduison et la voie commune
 - la moitié d'un demi-quartier d'aulnois audit lieu, entre François DE... et Pierre PILLAVEINE, ladite rivière et la voie commune
 - un total de 7 arpents et 9 cordes 3/4 de terre [AD 10 - E* 2874]

117 Jean fils de Christophe VERNIER (lieutenant en la Mairie de Fontaine-Mâcon) est parrain à Fontaine-Mâcon les 14.12.1629, 4.1.1630, 19.2.1630, 28.9.1633, 4.6.1634, 24.12.1634, 23.3.1635, 3.2.1636, 26.5.1636, 9.11.1637, 19.5.1639, 11.9.1640, 22.1.1641

paroissiaux de La Chapelle-Godefroy indique que Jean VERNIER est le fils du lieutenant de Mâcon, et qu'il est "bon habitant"¹¹⁸.

En 1696, Catherine VERNIER, épouse de Paquet VELU, laboureur au Port-lès-Nogent, intervient pour la succession de sa sœur Nicole VERNIER, épouse de Jean PONCE, laboureur à Fay. Elles sont toutes deux héritières pour moitié de Jean VERNIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Louise BRUSLEY, héritière de ses père et mère Maître Jean BRUSLEY et Marguerite SIMON¹¹⁹.

Jean VERNIER et Louise BRUSLÉ sont les parents de: Nicole, ∞ à Jean PONCE, laboureur à Fay-lès-Marcilly

Catherine, b 12.9.1646 La Chapelle-Godefroy, p Laurent fils de Maistre Jean VERNIER, lieutenant en la justice de Macon, m Catherine ASSELIN, épouse de Denis MOREAU, ∞ à Paquet VELU, laboureur au Port-lès-Nogent

Edmée, b 13.10.1648 La Chapelle-Godefroy, p Jean NUGAULT, Escuyer seigneur de la Chappelle, m Edmée MERCIER, épouse de honorable homme Pierre CHASTELAIN

Jacques, b 16.2.1650 La Chapelle-Godefroy, p Jacque NUGAULT, Escuyer Seigneur de St Aubin, signe, m Anne Marie NUGAULT, signe, fille de Jean NUGAULT, Escuyer Seigneur de la Chappelle

J. Gervais, Honorable Homme, Maître, signe, laboureur, demeurant à Fontaine-Mâcon, procureur fiscal en la justice des Ormeaux, ! parrain en 1636-1641 à Fontaine-Mâcon, fils de Laurent V., † 1629/1631, et Edmée LE ROUX¹²⁰, ∞ 14.7.1653 à Honnête Femme Marie GILOPPÉ, ! en 1692, probablement fille de Claude G. et Gillette LEFEBURE

En 1656, Edmé BOUDIER, laboureur à Trancault, intervient comme héritier à cause de sa femme de 8 livres 17 sols de rente provenant de Laurent VERNIER, laboureur au Clos de Scellière, et Edmée LEROUX, son épouse en premières noces et femme d'Edmé BOUDIER. Il partage cette rente avec Gervais VERNIER¹²¹.

118 Mention marginale d'un acte du 6.4.1648 "Jean Vernier, fils du lieutenant de Mascon, bon habitant"

119 Le 26.5.1696, acte de succession de Nicolle VERNIER, épouse de Jean PONCE, laboureur à Fay, fille et héritière pour la moitié de Jean VERNIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy, et Louise BRUSLEY, épouse en secondes noces de Martin BOURDIN, laboureur à Villadin, et Catherine VERNIER, épouse de Pasquet VELU, laboureur au Port-lès-Nogent, sa sœur, héritière de l'autre moitié. Louyse BRUSLEY est héritière de la succession de Maître Jean BRUSLEY et Marguerite SIMON, ses père et mère [AD 10 - 2 E 66/33]

120 Le 29.1.1635, Claude LEMERLE, vigneron à Fontaine-Mâcon, et Charlotte BELLOT, veuve de Jeh. MOREAU, audit lieu, passent un contrat avec Edmée LEROUX, veuve de Laurent VERNIER, demeurant au Clos de Selière [AD 10 - 2 E 66/9]

121 Le 6.6.1656 (2 actes), Jean BOURGEOIS, vigneron à

En 1688, Honnête Femme Marie GILLOPPÉ, veuve de Gervais VERNIER, laboureur à Fontaine-Mâcon, et Claude VERNIER, son fils, demeurant à Mâcon, prennent le bail de 22 arpents de terre à Mâcon. Ils signent "Marie Giloppé", "C Vernier" avec paraphe¹²².

En 1695, Marie GILLOPPÉ, veuve de Gervais VERNIER, constitue Claude VERNIER, son fils, son procureur¹²³.

Gervais VERNIER et Marie GILLOPPÉ sont les parents de:

Françoise, ne sait pas signer puis signe: Françoise Vernier, sage femme, ! en 1675, ! 15.1.1718 à Fontaine-Mâcon, de Fontaine-Mâcon, b 3.8.1654, p François HENNEQUIN, m Jeanne DUPONT, ∞ 22.2.1683¹²⁴ à François DANGLURE, cabaretier, manouvrier, sergent dans la mairie de Saint-Aubin, "qui ne sont d'aucun mettier", ° ca 1646, † 3.4.1713, (†) le 4, fils de François D., † /1683, et Anne COLLET

Marie, signe, ∞ 8.9.1686 Nogent/Seine à Jacques CHERPISEAU, maître boulanger, fils de Jacques C., marchand, † /1686, et Jeanne HERLUISSON

Claude (M), signe, b 20.2.1660 Fontaine-Mâcon, p Honorable Hoe. Claude GALLION, de St Aubin, m Marie BOUDIE

Gillette, ne sait pas signer, b 8.1.1663 Fontaine-Mâcon, p Jean BOUDIER, de Trainel, signe, m Gillette LE FEBURE, de St Aubin, signe, ∞ 25.11.1686 à François LAMBERT, charpentier, ° ca 1660, fils de Gérard L., † /1686, et Simone DUPORT, † /1686

Edmée, ! en 1687, b 15.6.1665 Fontaine-Mâcon, m Esmée GILOPÉ, p Jean BOUDIER, signe

Anne, ! marraine en 1689 à Fontaine-Mâcon, ° 5.2.1668 Fontaine-Mâcon, b le 7, m Anne POIRAT, ne sait pas signer, p Jacque GALLION, de St Aubin, ne sait pas signer, ∞ 5.5.1695 Avon-la-Pèze, "avec dispense de 2 bans attendu que ledit BABELIN s'estant engagé parmi les dragons devait partir le 6 dudit mois pour se rendre à Vertu ou estoit sa garnison et sa compagnie" à Jean BABELIN, ° ca 1.1675, † 31.7.1695 "il est mort dragon au siège de Namur [...] d'un ecla de bombe qui l'a frappe a la teste", fils de Jean B., procureur fiscal de la paroisse de Saint-Aubin, et Jeanne BILLOU

Claude (F ?), b 29.7.1674 Fontaine-Mâcon, p Claude GAILLION, de St Aubin, m Anne BOUDIE, ne sait pas signer

K. Laurent, maître arpenteur juré, ! en 1706, † 28.10.1693 Fontaine-Mâcon, (†) le 29, ∞ à Martine PHILIPPON, fille de Claude P. et Marguerite BENOIST dit NOE, ∞(1) à Hubert LEGRAND, ∞(3) 26.11.1695 Fontaine-Mâcon à Roch THIEBAULT

Edmée, signe: Edmée Vernier, ! en 1706, b 3.6.1685 Fontaine-Mâcon, m Esmée LE GRAND, p Pierre GAMBIER, laboureur, ∞ 7.2.1707 Fontaine-Mâcon à Louis L'HERMITTE, fils de Claude L., vigneron, et Nicole BOYARD

VERRON

124 Témoins: Marie GILLOPPÉ/GILOPÉ, signe, mère de l'épouse, Nicolas DANGLUZE, signe, frère de l'époux, Laurend TRUDE, signe, beau-frère de l'époux, Anne DANGLUZE, signe, sœur de l'époux, veuve de Nicolas MOINAT, Claude VERNIER, signe, frère de l'épouse, Marie VERNIER, signe, sœur de l'épouse, Claude VERNIER, ne sait pas signer et Antoine SIMON, ne sait pas signer

Fontaine-Mâcon, et Lupienne REGNAULT, sa femme, fille et unique héritière de feu Laurent, laboureur à Fontaine-Mâcon, vendent à Edmé BOUDIER, laboureur à Trancault, héritier à cause de sa femme de 8 livres 17 sols de rente de Laurent VERNIER, laboureur du Cloz de Scellière, et Edmée LEROUX, son épouse en premières noces et femme d'Edmé BOUDIER. Partage avec Gervais VERNIER. Mention de 2 obligations au profit de Laurent VERNIER les 26.1.1628 et 26.11.1633 par Laurent REGNAULT [AD 10 - 2 E 66/15]

122 Le 22.8.1688, Honnête Femme Marie GILLOPPÉ, veuve de Gervais VERNIER, laboureur à Fontaine-Mâcon, et Claude VERNIER, son fils, demeurant à Mâcon, prennent à titre de loyer de Demoiselle Marie DE CHAMBRE, 22 arpents de terre à Mâcon. L'acte est signé "Marie Giloppé", "M de Chambre", "C Vernier" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/29]

123 Le 22.6.1695, Marie GILLOPPÉ, veuve de Laurent VERNIER, laboureur demeurant à Fontaine-Mâcon, constitue son procureur général et spécial Claude VERNIER, son fils, laboureur à Mâcon. Ils signent "Marie Gilope" et "C Vernier" [AD 10 - 2 E 66/32]

A. Richard, ne sait pas signer, ∞ à Marguerite JOURDAIN, † /1669

Richard, ∞ à Marie NICOLAS

A.1. Richard, ∞ 5.8.1669¹²⁵ à Marie NICOLAS, fille de Jean N. et Catherine GALLOIS

Marie, b 24.10.1669, p Honorable Hoe. Pierre PILLAVOYNE, greffier, m Marie BARDYE, veuve de Urbain LE CLERC, lab.

VESOU

A. Nicolas, manouvrier, ! en 1602-1611, ∞ à Jeanne

En 1602, Nicolas VESOU, manouvrier à Saint-Aubin, prend de l'Abbaye du Paraclét le bail d'un demi-arpent de terre à condition d'y planter de la vigne¹²⁶.

Nicolas VESOU paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1607 à 1611 pour son fils¹²⁷.

En 1609, Nicolas VESOU, déclare une maison au censier du seigneur de Saint-Aubin, comme tuteur de Denis, son fils¹²⁸.

Nicolas VESOU et Jeanne sont les parents de:

Denis, ! en 1612-1619¹²⁹

Nicole, b 11.6.1606, p Noble Nicolas NUGAULT, m Marie fille de François DE FLERS, et Barbe fille de David ROUZE, probablement ∞ /1626 à Jacques MOUCHIN

Guillaume, b 6.9.1611, p Guillaume MIGORDIN et Pasquet BENOIST, m Angélique DE FLERS, ∞ à Louise D'AOUST

probablement Jeanne, ∞(1) /1634 à Hubert TROTIN; ∞(2) /1645 à Etienne SURTIN¹³⁰

probablement Antoine, ∞ /1641 à Marie VALLÉE¹³¹

A.1. Guillaume, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy les 2.10.1639 et 1.9.1641, (†) 14.11.1642 La Chapelle-Godefroy, ∞ 1.8.1640 La Chapelle-Godefroy à Louise D'AOUST, fille de Fiacre D., † /1640, peut-être ∞(2) à Edmé VIEILLARD

Catherine, b 19.5.1641 La Chapelle-Godefroy, p Barnabé AUBER, ne sait pas signer, fils de Michel AUBER, m Chatherine ASSELIN, ne sait pas signer, épouse de Denys MOREAU

VIEILLARD

A. Edmé, vigneron à La Chapelle-Godefroy, † 24.1.1667 La Chapelle-Godefroy, (†) le 25, ∞ à Louise D'AOUST, marraine à La Chapelle-Godefroy le 30.5.1650, ° ca 1617, (†) 27.1.1687, peut-être fille de Fiacre D., ∞(1) à Guillaume VESON

Gervaise, marraine le 23.1.1670 à La Chapelle-Godefroy, b 8.6.1654 La Chapelle-Godefroy, p Jean REGNART, vigneron, m Gervaise fille de † Guillaume DESQUAINS, ∞ 29.6.1677 à Antoine QUINSON, manouvrier, fils de Jean Q. et Barbe MOUCHIN

Anne, † 1.11.1666 La Chapelle-Godefroy, (†) le 2

VIGNER ou VIGNES

Tous les membres de cette famille sont cités à La Chapelle-Godefroy dans la première moitié du XVIème siècle. Plusieurs d'entre eux viennent de Villiers ou Vilart, sans doute un lieudit de La Chapelle-Godefroy.

125 Bans publiés à Nogent sur Seine et St Aubin

126 Le 25.10.1602, devant F. DUPONT, Nicolas VEZON, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét le bail à rente d'un demi-arpent de terre à Pothière, à condition d'y planter de la vigne et d'aller pressurer les raisins en provenant au pressoir de l'abbaye du Paraclét [AD 10 - 24 H 66]

127 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Denis VEZON paye censive en 1605; Nicolas VEZON paye pour son fils chaque année de 1606 à 1611; Denis LECLERC paye en l'acquet de Nicolas VEZON et sa femme en 1606 [AD 10 - E* 2883]

128 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 17.10.1609 de Nicollas VESOU, qui ne sait pas signer, tuteur de Denis, son fils, pour:

- une maison, cour, et un petit jardin au bout de ladite maison, avec 8 cordes de terre environ à faire chénevière, entre Jehan BENOIST et la veuve Richard NOBLET, la grand rue proche le poteau dudit Saint Aubin et la cour commune et mitoyenne entre ledit BENOIST et ladite NOBLET
- un quartier de terre sur ledit finage dudit Saint Aubin lieudit La Tavelle, entre Pasquet GRILOT et la terre de l'église dudit St Aubin, la terre des Mergers et plusieurs
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Pasquet GRILOT et plusieurs, Pierre MEROSSE et -
- Taxé à 3 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

129 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Denis VEZOU ou VESOUT paye en 1612-1615, 1618-1619. Denis VEZOU paye pour son fils en 1612.

Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Jehan GALLOIS paye en 1622 en l'acquit de Denis VEZOU pour demi-arpent de terre assis en la Tavelle en deux pièces par lui acquises - doit lods et ventes -

130 d'où Quentin, b 15.10.1645 La Chapelle-Godefroy, m Nicolle VESOUTTE, veuve de Jacque MOUCHIN, de Saint-Aubin

131 d'où Claude (M), b 19.9.1641 La Chapelle-Godefroy, p Claude fils de Paquet GRISLAT

A. Jeannin, de Villiers, ! en 1506-1522 à La Chapelle-Godefroy

Jean ou Jeannin VIGNER de Villiers, paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1506 et 1507, puis en 1521 et 1522¹³².

B. Jean dit Benoist, ! en 1491-1507 à La Chapelle-Godefroy

Jean VIGNER dit Benoist paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy pour sa vigne de 1502 à 1507. Il est sans doute le Jean VIGNER qui paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 pour sa vigne¹³³.

C. Nicolas, de Vilart, ! en 1518-1522 à La Chapelle-Godefroy, † /1541, ∞ à "La Cadotte", ! en 1541

Nicolas VIGNES de Vilart paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1518 à 1522¹³⁴.

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 apparaît La Cadotte, veuve de feu Nicolas VIGNER¹³⁵.

D. Pierre, de Villiers, ! en 1505-1541 à La Chapelle-Godefroy

Pierre VIGNER, de Villiers, paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy de 1505 à 1507 puis en 1521 et 1522. Il paye pour 3 quartiers de vigne acquis de Jean HUGUENIN¹³⁶.

Dans une liste des habitants de La Chapelle-Godefroy établie en 1541 apparaît Pierre VIGNER¹³⁷.

E. Sébastien, ! en 1521-1522 à La Chapelle-Godefroy

Sébastien (Bastien) VIGNER paye censive au seigneur de La Chapelle-Godefroy en 1521 et 1522¹³⁸.

F. Etiennot, ! en 1518 à La Chapelle-Godefroy

Etiennot VIGNER paye censive au seigneur de La

132 Jehan(in) VIGNER de Villiers paye cens à La Chapelle en 1506 et 1507; Jehannat VIGNER paye en 1521 et 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

133 Jehan VIGNE paye cens à Saint-Aubin en 1491 pour sa plante; Jeh. VIGNER dit Benoist paye à La Chapelle en 1502 et 1507 pour ses vignes de la côte Saint-Michel [AD 10 - E* 2880]

134 Nicolas VIGNES paye cens à La Chapelle en 1518; Nicolas VIGNE de Vilart paye en 1521 et 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

135 La Cadotte, veuve de feu Colas VIGNER, est citée dans une liste d'habitants de La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

136 Pierre VIGNER paye cens à La Chapelle en 1505 et 1506 pour une terre qu'il a acquise de Jehan HUGUENIN; il paye en 1506 pour trois quartiers de vignes acquis de Jehan HUGUENIN; Pierre VIGNER de Villiers paye cens à La Chapelle en 1507; il paye en 1521 et 1522 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

137 Pierre VIGNER est cité dans une liste d'habitants de La Chapelle-Godefroy le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

138 Bastie. VIGNER paye cens en 1521 à La Chapelle où il fait défaut; il paye à La Chapelle en 1522 trois males et Colinet ROUSAT une male à cause de l'acquisition d'un quartier qu'il a fait dudit Bastien [AD 10 - E* 2880]

Chapelle-Godefroy en 1518¹³⁹.

VIGNERON

A. Claude, pauvre mendiant, de Saint-Martin de Montigny-Montfort, diocèse de Langres, proche la ville de Montbart, (†) 20.8.1691

VILLAIN

A. Nicolas, † /1491

Les héritiers de Nicolas VILLAIN payent censive au seigneur de Saint-Aubin en 1491 et 1494 pour leurs terres devers la Garenne¹⁴⁰.

B. François, ! en 1530-1546, † /1559, ∞ à Laurence, † /1546

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis pour l'Abbaye du Paraclet entre 1530 et 1532:

François VILLAIN déclare une maison rue au Rasle avec Simone MEUNIER, Jehan BEGNET et la veuve de Thévenin BARBOTIN^{141, 142}

François VILLAIN paye pour 1 quartier de terre qu'il tient de Jeanne CHEVALIER^{143, 144}

139 Thie.not VIGNES paye censive en 1518 à La Chapelle [AD 10 - E* 2880]

140 Les hoirs de Nicolas VILLAIN payent cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494 pour leurs terres devers la Garenne [AD 10 - E* 2880]

141 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Simonne MEUSNIERE, Jehan BEGNET, la veuve de Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN pour une maison, jardin, aisances rue au Rale, entre Durant COLAS et Guillm. VAULONNE [AD 10 - E* 2875]

142 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin. Le 3.5.1532, Simonne MEUSNIER, Jehan BEGNET (BEGNET), la veuve Thevenin BARBOTIN et François VILLAIN déclarent une maison et jardin rue au Rasle contenant 1/2 quartier, entre la veuve Thybault BROQUARD et Guillet VAULO.NE (en 1623 aux hoirs Simon JUBLOT; en 1643 BERTELLOT a épousé la fille JUBELOT, demeurant au faubourg de Nogent)

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

143 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, la veuve et les héritiers de feu Symon CHEVALLYER déclarent 1 quartier de terre rue au Rasle

Le 3.2.1532, Jehanne CHEVALIERE déclare un quartier de terre rue au Rasle (plus tard, Jean BOSSU, l'église de Saint-Aubin et autres), François VILLAIN paye l'article ci-dessus

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

144 En 1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Jehanne CHEVALIERE déclare:

➤ 1 quartier de terre en la rue au Rasle, payé par

François VILLAIN paye pour 1 quartier de vigne qu'il tient de Jean le jeune et Aubin BROCARD¹⁴⁵

François VILLAIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1533¹⁴⁶.

François VILLAIN paye sa contribution au censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin de 1535 à 1538. En 1535 et 1536, il paye avec Denis VANIER¹⁴⁷.

Dans une liste des habitants de Saint-Aubin établie en 1541 apparaît François VILLAIN¹⁴⁸.

En 1546, Jacques ROUSSAT est désigné tuteur des enfants mineurs de François VILLAIN et Laurence sa femme¹⁴⁹.

En 1559, les héritiers de François VILLAIN payent censive à Saint-Aubin¹⁵⁰.

François VILLAIN et Laurence sont sans doute les parents des trois enfants suivant, qui se partageant une maison à Saint-Aubin en 1561¹⁵¹:

Jean
Jacquette
Jeanne, ∞ à Simon PIGOT

B.1. Jean, † /1563

Simon VERNIER et Durant COLAS sont candidats à la tutelle des enfants de François VILLAIN en 1546 alors que, en 1563 et 1564, la veuve de Simon VERNIER et Georges COLAS (fils de Durant) payent censive pour (les héritiers de) Jean VILLAIN¹⁵².

En 1568, un Jean VILLAIN, demeurant à Nogent/Seine, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁵³.

D. Edmé, ne sait pas signer, voiturier par eau, de Marnay, ! en 1694

D. Louis¹⁵⁴, ne sait pas signer, marinier, marchand, ! en 1702-1704

VILLEMAYN

A. Zacarie, vigneron à La Chapelle-Godefroy, parrain à La Chapelle-Godefroy le 16.10.1581, ! en 1569-1571, ∞ à Claude, (†) en 10.1580 La Chapelle-Godefroy¹⁵⁵

En 1569, Zacarie VILLEMAYN achète à deux membres de la famille GUMERY 2 parts sur 6 d'un bois à La Croslière. En 1571, il revend 3 parts sur 6 de ce bois¹⁵⁶.

152 Georges COLAS paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Jehan VILAIN en 1564-1565 (et de Claude D... en 1565); la veuve de Symon VENYER paye à la décharge de ses hoirs en 1564 [AD 10 - E* 2881]

153 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 31.7.1568 de Jehan VILLAIN, demeurant à Nogent sur Seyne:

➤ une petite portion de pré au finage de Saint Aubin lieudit la rue aux Rasles, entre la rue commune et Jehan GALLOYS, la rivière et P.re BEIGNOT & une ruelle commune

➤ Taxé à 7 sols de cens. [AD 10 - E* 2875]

154 Louis VILLAIN, âgé de 25 ans, demeurant à Marnay, signe: 'Louis Villain', fils de Louis V., bachoteur, ne sait pas signer, et feu Claude PARISOT, ∞ 21.11.1718 Avant-lès-Marcilly à Catherine FAYOLLE, âgée de 19 ans, demeurant à Avant, ne sait pas signer, fille d'Edmé F., laboureur, ne sait pas signer, et feue Jeanne ADAM

155 Son exécuteur testamentaire est Zacarie VILLEM., son mari

156 Le 8.7.1569, Hubert MAROIS, marchand chausseur à Nogent, pour Pierre GUMERY, son oncle, manouvrier à Saint-Parre les Verdun, vend à Zacarie VILLEMAYN, vigneron à La Chapelle Godefroy, 1/6 de bois à La Croslière, en indivis avec Jean GUMERY, Claude GUMERY et autres, advenus audit Pierre GUMERY par le décès de Jean GUMERY, son neveu.

Le 18.9.1569, Honorable Homme Claude GUMERY, marchand à Nogent, vend 1/6 de bois à Zacharie VILLEMAYN, advenu par le décès de Jean GUMERY, son cousin.

Le 30.11.1571, Zacarie VILLEMAYN à Nicolas BARBETTE, praticien à Nogent, vend 3/6 de bois, l'autre moitié à Françoise EURART ou CAVAS, femme dudit

François VILLAIN (en marge, François VILAIN tient) [AD 10 - 24 H 118]

145 Censier de l'Abbaye du Paraquet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Symonnet BROCARD, Jehan VOICTERIN et Pierre DE VIGNE déclarent 1 maison, oche et pré rue Chèvre, d'une part et d'un bout à Jehan DE ST AMOUR, d'autre part au chemin de La Planche et d'autre bout aux héritiers feu Pierre GIRARD

Ledit Symonnet BROCARD déclare 1 quartier de vigne au Houssoy

Le 3.5.1532, Jehan BROCARD le jeune et Aubin BROCARD déclarent 1 quartier de vigne au Houssoy, François VILLAIN paye

Le 16.8.1548, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

146 Francoys VILLAIN paye censive à Saint-Aubin en 1533 [AD 10 - E* 2880]

147 François VILLAIN et Denis VANIER/VANYER font une déclaration commune en 1535 et 1536 dans le censier de l'Abbaye du Paraquet pour Saint-Aubin. François VILLAIN/VILAIN déclare 1 quartier de vigne en 1535 et 1536 (2 fois). Il fait une autre déclaration entre 1535 et 1538 [AD 10 - 24 H 118]

148 Francoys VILLAIN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

149 Le 20.9.1546, les mineurs de François VILLAIN et Laurence sa femme, à l'encontre dudit VILLAIN, Laurens GILLES, Symon ... (VERNIER ?), Durant COLAS, Jehan QUINSSON, Jehan BEIGNOT, Jehan GALLOIS dit Monsieur et Jacques ROUSSAT. Le tuteur est Jacques ROUSSAT [AD 10 - E* 2890]

150 Les hoirs François VILLAIN payent censive à Saint-Aubin en 1559 [AD 10 - E* 2881]

151 Le x.10.1561, Symon PIGOT, foulon de draps et Jehanne VILLAIN, sa femme, à cause d'elle, demeurant à Saint-Aubin, vendent à Jehan BROCCUART, tisserand en toile demeurant à Saint-Aubin, 1/3 d'un chas de maison couverte de fer de fond en comble, à Saint-Aubin rue aux Charrons, partant avec Jehan VILLAIN et Jacquette VILLAIN, par indivis. Témoins Michel MASSE, boucher, et Louys P..., manouvrier demeurant à Marnay [AD 10 - 9 H 123]

En 1570, Jean GRAND paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour Zacarie VILLEMYN¹⁵⁷.

Zacarie VILLEMYN et Claude sont les parents de:

Paquet, ∞ à Paquette

A.1. Paquet, ne sait pas signer, vigneron à La Chapelle-Godefroy, ! en 1580-1593, parrain à La Chapelle-Godefroy les 15.4.1580, 15.5/9.1580 et 5.3.1582, ∞ en 1580 La Chapelle-Godefroy à Paquette, ∞(1) à Pierre ROUSSAT

Paquet VILLEMYN paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1580 et 1585. Il paye à cause de sa femme en 1580-1583. Plusieurs particuliers de Saint-Aubin payent pour lui: Jacques BOYVIN en 1581, Nicolas DAOUST en 1581, Claudine DAOUST en 1584 et 1585¹⁵⁸.

En 1589, Paquet VILLEMYN, vigneron à La Chapelle-Godefroy, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraquet comme tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Nicolas CHERMONT (?). Il ne sait pas signer¹⁵⁹.

Paquet VILLEMYN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593¹⁶⁰.

VILLERS

A. Joachim (Joain ?), ! en 1530

En 1530, Joain VILLERS déclare au censier de l'Abbaye du Paraquet une maison rue au Rasle¹⁶¹.

BARBETTE, en indivis avec Pierre ROUSSAT et GRILLOT l'avocat, avec une part acquise de Jean MOSARD l'aîné, époux de Denise GUMERY à cause d'elle [AD 10 - E* 3048]

157 Jehan GRAND paye censive à Saint-Aubin à la décharge de Zacarye VILLEMYN en 1570 [AD 10 - E* 2881]

158 Pasquet VILLEMYN paye censive à Saint-Aubin à cause de sa femme en 1580-1583; Jacques BOYNIN paye à sa décharge pour Anthoinette sa fille en 1581; Nicolas DAOUST paye à sa décharge en 1581; Claud(in)e DAOUST paye à sa décharge et à celle de Denis MERCIER en 1584-1585 [AD 10 - E* 2881]

159 Déclaration du 25.9.1589 de Nicolas COCHEPIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, en son nom, et Pasquet VILLEMIN, vigneron demeurant à La Chapelle-Godefroy, tuteur et curateur des enfants mineurs de feu Nicolas CHERMONT (?) pour 1/2 arpent de terre en Lézard. Ils ne savent pas signer. [AD 10 - 24 H 105]

160 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Pasquet VILLEMIN paye censive en 1593 pour quatre années pour ses terres [AD 10 - E* 2883]

161 Censive de l'Abbaye du Paraquet du 15.9.1530, déclaration de Joain VILLERS pour une maison et accin rue au Rasle, entre la veuve Thibault BROCARD et la veuve Jehan VOTON [AD 10 - E* 2875]

B. Edmé, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Jacqueline, marraine à La Chapelle-Godefroy les 12.1.1575 et 6.3.1575

C. Guillaume, ! en 1601

En 1601, Guillaume VILLIERS fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin¹⁶².

VILLETTE

A. Jean, maçon, ° ca 1635, (†) 8.6.1685, † 1685.6.7, ∞ 23.11.1667 (VALLETTE) à Marie GALLOIS, peut-être fille de Pierre G. et Barbe RIVIERE

Jacques, ° ca 1668, (†) 13.8.1688

Claude, ° & b 4.10.1669, p Claude GALLION, 13 ans, fils de M.e Claude G., receveur de Mad. LE BOUTHEILLIER, m Marie fille de M.e Leger JABOT (ou SABOT), maistre en trepenn..., dem.t à Pontz

Marthe, ° & b 4.10.1669, p M.e Mathurin DE BOST, charpentier, du pays de la Marche, paroisse de Laffa, de pnt en ce lieu, ne sait pas signer, m Marthe VERNIER, ne sait pas signer, épouse de Nicolas ANDRÉ, cabaretier

Marguerite, ° 1.4.1676, b le 3, p Gabriel BENOIST, vigneron, m Margueritte LEFEBURE, de la ville de Nogent

André, ° 14.8.1677, b le 15, p André GUILLEMARD, m Margueritte GALLOIS

Philibert, ° 2.10.1678, b le 3, p Philibert GUYON, m Anne fille de Jean BABELIN et Jeanne BILLOU

Pierre, b 25.12.1680, p Pierre GALLOIS, ne sait pas signer, oncle, m Helene VALÉE, ne sait pas signer, épouse de Gervais QUINSON

VINCENT

A. Claude, † /1533

En 1533, Guillemain POPILLARD paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour l'acquis des héritiers de feu Claude VINCENT¹⁶³.

162 Censier de Saint-Aubin de 1601, déclaration de Guille. VILLIERS, acquis de Hilaire DESQUAINS [AD 10 - E* 2883]

163 Guillemain POPILLARD paye à Saint-Aubin en 1533 pour l'acquis des hoirs feu Claude VINCENT [AD 10 - E* 2880]

B. Nicolas, Monsieur, signe: Vincent, maître d'école, recteur des écoles, ∞ à Marie CHAMPECENAY, ne sait pas signer

Marie Marguerite, ° ca 1698, (†) 24.1.1701 dans l'église

Denis Nicolas, ° 3.8.1701, b le 4, † 17.8.1701, p Honneste Garson Denis Francois BUSSOT, signe: Denis Francois Buisson, m Honneste Fille Edmée HERLUISON, signe: Edmée Herluison

C. Edmé, colleron, ∞ à Jeanne MILLARD, † /1687

Laurent, de Saint-Laurent de Nogent/Seine, ° ca 1665, ∞ 14.4.1687 à Claude BATAILLE, ° ca 1666, fille de Sebastien B., cordier, et Agathe VAILLANT

VIOLAINE (de)

Famille originaire de Nogent/Seine.

A. Alexandre, Honorable Homme, maître apothicaire à Nogent/Seine, fils de Jacques D. V., apothicaire et Marguerite MAILLARD

En 1671, Honnête Femme Jeanne CHAMBAULT, veuve de Honorable Homme Alexandre DE VIOLAINE, marchand maître apothicaire à Nogent/Seine, donne à Maître Louis DE VIOLAINE, son fils, qui veut accéder à la prêtrise, une maison à Nogent/Seine. Elle signe "Jeanne Chambault"¹⁶⁴.

En 1687, Honnête Femme Jeanne CHAMBAULT, veuve d'Alexandre DE VIOLAINE, maître apothicaire à Nogent/Seine, intervient dans un contrat avec Pierre GUIBAL, maître apothicaire, son gendre, et Jacques CHAMBAULT, marchand, son frère. Ils signent "Jeanne Chambault", "P Guibal" avec paraphe¹⁶⁵.

cm en 8.1639¹⁶⁶ à Honnête Femme Jeanne CHAMBAUD, signe: Jeanne Chambault, fille de Paquet C. et Simone DE LAULNAY

164 Le 31.7.1671, Honnête Femme Jeanne CHAMBAULT, veuve de Honorable Homme Alexandre DE VIOLAINE, marchand maître apothicaire à Nogent/Seine, donne à Maître Louis DE VIOLAINE, son fils, qui veut accéder à la prêtrise, une maison à Nogent/Seine. Elle signe "Jeanne Chambault" [AD 10 - 2 E 66/23]

165 Le 19.8.1687, Honnête Femme Jeanne CHAMBAULT, veuve d'Alexandre DE VIOLAINE, maître apothicaire à Nogent/Seine, prête son consentement de "vuidange" au profit de Honorable Homme Pierre GUIBAL, aussi maître apothicaire, son gendre, à la saisie sur elle faite à la requête dudit GUIBAL, entre les mains de Honorable Homme Jacques CHAMBAULT, marchand audit lieu, son frère. L'acte est signé "Jeanne Chambault", "P Guibal" avec paraphe [AD 10 - 2 E 66/29]

166 En 8.1639, contrat de mariage entre Honnête Alexandre DE VIOLAINE, fils de Honorable Homme Jacques, marchand maître apothicaire à Nogent/Seine et Marguerite MAILLART, et Honnête Fille Jehanne CHAMBAULT, fille de feu Honorable Homme Paquet et Honnête Femme Simone DE LAULNOIS, conductrice des cochers par eau de Nogent/Seine [AD 10 - 2 E 66/10]

Louis

Adrien, ∞ à Edmée PILLAVOINE

une fille, ∞ à Pierre GUIBAL, signe: P Guibal, maître apothicaire à Nogent/Seine

A.1. Adrien, Honorable Homme, signe: A. Vieleine, maître apothicaire, demeurant à Nogent/Seine, ! en 1692-1700

En 1695, Adrien DE VIOLAINE déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin 7 arpents 33 cordes¹⁶⁷.

∞ 9.9.1681 Nogent/Seine à Honnête Femme Edmée PILLAVOINE, fille de Charles P. et Edmée BESANÇON

Adrien, ° 29.8.1682 Nogent/Seine, b le 30, p Claude BAILLET, lab.r, m Jeanne CHAMBAUD, veuve d'Alexandre VIOLAINE

Edmée, b 20.1.1684 Nogent/Seine, p Pierre GUIBAL, oncle, M.e apotiq.re, m Jeanne PILLAVOINE épouse de Pierre DROUIN, marchand, signent

Armand Léon, ° 24.6.1685 Nogent/Seine, b le 26, p Noble Homme Armand Léon JACQUEREAU, m Damoiselle Margueritte DESPLATS

Catherine Barbe, ° 3.12.1686 Nogent/Seine, b le 4, † 16.12.1686 Nogent/Seine, (†) le 17

Jacques, ° 21.2.1689 Nogent/Seine, b le 22

Nicole Edmée, ° 15.1.1691 Nogent/Seine, b le 16

B. Armand Léon, signe: Armand Leon Violaïne, foulonnier, ! en 1707

VOIGNY

A. Denis, ! en 1572-1580, ∞ à Madelaine LARGENTIER

Denis VOIGNY, de Nogent/Seine, paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1572 et 1580^{168, 169}. Il y déclare sans doute des héritages de son épouse Madelaine LARGENTIER car la famille LARGENTIER déclare des biens à Saint-Aubin depuis 1488.

Denis VOIGNY et Madelaine LARGENTIER sont les parents de:

167 Déclaration au terrier du 18.6.1695 de Adrien DE VIOLAINE pour 7 arpents 33 cordes [AD 10 - E* 2876]

168 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Denis VOIGNY pour 1 article [AD 10 - E* 2882]

169 Claude AUBERT et Denis VOIGNY payent censive à Saint-Aubin en 1572; Denis VOIGNY paye en 1575-1578, 1580 [AD 10 - E* 2881]

Fiacre, b 7.2.1576 Nogent/Seine
 Edmée, b 16.2.1577 Nogent/Seine, p M.e Jean
 THEVENIN, m Edmée GUICHON & Nicole
 VOIGNY
 Léonard, b 27.3.1578 Nogent/Seine
 Catherine, b 25.11.1579 Nogent/Seine
 Catherine, b 12.3.1581 Nogent/Seine

VOISIN

A. Jean, Maître, ! en 1505-1533

Entre 1505 et 1529, plusieurs particuliers de Saint-Aubin, Thibault BROQUART puis Pierre DOURY, payent censive au seigneur de Saint-Aubin pour Maître Jean VOISIN. Il paye en 1533¹⁷⁰.

B. Denis, maître tisserand, demeurant à Troyes, paroisse Saint-Rémy, † /1689, ∞ à Jeanne MERCIER, ne sait pas signer

Edmée, non ∞ à Jean PICHON, maître taillandier, rue de la Tannerie, paroisse Saint-Jean à Troyes, d'où Lenon (?) ou Louis, ° 25.10.1689, b le 26, fils naturel, né chez Hieremye PETIT, marechal et hostelier, p Lon... HASTOI (ou GASTOI ?), m.e tonnelier, Troyes, signe: Lon... Hastoi (ou Gastoi), m Anne GOUBAULT, ne sait pas signer, épouse de Hieremye PETIT, † 26.10.1689, (†) le 28

C. Jean, berger à Gélannes, ∞ 30.6.1659 Gélannes à Marie PERCOLLET, ° ca 1631, ∞(2) 17.4.1673 Saint-Martin-de-Bossenay (42 et 40 ans)¹⁷¹ à Charles DAVOST, meunier à La Fosse, ° ca 1633

Edmé, de Nogent/Seine, b 18.3.1663 Gélannes, p Edme LE CLERC, m Barbe LE PAGE, ∞ à Catherine GALLOIS

Jeanne, b 11.12.1664 Gélannes, m Jeanne VOYSIN, p Claude CLERC

Marie, b 24.4.1667 Gélannes, m Marie JEANSSON, m Claude GOUET

C.1. Edmé, ne sait pas signer, manouvrier, meunier, marguillier de l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy, ! en 1694-1698, ∞ 21.7.1692 La Chapelle-Godefroy à Catherine GALLOIS, ° ca 1662, † 19.2.1706, (†) le 20, fille de Jean G. et Catherine MARCILLY

En 1694, Edmé VOISIN, manouvrier à Saint-Aubin, prend le bail du moulin à l'eau dépendant de La

Chapelle-Godefroy, dont jouissait Jean GALLOIS (son beau-père). Il ne sait pas signer¹⁷². En 1698, il renouvelle le bail¹⁷³.

En 1696, Edmé VOISIN, intervient comme co-marguillier de la Chapelle-Godefroy^{174, 175}.

En 1697, Edmé VOISIN, meunier au moulin de La Chapelle-Godefroy, et Catherine GALLOIS, sa femme, achètent la moitié d'une maison à Saint-Aubin. Ils ne savent pas signer¹⁷⁶.

Edmé VOISIN et Catherine GALLOIS sont les parents de:

172 Le 20.6.1694, Edmé VOISIN, qui ne sait pas signer, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, retient à titre de loyer et pension de grains de Pierre MAUCLERC, receveur de la terre et seigneurie de La Chapelle-Godefroy, au droit de Demoiselle Marie GUILLOT, veuve de Maître Pomponne D'ARNOUL, écuyer, seigneur de La Chapelle-Godefroy, qui les avait de Joseph CHARLES, bourgeois de Paris, fermier de la terre et seigneurie de La Chapelle-Godefroy, le moulin à l'eau et un petit morceau de pré dépendant de La Chapelle-Godefroy, dont jouissait Jean GALLOIS. L'acte est signé "Pierre Mauclerc" [AD 10 - 2 E 66/32]

173 Le 26.1.1698, Edmé VOISIN, meunier du moulin de La Chapelle-Godefroy prend le bail dudit moulin [AD 10 - 2 E 66/35]

174 Le 16.6.1696, Simon MAROT, manouvrier, et Edmé VOISIN, meunier, interviennent dans un contrat comme marguilliers de La Chapelle-Godefroy [AD 10 - 2 E 66/32]

175 Le 10.7.1696, les créanciers de la succession de feu Jean JACOPIN et Marie THOMAS, laboureur à La Chapelle-Godefroy :

- Maître Claude LEFEBURE
- Simon MAROT en son nom et comme marguillier de l'église et fabrique de La Chapelle-Godefroy, et Edmé VOISIN, son co-marguillier
- François CHAPUIS, collecteur des tailles pour l'année 1695 à La Chapelle-Godefroy
- Robert MAROT, collecteur des tailles pour l'année 1696 à La Chapelle-Godefroy
- Thomas MIGOURDIN, vigneron à La Chapelle-Godefroy
- Jacques LEPAGE, cordonnier
- Claude BEIGNOT, marchand
- Edmé CHAPUISSEAU, huissier

vendent des emblaves à Jean CHARON et Nicolas COLLET, laboureurs à Marnay, et Anthoine LIZET, bachotteur à Marnay [AD 10 - 2E 66/33]

176 Le 4.6.1697, François BALLIGAULT, charpentier à Saint-Aubin, vend à Edmé VOISIN, meunier au moulin de La Chapelle-Godefroy, époux de Catherine GALLOIS, la moitié d'une maison à Saint-Aubin, avec la cour en commun avec Edmé ROSÉ. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

170 Thibault BROQUART paye cens à Saint-Aubin en 1505, 1506 et 1510 pour les terres Maître Jehan VOISIN; Pierre DORY le jeune paye en 1513 pour les terres de Maître Jehan VOISIN pour cens; Pierre DOURY paye en 1520 (2 fois), 1527, 1528 et 1529 (2 fois) pour les terres de Maître Jehan VOISIN; Maître Jehan VOISIN paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

171 Témoins: M. Jean VALÉE, praticien, demeur. à Rigny La Nonneuse, signe, Nicolas DAVOST, sergent, signe, frère de l'époux, Nicolas GROSMART, laboureur, demeurant aud. lieu de La Fosse, signe, beau-frère de l'époux, Pierre CLERC, laboureur, demeur. aud. Gélannes, ne sait pas signer, beau-frère de l'épouse

- Jeanne, ° 28.1.1693, b le 29, p Jean GALLOIS, meusnier, de La Chapelle-Godefroy, oncle, m Jeanne MARCILLY, de St Laurent de Nogent sur Seine, (†) 15.4.1693
- Edmé, ° 22.5.1694, b le 23, p Edmé VILLAIN, voiturier par eau, de Marnay, ne sait pas signer, m Marie GALET, ne sait pas signer, épouse de Leonard ANCEAU, lab.r
- Edmé, ° 25.11.1695 La Chapelle-Godefroy, p Edmé CHERPUISÉAU, signe, m Nicolle DOMINO, ne sait pas signer
- Robert, ° 10.11.1697 La Chapelle-Godefroy, b le 11, p Robert LEGER, signe, m H. Femme Claude Margue. BOULARD, signe
- Jean, ° 16.4.1699 La Chapelle-Godefroy, b le 19, p Jean BRUN, signe, m Marie MESSAGEOT, signe
- Marie, ° 28.5.1701, b le 29, p Estienne MOINAT, de Nogent, signe: E Moinat, m Marie GALLOIS, de Nogent, ne sait pas signer, † & (†) 6.6.1701, "été portée le 6 juin au matin par sa nourrice sur le lit de son père, a été trouvée morte environ une heure après"
- Marie, b 13.8.1702, p Louis VILAIN, marinier, ne sait pas signer, m Marie ...I...E, de Marnay, ne sait pas signer
- Catherine, ° 6.4.1704, b le 7, p Claude CAILLE, ne sait pas signer, m Catherine DESHAYE, signe: Catherine Deshayé

VOITRIN

D'abord VOLTON ou VOULTON à la fin du XVIème et au début du XVIIème siècle, le nom deviendra VOICTURIN ou VOITERIN au cours des XVIème et XVIIème siècles puis simplement VOITRIN.

Les deux premiers membres connus de cette famille sont tous les deux déjà morts avant 1488, il s'agit d'Etienne et Rémi VOLTON, qui sont proches parents, probablement frères car leurs héritiers déclarent en commun des propriétés.

Quelques membres de cette famille n'ont pas été repris dans cette reconstitution^{177, 178, 179, 180, 181}.

177 Les hoirs de la VOICTERINNE payent à Saint-Aubin en 1519 et 1520 pour ses cens; Jaquin GRILAT paye pour elle en 1529 [AD 10 - E* 2880]

Nicole (?) VOICTRINE paye cens à Saint-Aubin en 1529 [AD 10 - E* 2880]

178 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Margot VOTONNE pour 1 jardin et oche rue au Rasle [AD 10 - E* 2875]

179 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan VOSTON déclare un jardin et oche rue au Rasle

Le 3.5.1532, Marquot (Margot, Margueritte) VOUTONNE (VOTONNE) déclare un jardin et oche rue au Rasle (plus tard, fait partie des maisons JUBLOT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

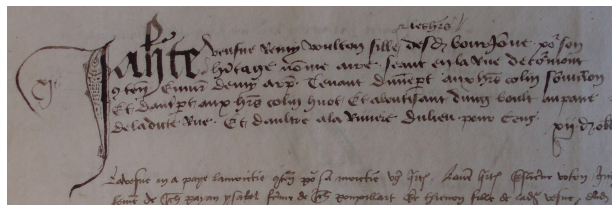
180 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Pasquet DIRESNE paye censive à la décharge de Foy VOICTERIN en 1593 [AD 10 - E* 2883]

181 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611,

A.1. Etienne, † /1488

A.2. Rémi, † /1488, ∞ à Jeannette BOURJONE, ! en 1488-1494, fille de Jean B.

Dans le censier de Saint-Aubin de 1488, Jeannette, veuve de Rémi VOULTON, déclare un héritage situé rue de Courmont¹⁸².



Dans le censier de 1488-1490, Jeannette, veuve de Rémi VOULTON est dite fille du défunt BOURJONE. Elle déclare des propriétés partagées par moitié avec les héritiers d'Etienne VOULTON.

Jeannette BOURJONE et Rémi VOULTON sont les parents de:

- Guillemette, ∞ à Jean PAYEN
- Isabelle, ∞ à Jean POPILLARD
- Tiénon

La veuve de Rémi VOUTON paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1494. Les héritiers ou enfants de Rémi VOUTON payent quant à eux entre 1491 et 1504. En 1495 et 1496, Guillaume COLLET paye pour la moitié des héritages de Rémy VOUTON, qu'il a probablement acquis de la veuve.

Les héritiers de Rémi VOUTON cités dans le censier sont:

- en 1499, Jean POPILLARD, Tiénon, fille de Rémi VOUTON et Guillemette, sœur de Tiénon.
- en 1505 et 1506, Jean PAYEN et Jean POPILLARD et en 1507 avec la troisième partie de Tiénon¹⁸³.

Marguerite VOICTERIN paye censive tant pour elle que pour les hoirs Jehan MIGOURDIN en 1599 pour 5 années, 1600, 1601 et 1602; Marguerite VOICTERIN paye chaque année de 1603 à 1609 [AD 10 - E* 2883]

182 En 1488-1490, Jah.te, femme de feu Remy VOULTON (et les héritiers), fille dudit BOURJONE (Jeha. BOURJONE), déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin, pour:

- son héritage en la rue de Cormont contenant environ demi-arpent entre les hoirs Colin SOMILLON et les hoirs Colin HUOT, le pavé de ladite rue et la rivière du lieu.

La veuve paye la moitié pour sa moitié, un quartier; l'autre quartier, Estienne VOTON, Guille.tte femme de Jeh. PAYAN, Ysabel femme de Jeh. POUPILLART et Thiénon fille de ladite veuve et dudit feu Remy VOTON, eux tous ensemble tiennent icelle autre moitié [AD 10 - 24 H 115]

183 La veuve de Remy VOUTON paye cens à Saint-Aubin en 1491 (2 fois) et 1494; la veuve et les hoirs payent en 1491 et 1493 pour leurs rentes et censives; les hoirs Remy VOSTON payent en 1496 (2 fois) pour la moitié de leurs héritages dont Guill. COLET fait l'autre moitié, pour la rente, pour la rente de leur maison; Guillm. COLET paye en 1495 pour sa part de la moitié des

A.2.A. Tiénon, ! en 1488-1504, † /1505

Tiénon VOLTONNE paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1499 et 1504, entre autre pour les héritages qui lui sont advenus par le décès de son père. Ses héritiers payent leur censive en 1504 et 1505 par les mains d'Etienne VOSTONNE, de Guillemette et de Jubelet VOSTONNE¹⁸⁴.

Qui est Tiénon VOLTONNE? S'agit-il d'une femme comme semble l'indiquer le censier de 1488 où Tiénon est dite "fille" ou d'un homme car les censiers de 1500 et 1502 réfère à Tiénon par "lui".

Etienne, Guillemette et Jubelet VOSTONNE sont-ils ses enfants, ses frère et sœurs?

A.X. NN.

Etienne
Guillemette
Jubelet

A.X.1. Etienne, laboureur à Monceau de Pont, garennier et garde de la garenne en 1503-1515, ! en 1491-1521, ° ca 1461, ∞ à Marguerite

Etienne VOULTON paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1491 et 1520.

En 1498 et 1499 puis en 1507, il déclare des terres acquises de Guillaume COLLET et qui furent à Rémi VOSTON. A la même époque, il déclare des héritages lui appartenant à cause de son père. En 1502, il paye censive pour sa sœur Guillemette¹⁸⁵.

héritages de feu Remy VOUTON, en censive et en rente, et en 1496 (2 fois) pour les héritages qu'il a acquis de la veuve Remy VOTON assis audit Saint-Aubin; les héritiers de Remy VOUTON payent en 1495 (mention d'Estienne ...); les héritiers de Remy VOTON payent cens en 1498-1499; en 1499, reçu de Jeh. POUPILLART pour sa part des héritages feu Remy VOUTON, plus de Thienon fille dudit VOUTON et Guillemette sa soeur; les enfants de feu Remy VOLTON payent en 1500 et ses hoirs en 1504 pour trois arpents de terre assis devers Potière au lieudit en Tavelle; Jeh. PAYEN paye en 1505 pour les terres de feu Remy VOSTON, et Jeh. POPILLART pour pareille cause; Jeh. PILLART paye en 1506 et 1507 pour sa part des héritages de Remy VOTON et Jeh. PAYEN pour les terres (un part des héritages) qui furent à Remy VOTON, plus pour la troisième partie de Tienon VOSTONE [AD 10 - E* 2880]

184 Thienon VOLTONNE paye cens à Saint-Aubin en 1499, 1500, 1502 (2 fois) et 1504 pour les héritages à lui advenu par le décès de son feu père; les héritiers Thienon, payent en 1505 et 1506 par les mains de Estienne VOSTONNE, de Guillemette et Jubelet VOSTONNE et Messire Jeh. MARNOST de Nogent pour les héritages de feu Tienon VOSTONES pour II années; Jeh. PAYEN paye en 1507 pour les terres qui furent à Remy VOTON, plus pour la troisième partie de Tienon VOSTONE [AD 10 - E* 2880]

185 Estienne VOULTON paye cens à Saint-Aubin en 1491 (3 fois), 1493, 1494 et 1496 pour sa plante, en 1496 pour sa vigne; Estienne VOUTON paye en 1495 pour sa plante

En 1520, Etienne VOLTON, laboureur à Monceau de Pont, et Marguerite, sa femme, baillent une maison et de nombreuses pièces de terre à Saint-Aubin¹⁸⁶.

En 1521, Etienne VOSTON, laboureur demeurant à Pont/Seine, comparait comme témoin dans une procédure de contestation au sujet du droit de chasse dans les garennes de Pont. Il déclare être âgé de 60 ans et être né à Saint-Aubin. Il a été garennier et garde dans les garennes de Pont pendant 12 ans environ, finis il y a 6 ans environ¹⁸⁷.

séant en la côte Saint-Aubin, pour trois arpents près du p...ers HUOT, pour un arpent et demi près d'illec devers la rivière, pour sa part d'un arpent séant au dessus du grand chemin de Troyes, pour sa part de l'ocche au Bastart, pour III arpents de terre séant à Pont. Estienne VOUTON paye en 1498 et 1499 pour les terres qu'il a acquises de Guillaume COLLET et qui furent feu Remy VOSTON (à la Renye), et pour d'autres héritages appartenant audit VOSTON à cause de son père; Estienne VOLTON paye en 1500, 1502 (2 fois), 1504 et 1505 pour les terres qu'il a acquises de Guille. COLEY, pour autres héritages à lui appartenant à cause de son feu père; il paye en 1502 pour l'herbe du château, pour Guillm. COLEY, pour sa sœur Guillemete, pour lui; il lui est dû pour la part de Jeh. DALISAN pour les censives, et a demandé à ce qu'il paye les cens de ... GILLEQ.; il paye en 1504 et 1505 pour ses vignes assises en la côte Saint-Aubin; Guiot PETIT paye en 1504 pour cinq arpents de terre qu'Estienne VOTON tient de lui; il paye en 1505 pour deux arpents de terre qu'il a acquis des hoirs TARIN, pour sept quartiers de terre par lui acquis des hoirs Collin DU CLOS, pour sa part de trois arpents de terre (barré, MERLIN le vieux, en marge), pour un quartier dudit DU CLOS, pour VI arpents de Collin SYMON, pour Estienne DU CLOS, pour les hoirs de Guiot PETIT PIED, pour V arpents; les héritiers Thienon, payent en 1505 par les mains d'Estienne VOSTONNE, de Guillemette et Jubelet VOSTONNE; il paye en 1506, pour tous ses cens, pour Estienne DU CLOS; il paye en 1507 pour les héritiers Guynot PETIT PIED et pour Guillm. COLLEY pour ce qu'il a acquis de lui, pour sa vigne, pour les héritages de son père, pour la vigne de Jeh. HUGUENIN, pour VII quartiers de terre de P.re DU CLOS; il paye en 1507 et 1510 pour les héritiers Guynot PETIT PIED; Jeh. HUCHER paye en 1507 et 1510 pour II de terre qu'il a acquise d'Estienne VOSTON près du verger; il paye en 1511 pour cens et rente, il paye avec Jaquin MERLIN et Jaquin CHEVRIER pour le château (barré); il paye en 1513 et 1518, en 1519 pour les cens qu'il peut devoir tant pour lui que pour JAQUEMART, en 1520; Jehan HUCHER le décharge en 1519; Jaquin MYGORDIN paye en 1520 pour les terres JAQUEMART et pour six arpents au dessus des vignes, le tout acquis d'Estienne VOSTON, plus pour les grands jardins qui furent VOSTON; Jeh. HUCHER paye en 1520 pour les terres par lui acquise d'Estienne VOSTON pour cens et rente [AD 10 - E* 2880]

186 Le 18.6.1520, Estienne VOLTON, laboureur demeurant à Monceau de Pons, et Marguerite, sa femme, baillent à titre de rente foncière à Jaquin MIGOURDIN,

B. Jean (VOITERIN/VOSTON), ! en 1517, † 1517/1518, ∞ à Etiennette, ! en 1518

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis en 1530 et 1531, les héritiers de Jean VOITERIN déclarent 3 quartiers de vigne rue de Courmont^{188, 189}.

Jean VOSTON paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1517 et 1520. Il déclare entre autre une maison rue aux Rasles. Pourtant, Jean VOITERIN semble être mort en 1518 année pour laquelle sa veuve Etiennette paye censive. Les héritiers de Jean VOITERIN ou VOSTON payent censive entre 1526 et 1533¹⁹⁰.

laboureur demeurant à Saint-Aubin, et Jehanne, sa femme:

- une maison, grange, étable et pressoir près de l'église, contenant 3 quartiers, entre Jehan DE LA FONTAINE & Guille. NUGAULT et le chemin commun, les héritiers de feu Félisot et Hébart ROMILLY et la Grande Rue
- 14 arpents de terre à Chalons
- 6 arpents de terre au dessus des vignes de la cote Saint-Aubin
- 1 arpent de terre au dessus du Bordeau
- 1 quartier de terre près de ce lieu
- 7 quartiers de terre près des Mergers
- 5 quartiers de terre en Barmont
- 7 quartiers de terre au lieudit La Mattre

pour 40 sols de rente foncière [AD 10 - E* 2858]

187 Le 30.12.1521, enquête sur la fin et limites de la Garenne de Pont, du procureur du roi contre Michel DE POISIEU, chevalier, seigneur de Fojon, de Dame Marguerite DE VELU, sa femme. Information pour grosses entreprises de dégâts faits en la garenne de Pont. Comparait:

- Estienne VOSTON, laboureur demeurant à Pont/Seine, âgé de 60 ans ~. Il dit être né à Saint-Aubin, et a fréquenté depuis 40 ans ~ la garenne. Il a été garennier et garde avec d'autres en l'espace de ~ 12 ans finis il y a 6 ans ~. Il a pris chassant Jehan DESMASSUES. Il a pris Nicolas ALAIS de Crancey, furetant dans le bois Il a pris deux "pameaulx" appartenant à Loys et Gilles HARMENS, frères trouvés chassant [AD 10 - E* 2813]

188 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, les hoirs de feu Jehan VOYTERIN déclarent 3 quartiers de vigne rue de Cormont [AD 10 - 24 H 81bis]

189 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration des hoirs de Jehan VOYTERIN pour 3 quartiers de terre [AD 10 - E* 2875]

190 Thiennette, veuve de Jeh. VOITERIN, paye cens à Saint-Aubin en 1518 pour Saint-Jehan de Sens; les hoirs de Jeh. VOICTRIN payent en 1527, 1528 et 1533 [AD 10 - E* 2880]

Jeh. VOSTON a payé à Saint-Aubin en 1517 pour III quartiers de vigne assis derriere (?) le parc et Collin SIMON pour autres héritages et qui ont été payés par la veuve Jeh. VOUTON (VOICTRIN); il paye en 1518 pour la vigne PREVOSTAT, plus pour sa mesure assise en la rue au Ralle; il paye en 1519 et 1520; sa veuve paye en 1526, 1527, 1528 et 1529 (2 fois) [AD 10 - E* 2880]

Les héritiers de Jean VOSTON payent censive à l'Abbaye du Paraclet en 1535¹⁹¹.

C. Thibault (VOITERIN), ! en 1518, † /1530, ∞ à Jeanne, ! en 1530-1538

Thibault VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1517, puis sa fille paye entre 1527 et 1528¹⁹².

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin établis entre 1530 et 1532, Jeanne, veuve de Thibault VOITERIN, déclare une maison rue aux Rasles^{193, 194}. En 1623, c'est Nicolas VOITERIN qui reprendra cette propriété.

La veuve de Thibault VOITERIN paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538¹⁹⁵.

C. (?) Thibault (VOITERIN), ! en 1529-1530¹⁹⁶

Dans le censier de Saint-Aubin de 1530, Thibault et Jean VOITERIN déclarent ensemble une maison¹⁹⁷. Ils sont sans doute frères.

191 Les héritiers de Jehan VOTON interviennent en 1535 et la veuve Jehanne VOITERIN en 1536 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

192 Thibault VOITERIN paye censive à Saint-Aubin en 1518; sa fille paye en 1527-1528 [AD 10 - E* 2880]

193 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehanne veuve de Thibault VOITERIN, pour une maison, accin et pré rue au Rasle [AD 10 - E* 2875]

194 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Thibault VOICTERIN et Jehan VOICTERIN déclarent une maison, accin et pré entre Jehan ROUSSAT et les hoirs feu Jacquin ROUSSAT, la rue au Rasle et les pastures communes

Le 3.5.1532, Jehanne veuve de Thibault VOITERIN déclare une maison, accin et pré entre Jehan ROUSSAT et les hoirs feu Jacquin ROUSSAT, la rue au Rasle et les pastures communes; la veuve et Laurens GILLES payent, elle 3 deniers, lui 1 denier (en 1623 à Nicolas VOYTRIN et l'église de Saint-Aubin)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

195 La veuve de Thibault VOYTERIN intervient entre 1535 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

196 Le 13.1.1529, Pierre DOURY, mayeur de Saint-Aubin, et Jehan BRUN, sergent, interviennent pour Guillemyn FONTAINES, Martin MIGOURDIN, Thibault VOICTERIN, Jehan ROZE, Baptiste SOMMILLON, Jehan ODIN, Pierre DAOUST, Durant COLAS, mercenaires des religieuses du Paraclet, qui sont enjoins de ne plus essarter le bois de Pothière [AD 10 - E* 2809]

197 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Thibault VOICTERIN et Jehan VOICTERIN pour une maison [AD 10 - E* 2875]

D. NN., Maire en la justice de Saint-Aubin en 1516, ° ca 1443/1444, † ca 1533/1534

Denis

D.1. Denis, signe: Denis Voton, laboureur, manouvrier à Marnay, sergent à Marnay, ° ca 1495/1498, ! en 1535-1553

Denis VOSTON, demeurant à Marnay, est témoin dans deux enquêtes en 1535¹⁹⁸, ¹⁹⁹.

Fin 1541, Denis VOSTON, laboureur demeurant à Marnay, comparait comme témoin dans une enquête au profit des seigneurs de Saint-Aubin. Il déclare être âgé d'environ 46 ans. Il serait donc né vers 1495. Il raconte deux anecdotes concernant son défunt père, alors qu'il était maire en la justice de Saint-Aubin. Environ 8 ans auparavant, il avait pris en la maison de Jehan GALLOYS, un homme qui avait dérobé une jument et l'avait fessé. 25 ans auparavant, il avait arrêté un charretier qui avait fouetté au visage une femme de Saint-Aubin²⁰⁰.

Denis VAULTON, laboureur à Marnay, comparait de nouveau dans une enquête en 1548. Il dit alors être âgé de 50 environ. Il serait donc né vers 1498. Dans

son témoignage, il cite son père, mort 14 ou 15 ans auparavant, alors âgé de 90 ans²⁰¹.

En 1553, Denis VOUTON, manouvrier et sergent à Marnay, montre à un arpenteur les prés de l'Hôpital Saint-Bernard de Troyes. Il signe: Denis Voton²⁰².

E. Jean (VOITERIN/VOSTON), vigneron, ! en 1518-1535²⁰³, sans doute l'aîné, manouvrier, ° ca 1493/1498, ! en 1543-1548, ∞ à Catherine, ! en 1539

Jean VOITERIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1518 et 1533. Entre 1518 et 1520, il déclare avec Simonnet BROCARD une maison rue Chèvre. En 1526 et 1527, il déclare avec Claude CHEVRIER et Jacquin GRILLAT la vigne Guillot GALLOIS. En 1532, il paye avec Pierre VOLNNE²⁰⁴.

Dans plusieurs censiers de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin établis pour l'Abbaye du Paracllet entre 1530 et 1532, Jean VOITERIN déclare:

➤ avec Simonnet BROCARD et Pierre VOLNNE, une maison rue Chèvre^{205, 206}

198 Le 29.6.1535, Denis VOTON à Marnay est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

199 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Denis VOSTON, demeurant à Marnay [AD 10 - E* 2860]

200 Le 21.11.1541, dans une enquête sur l'étendue de la Garenne de Pont, est entendu comme témoin à Nogent/Seine, en l'hôtellerie de Noël LE MADRE où pend l'enseigne de la corne de bœuf:

Denis VOTON, laboureur demeurant à Marnay, âgé de 46 ans, natif de Saint-Aubin et depuis sa naissance a demeuré à Saint-Aubin, Pont et Marnay.

- il cite Jehan DE RANC, seigneur de Bon pas, et depuis Jehan DE RANC, son fils
- il cite son feu père, maire en la justice de Saint-Aubin. Il y a environ 8 ans, un homme accusé d'avoir dérobé une jument fut pris en la maison de Jehan GALLOYS lequel fut fessé, comme il entendit en la maison de son père, par un belitre qui passait pays, mais il ne l'a vu car il n'a pu entrer en la chambre pour la presse du monde qui y était
- il y a bien 25 ans, un charretier qui passait par ledit lieu donna de son fouet sur le visage d'une femme dudit Saint-Aubin pour raison de quoi il fut arrêté. Il a vu son dit feu père qui le fit mettre aux fers où il fut l'espace de 3 ans
- il a avec ses co-héritiers une pièce de 5 arpents de terre audit lieu pour laquelle il paye censive au seigneur de Saint-Aubin
- il mentionne un charretier qui passait par dedans les terres et blés et a vu que son père comme maire dudit lieu le condamnait en l'amende et pareillement un nommé CLERAYN, lieutenant de son dit père, demeurant à Nogent/Seine
- Collin SYMON de Marnay, mort il y a environ 8 ans, âgé lors de son trépas comme il le disait de 80 ans environ, qui disait que les seigneurs de Saint-Aubin avait le droit de justice de ce bois [AD 10 - E* 2860]

201 Le 3.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Denis VAULTON, laboureur à Marnay, âgé d'environ 50 ans.

- Il connaît depuis 40 ans et plus la terre de Pothière et la Fosse du Débat. Il a oui dire à feu son père, décédé il y a 14 ou 15 ans, lors âgé d'environ 90 ans que la fosse est nommée ainsi à cause d'un débat qui advint du vivant de son dit père entre Bompas lors seigneur de Saint-Aubin et les religieuses du Paracllet. Son père était procureur dudit feu seigneur de Saint-Aubin [AD 10 - E*2809]

202 Le 15.9.1553, aprentage d'un pré à Pont, monté par Denis VOUTON, manouvrier et sergent demeurant à Manez sur Seine. Il signe: Denis Voton [AD 10 - 42 H 16]

203 Le 12.6.1526, Edmond DU VAL, manouvrier, Jehan VOICTERIN, Jehan DE VIGNES le jeune et Denys MAROTTE, tous demeurant en la paroisse de Saint-Aubin, reconnaissent aux religieuses du Paracllet une obligation pour les gros dîmes de Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 100]

204 Jeh. VOITERIN et Simon(net) BROQUART payent censive à Saint-Aubin en 1518 pour leurs cens, en 1519 pour leur maison, en 1520 pour le cens de leurs accins assis en la Rue Chevre; il paye en 1526 et 1527 avec Claude CHEVRIER et Jaquin GRILLOT/GRILLART pour la vigne Guillot GALLOIS, en 1527 et 1528 pour la vigne de Nicolas DORIGNY et pour sa maison et en 1528 pour trois quartiers de vigne; il paye en 1529, en 1532, seul et pour Pierre VOULNNE; il paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

205 Dans un censier de Saint-Aubin des 13.9.1530 et 21.4.1531 sont cités Symonnet BROCARD, Jehan VOICTERIN et Pierre DE VIGNE pour 1 maison, oche et pré rue Chèvre [AD 10 - 24 H 81bis]

206 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Symmonet BROCARD, Jehan VATERIN et Pierre DOLMME (?) pour une maison [AD 10 - E* 2875]

- avec Gilles GILLOTTE, 3 quartiers de terre^{207, 208}
- seul pour une terre où Pierre VOLNNE et Jean CHASTRY ont leurs maisons^{209, 210}
- seul pour plusieurs pièces de terre^{211, 212, 213, 214}

Jean VOITERIN, demeurant à Saint-Aubin, comparait comme témoin dans plusieurs enquêtes en 1535^{215, 216}.

Jean VOITERIN paye censive à l'Abbaye du Paraclet entre 1535 et 1538 pour des terres et une maison rue Chèvre²¹⁷.

Jean VOITERIN l'aîné, manouvrier à Saint-Aubin, apparaît comme témoin dans une enquête en 1543. Il

se déclare âgé de 50 ans et natif de Saint-Aubin. Il serait donc né vers 1493²¹⁸.

Jean VOITERIN, vigneron à Saint-Aubin, est de nouveau témoin dans une enquête en 1548. Il dit être âgé d'environ 50 ans et natif de Saint-Aubin. Dans sa déclaration, il cite Simonnet BROCARD²¹⁹.

Jean VOITERIN, vigneron à Saint-Aubin, et son épouse Catherine prennent en bail une maison à Courmont en 1539²²⁰.

F. Etienne, ! en 1541, ! en 1559-1566, † 1566/1567

Etienne VOITERIN est cité dans une liste des

207 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Gilles GILLOTTE et Jehan VOITERIN pour 3 quartiers de terre [AD 10 - E* 2875]

208 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Gillet GILLOTTE et Jehan VOICTERIN pour 3 quartiers de terre au Houssoy, entre les mêmes et les hoirs Symonnet BROCARD, le grand chemin de Nogent et audit VOICTERIN par acquêt de Jehan HUCHER

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Gillet GILLOTTE et Jehan VOICTERIN déclare:

- 1 quartier de vigne au Houssoy
- 1/2 arpent de terre au Houssoy
- 1/2 arpent de vigne acquis de Jehan HUCHER au même lieu
- 1/2 arpent de vigne acquis de Gillet GILLOTTE
- 16 cordes de terre au même lieu [AD 10 - 24 H 81bis]

209 Le 3.2.1532 à Nogent/Seine, dans une déclaration des censives dues à Saint-Aubin à l'Abbaye du Paraclet, Jehan VOITERIN déclare:

- un quartier de terre au Houssoy
- une autre pièce de terre au dessous du Houssoy contenant 2 arpents 1 quartier
- une pièce de terre en la rue Chèvre contenant tant en maison, pré, terre, jardins et chénevière 3 arpents 1/2, entre la veuve Pierre AMOUR et les héritiers Jehan MERLIN & Jehanny CHEVRIER, une petite commune et Claude GUENARD, où Pierre VAULONNE a une maison et J. CHASTRY une autre (en marge VAULONNE, CHASTRY et Jehan MEUSNIER)
- une pièce de terre en Seillons, contenant 1 arpent [AD 10 - 24 H 118]

210 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Le 3.5.1532, Jehan VOITERIN déclare:

- 1 quartier de terre au Houssoy
- 1 pièce de terre d'1/2 arpent et 1 quartier au dessous du Houssoy (en 1623, Pasquet GRILLAT, la veuve Jehan SYMON et autres tiennent)
- 1 pièce de terre rue Chèvre contenant maisons, prés, terres, jardins et chénevière, de 3 arpents 1/2 entre les héritiers ST AMOUR et les héritiers Jehan MERLIN, Jehannin CHEUVRYER et autres, une petite commune et Claude GUENARD, sur laquelle Pierre VAULO.NNE (AUBONNE, BAUBONNE) a une maison et Jehan CHASTY a une maison (en 1623, la veuve Claude COLLET et ses enfants et Jean BAZIN tiennent)
- 1 arpent au Seillons

Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, Jehan

VOITERIN déclare les articles 1., 2. et 3. [AD 10 - 24 H 81bis]

211 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Jehan VOSTON déclare un jardin et oche rue au Rasle

Le 3.5.1532, Marquot (Margot, Margueritte) VOUTONNE (VOTONNE) déclare un jardin et oche rue au Rasle (plus tard, fait partie des maisons JUBLOT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

212 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan VOETERIN pour un quartier de terre [AD 10 - E* 2875]

213 Déclaration au terrier du 15.9.1530 de Jehan VOSTON (?) pour un jardin [AD 10 - E* 2875]

214 Censive de l'Abbaye du Paraclet du 15.9.1530, déclaration de Jehan VOICTERIN pour:

- une maison, prés, terre, jardin, chénevière rue Chèvre, entre les héritiers St AMOUR, les héritiers Jehan MERLIN et Jehannin CHEVRIER
- des pièces de terre d'1 quartier, 1/2 arpent, 1/2 arpent, 1/2 arpent et 16 cordes [AD 10 - E* 2875]

215 Dans une procédure du 29.7.1535, comparait Jehan VOITERIN, demeurant à Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860]

216 Le 29.6.1535, Jehan VOICTERIN à Saint-Aubin est témoin dans un procès verbal d'enquête au sujet d'un bois taillis appartenant aux seigneurs de Saint-Aubin [AD 10 - E* 2860 & 2813]

217 Jehan VOYTERIN déclare dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin entre 1535 et 1537:

- 2 pièces de terre au Houssoy d'1 et 9 quartiers entre 1535 et 1538:
- 1 pièce de terre rue Chèvre avec maison, pré, jardin et chénevière [AD 10 - 24 H 118]

218 Le 28.2.1543, enquête à la requête des religieuses du Paraclet au sujet des terres et bois de Pothièrre contre Laurent NUGAULT comparait comme témoin: Jehan VOICTERIN l'aîné, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ 50 ans, natif de Saint-Aubin où il a fait sa résidence [AD 10 - E* 2809]

219 Le 3.11.1548, enquête et examen de témoins par Guillaume BERTHELMY, conseiller du roi, à la requête de Noble Homme Laurens NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin:

Jehan VOICTERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, âgé d'environ 50 ans, natif de Saint-Aubin où il a toujours demeuré.

- Il a oui Simonet BROCCQUART, décédé il y a 18 ans, lors âgé de 80 ans et plus, lui montrer dès 32 ans et plus la fosse qui était nommée Fosse du Débat [AD 10 - E*2809]

habitants de Saint-Aubin établie en 1541²²¹.

Etienne VOITERIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1566. Ses héritiers payent entre 1567 et 1573²²².

G. Jean le jeune, ! en 1559-1563, † 1563/1564, ∞ à NN., ! en 1564-1567

Jean VOITERIN le jeune paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1559 et 1563. Sa veuve paye censive entre 1564 et 1567. Jean POPILLARD paye pour elle en 1570²²³.

H. Martin, laboureur, possède une maison rue aux Chèvres, ! en 1559-1580, † 1580/1581, ∞ à Barbe SOMMILLON, ! en 1581-1593, peut-être fille de Claude S.

Martin VOITERIN paye régulièrement sa contribution au censier de Saint-Aubin entre 1559 et 1580. Sa veuve paye censive entre 1581 et 1585²²⁴.

Martin VOITERIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, intervient à l'occasion de deux baux passés en 1568 et 1569²²⁵.

Martin VOITERIN est cité en 1571 pour avoir repris des héritages déclarés en 1491 par Thibault GAULTIER²²⁶.

Martin VOITERIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, est cité dans une audition de témoins faite en 1571²²⁷.

220 Le 12.3.1539, Jehan VOITERIN et Katherine, sa femme, et Nicolas ROUSSAT et Jehannette, sa femme, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prennent des religieuses du Paraclét le bail d'une maison rue de Cormont [AD 10 - 24 H 58]

221 Estienne VOICTURIN est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

222 Estienne VOITURIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1566; ses hoirs payent en 1567, 1569-1573; Claude COLET paye à leur décharge, pour la maison qu'il a acquise, en 1572-1573 [AD 10 - E* 2881]

223 Jehan VOITURIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1563; il paye pour les terres des hoirs DAMAS en 1561; il paye pour Edmon LORET en 1563; sa veuve paye en 1564-1567; Jehan POPILLART paye pour la veuve de Jehan VOITURIN le jeune en 1570 [AD 10 - E* 2881]

224 Martin VOITURIN paye censive à Saint-Aubin en 1559-1568, 1571-1575, 1580; Louet ROUSSAT paye pour lui en 1575; il paye pour Gabriel TRUCHON en 1576, 1578; sa veuve paye en 1581-1585 [AD 10 - E* 2881]

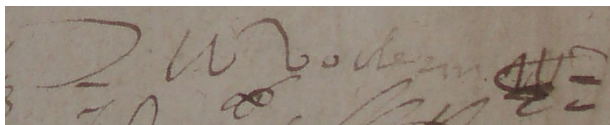
225 Le 13.11.1568, Martin VOITERIN, laboureur à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclét le bail pour 9 ans, de 25 arpents de terre "au dessus du saulsois du Paraclét" [AD 10 - 24 H 118]

226 Thibault GAULTIER doit à Saint-Aubin en 1491 de rente pour un arpent et demi de terre séant en la ruelle Hurehault et un quartier de pré (Martin VOICTRIN et autres tiennent les susdits héritages 1571) [AD 10 - E* 2880]

227 Le 5.10.1571, partage entre

➤ Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, en son nom et comme héritier seul de Guillaume

Martin VOITERIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier de Saint-Aubin en 1574. Il déclare entre autre une maison rue Chèvre^{228, 229}.



Martin VOITERIN déclare deux héritages en la rue Chèvre voisin de Pierre SUINOT, alors que ce dernier déclare des héritages au même lieu voisin des hoirs Etienne VOITERIN.

En 1581 et 1582, Ambroise BARBOTIN (époux de

NUGAULT, son frère, écuyer

➤ Noble Homme Maître Jehan LE DUCHAT, receveur des tailles et aides de Nogent/Seine, époux de Demoiselle Denise NUGAULT

➤ Jean FORRET, conseiller du roi au siège présidial de Troyes, époux de Demoiselle Catherine NUGAULT

sous la tutelle de Noble Homme et Sage Maître Philbert DE MAGNON, conseiller du roi et lieutenant général des bailliages de Nogent et Pont/Seine, leur beau-père, pour la succession de feu Laurent NUGAULT, écuyer, Sieur de Saint-Aubin leur père. Sont cités:

➤ Les héritiers d'Alexandre MERLIN, Pierre MARATE et François BENOIST, laboureurs à Saint-Aubin

➤ Jehan DESPENCIER, laboureur à La Chapelle-Godefroy

➤ Martin VOICTERIN, laboureur à Saint-Aubin

➤ Nicolas DESPENCIER, laboureur à Marnay

➤ Phillippe JACOPPIN, laboureur à Nogent [AD 10 - E* 2858]

228 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 12.5.1574 de Martin VOYTERIN, qui signe "M Voiterin" avec paraphe, laboureur, pour:

➤ un héritage, jardin, accin auquel il y a une maison, grange et ... à porcs, contenant environ deux arpents et demi compris la terre labourable, audit Saint Aubin lieudit la rue Chèvre, entre un chemin & voie commune et Martin DE SAINT AMOUR, Jacques MIGORDIN et les pastures grasses

➤ demi-arpent de terre au dessus de ladite maison, entre Jacques MIGORDIN et Martin DE SAINT AMOUR, le chemin tendant au Paraclét et ledit VOYTERIN

➤ un quartier de terre au dessus de ladite pièce, entre les hoirs Jehan GALLOIS et P.re SUYNOT, J... COLARD et le chemin tendant ...

➤ 30 cordes de terre au dessus dudit lieu, entre Gilles COLARD et le même, le chemin de Troyes et Pierre SUYNOT

➤ un arpent de terre au dessous de Potairres, entre Jehan COLET à cause de sa femme et Claude GAYET, le chemin de Troyes et les hoirs Abraham SYMON

➤ trois quartiers de terre au Terrier Huot, entre Jehan ADAM et les hoirs P.re SOMMILLON, Claude GAYET et le chemin tendant au Paraclét

➤ la moitié de cinq quartiers de terre et pré aux Seillons, entre les terres du Paraclét, la rivière et le chemin du Paraclét

➤ un arpent demi-quartier de terre en la ruelle Hureho, entre Estienne VOYTERIN et un chemin tendant au Paraclét, le chemin de la Croisette et les hoirs Alexis

Catherine VOITERIN), Barbe SOMMILLON, veuve de Martin VOITERIN et Barbe VOITERIN déclarent conjointement une maison rue aux Chèvres. Cette maison est plus tard reprise par Claude COLLET, chapelier^{230, 231}.

Catherine, Martin et Barbe VOITERIN sont proches parents. Catherine VOITERIN, épouse d'Ambroise BARBOTIN, semble pourtant appartenir à la génération des enfants de Martin VOITERIN. Elle est sans doute Catherine fille de Martin VOITERIN, marraine le 5.2.1571 à Saint-Aubin d'une autre Catherine, fille d'Etienne VOITERIN.

Des héritages déclarés en 1582 par Louet ROUSSAT sont repris en 1623 par les héritiers de Martin VOITERIN²³², ou encore par Ambroise BARBOTIN²³³.

MARLIN

- quatre cordes de terre près d'illec, entre le chemin de Marigny et Estienne VOYTERIN, le même et les hoirs Alexis MARLIN
- demi-quartier de terre, entre les hoirs P.re SOMMILLON et ... de Saint Aubin, ... tendant au Paraclet et les hoirs Denis ANGEN...
- un arpent tant terre labourable que vigne au Hossoy, entre C... FONTENNE et Jacques MIGORDIN, le chemin de Marigny et Nicolas AD...
- Taxé à 7 sols et 1/2 boisseau d'avoine. [AD 10 - E* 2875]

229 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Martin VOITURIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin pour 11 articles dont un héritage, jardin et accin avec une maison, grange, "seul" à porcs, rue Chèvre, voisin de Martin DE ST AMOUR [AD 10 - E* 2882]

230 Le 11.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Ambroise BARBOTIN, qui ne sait pas signer, pour lui, Barbe SOMMILLON, veuve de feu Martin VOICTERIN et Barbe VOICTERIN:

- une maison, grange et étable couverts de "feurre", cour, jardin, accin, aisance et appartenance à Saint-Aubin, rue Chèvre, entre les murs Huat (?) et la rue Chèvre, la rivière d'Arduisson et - (plus tard à la veuve et aux hoirs de Claude COLLET)
- un demi-quartier de terre au finage de Saint-Aubin, lieudit aux Trembles, entre les terres de l'église et la veuve Claude SOMMILLON, le chemin qui va du Paraclet à Saint-Aubin et - [AD 10 - 24 H 93]

231 Le 11.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Ambroise BARBOTIN, qui ne sait pas signer, Barbe SOMMILLON veuve de feu Martin VOITERIN et Barbe VOITERIN, déclarent:

- une maison, grange, étable couverts de "feurre", jardin, accin et aisance en la rue Chèvre (en marge, Claude COLLET, chapelier)
- 1/2 quartier de terre aux Trambles [AD 10 - 24 H 118]

232 Révision du censier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de Loupvet ROUSSAT, reprise par Guillaume MIGOURDIN et (?) les hoirs Martin VOITERIN [AD 10 - 24 H 118]

233 En 1582, déclaration de Louet ROSSART, plus tard reprise par Claude COLLET l'aîné et Ambroise BARBOTIN [AD 10 - 24 H 93]

La veuve Martin VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1593. Ambroise BARBOTIN payent pour les héritiers de feu Martin VOITERIN de 1593 à 1597, avec Claude COLLET en 1593²³⁴.

I. Etienne le jeune, vigneron, manouvrier, ! en 1567-1593, ∞ à Jeanne MIGOURDIN

Etienne VOITERIN le jeune, vigneron demeurant à Saint-Aubin, apparaît une première fois lors d'un bail en 1564^{235, 236, 237}.

Etienne VOITERIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1567 et 1584. Ses héritiers payent censive en 1585. Claude COLLET paye sa censive en 1574. Etienne VOITERIN est associé à Jean FONTAINE l'aîné en 1574 et 1584, aux héritiers et à la femme de FONTAINE en 1577²³⁸.

Entre 1570 et 1580, Etienne VOITERIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une portion de maison près de la Fontaine de Saint-Aubin, une maison au pré Cornu, une demi-maison²³⁹.

234 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, la veuve Martin VOICTERIN paye censive en 1593; Claude COLLET et Ambroise BARBOTIN payent à la décharge des hoirs Martin VOICTERIN en 1593; Ambroise BARBOTIN paye pour les hoirs feu Martin VOICTERIN en 1595, 1596, 1597; Pierre MEROSSE paye à la décharge de la veuve Martin VOICTERIN pour un quartier de terre qu'il a acquis d'elle près Courclain au lieud. La Po... cte en 1595, 1596 - il doit lods et ventes - [AD 10 - E* 2883]

235 Le 29.5.1564, Estienne VOYTERIN le jeune, vigneron à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail emphytéotique d'un quartier 1/2 de terre à condition de la planter en vigne et d'en pressurer les raisins au pressoir de l'Abbaye [AD 10 - 24 H 105]

236 Le 29.5.1564, Estienne VOITERIN le jeune, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend des religieuses du Paraclet le bail à rente emphytéotique d'un quartier 1/2 de terre en l'Essart. Collationné par LANGLOIS, huissier [AD 10 - 24 H 66]

237 Le 13.11.1574, Jehan MERCIER, vigneron demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, reconnaît un bail perpétuel pris des religieuses du Paraclet d'un quartier de vigne en l'Essart autrefois à Estienne VOITERIN [AD 10 - 24 H 105]

238 Estienne VOITURIN paye censive à Saint-Aubin en 1567-1568, 1575-1582; Claude COLET paye à sa décharge en 1574; il paye à la décharge de Jehan FONTAINE l'aîné en 1574; il paye à la décharge des hoirs et de la femme de FONTAINE en 1577; il paye à la décharge de Nicolas MAISTRE en 1581-1582; Jehan FONTAINE l'aîné paye à sa décharge en 1584; il paye à la décharge de Claude FANIN en 1584; ses hoirs payent en 1585 [AD 10 - E* 2881]

239 Censier de NUGAULT à Saint-Aubin en 1570-1580: déclaration de Estienne VOITURIN pour 17 articles dont:

- un droit, part et portion qui lui peut appartenir en une maison, accin et aisance à Saint-Aubin près la Fontaine, voisin de COLLET
- une maison au pré Cornu
- 1/2 chas de maison, grange, jardin et accin entre la

En 1575/1576^{240, 241} et 1582²⁴², Etienne VOITERIN fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin pour des biens repris en 1673 par les BAZIN à cause de leur mère. Il s'agit certainement de Jeanne GUILLAUME, épouse de Jean BASIN, sans doute fille de Fiacre GUILLAUME et Catherine GRILLAT. Ce Jean BASIN est cité pour avoir repris des terres que Jean VOITERIN déclarait en 1532 et qui échurent à Paquet GRILLAT en 1623.

Etienne VOITERIN déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1593 un héritage provenant d'Hilaire DESQUAINS²⁴³.

En 1571, Etienne VOITERIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, vend des vignes de son épouse Jeanne MIGOURDIN²⁴⁴.

Les héritiers d'Etienne VOITERIN payent leur veuve Jacques CHEVRIER et les hoirs Sébastien DIZESME [AD 10 - E* 2882]

240 En 1575/1576, dans un censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (repris les 16.9.1615 et 2.5.1616), Estienne VOITERIN, qui ne sait pas signer, déclare:

- 3 quartiers de vigne et terre à Cormont
- 1 quartier de terre au même lieu [AD 10 - 24 H 118]

241 En 1575/1576, Estienne VOITERIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 3 quartiers de vigne à Cormont, en 1623 à Estienne VOITERIN
- 1 quartier au même lieu, en 1623 à Jehan BAILLET et autres [AD 10 - 24 H 118]

242 Le 22.4.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin (révisé en 1673), Estienne VOITERIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, déclare:

- 3 quartiers de vigne et terre à Cormont
- 1/2 arpent au lieudit "Les Trambles"
- un chas de maison rue Chèvre, avec portion de grange, cour, jardin et accin, entre Jean COLLET et les héritiers de Sébastien DISEME, la rue Chèvre (en marge, aux BASIN, venant de leur mère)
- 1 quartier de pré et saulsois rue Chèvre [AD 10 - 24 H 118]

243 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Estienne VOICTERIN paye censive au lieu de Islaire (Hilaire) DESQUAINS en 1593, 1595; il paye au lieu de Xpofle MERLIN en 1593, 1595; il paye au lieu de Michel ANCEAU en 1593, 1595; il paye pour les hoirs Estienne VOICTURIN en 1595; il paye au lieu de Ambroyse BARBOTIN pour la maison DROUOT par lui acquise en 1595; il paye comme détempeur et locatif d'une maison assise en Cormont en 1595; il paye en 1596, 1597, 1598, 1599; Nicolas SIMON paye en l'acquis de Estienne VOICTERIN pour un quartier de terre en 1596, 1597; Estienne VOICTERIN paye chaque année de 1600 à 1611; la veuve Lyé VOICTERIN et Estienne VOICTERIN tuteur payent chaque année de 1605 à 1608 [AD 10 - E* 2883]

244 Le 26.9.1571, Estienne VOICTRIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, à cause de Jehanne MIGOURDIN sa femme, vend à Guillaume RICHARD et Guillaume GILLES, manouvriers demeurant à Saint-Aubin, 15 cordes de vigne à Saint-Aubin en "les vignes de la Garennes" [AD 10 - E* 2877]

contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1598. Etienne VOITERIN paye pour eux en 1594^{245, 246}.

Jeanne MIGOURDIN est sans doute proche parente de Pierre MIGOURDIN car Etienne VOITERIN partage en indivis une maison avec la fille de Pierre MIGOURDIN²⁴⁷.

Etienne VOITERIN et Jeanne MIGOURDIN sont les parents de:

Catherine, b 5.2.1571, p Guillaume fils de † Martin MIGOURDIN, m Catherine fille de Martin VOIETRIN, et Marguerite fille d'Etienne PLA.EFER (?)
Lié, ! en 1581-1582
Etienne

La descendance d'Etienne VOITERIN et Jeanne MIGOURDIN s'établit comme suit:

- Lié, parce qu'il est cité fils d'Etienne alors qu'il est témoin à 5 mariages à Saint-Aubin entre 1581 et 1582 et que sa veuve a épousé Jean BAILLET, qui, lui et ses descendants, sont cités pour avoir repris des terres autrefois à Etienne VOITERIN^{248, 249}

245 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, les hoirs Estienne VOICTERIN payent en 1594 [AD 10 - E* 2883]

246 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, les hoirs Estienne VOICTERIN payent censive en 1593, 1595 (les VOICTERIN), 1596, 1597, 1598; Estienne VOICTURIN paye pour les hoirs de Estienne VOICTURIN en 1594 [AD 10 - E* 2883]

247 Déclaration de censive à Saint-Aubin, sans date - 1574/1610 - de Jacqueline ANCEAU, veuve de Pierre MIGORDIN, à cause de Jehanne MIGORDIN, sa fille, pour:

- ...
- un quartier et demi de terre pris en une pièce de trois quartiers partant par indivis avec Estienne VOYTERIN, à Saint-Aubin, entre la rue Chevre et ledit VOYTERIN, le chemin qui va au Paraclet et les hoirs Jeh. MUSNIER [AD 10 - E* 2874]

248 En 1575/1576, Estienne VOICTRIN, déclare au censier de l'Abbaye du Paraclet:

- 3 quartiers de terre et vigne à Cormont, en 1623 aux héritiers
- 1/2 arpent de terre labourable au lieudit "Les Trembles"
- 1 chas de maison rue Chèvre avec une portion de grange, cour, jardin et accin, entre Jehan COLLET et les héritiers de Sébastien DISESME, la rue Chèvre et ?, en 1623 à M. Jean BAILLET, en 1673 à la veuve de Mathieu BAILLET, fille de Guion COLLET [AD 10 - 24 H 118]

249 Le 29.4.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclet, intervient Estienne VOITTEIN, vigneron, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer:

- pour des héritages (plus tard aux héritiers)
- un chas de maison rue Chèvre, portion de grange, cour, jardin et accin entre Jeh. COLLET et les héritiers de Sébastien DISESNE, la rue Chèvre (plus tard à

- Etienne, parce qu'il est cité comme ayant repris des terres autrefois à Etienne VOITERIN en 1576²⁵⁰; d'autre part, Etienne VOITERIN est cité tuteur des enfants de Lié VOITERIN, et une fille de Lié VOITERIN est marraine de sa fille Catherine.

I.1. Etienne, ! en 1609-1615, † /1631, ∞ à Jud... ou Ind..., (†) 18.6.1631

En 1609, Etienne VOITERIN fait une déclaration au censier de Saint-Aubin. Il déclare entre autre une maison²⁵¹.

En 1611, Etienne VOITERIN est cité avec d'autres habitants de Saint-Aubin pour des vignes qui leur ont été saisies²⁵².

Mathieu BAILLET)

- pour un héritage (plus tard à Estienne MIGOURDIN) [AD 10 - 24 H 93]

250 Révision du terrier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de 1576 de Estienne VOITERIN, reprise par Estienne VOITERIN, reprise par Jehan BAILLET et autres [AD 10 - 24 H 118]

251 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 3.10.1609 de Estienne VOITERIN, qui ne sait pas signer, pour:

- une maison, cour, jardin, accin audit Saint Aubin, entre Messire Fallet HATON, prêtre curé de Saint-Aubin, et la rue(lle ?) de la planche de pierre, la rue commune et la rivière d'Arduisson
- demi-arpent de terre audit finage lieudit le Gros Noyer, entre Nicolas GRILOT le jeune et les hoirs feu Liez VOITERIN, Claude COLLET lesné et sur le chemin de Marigny
- un quartier de terre en ce même lieu, entre le chemin de Marigny et sur le chemin de la Croisette, le même et les hoirs VOITERIN
- demi-arpent demi-quartier de vigne au Houssoy, entre Nicolas SYMON et les hoirs Xpofle MERLIN, sur Ponthière et sur le chemin de Marigny
- demi-arpent demi-quartier de terre lieudit les Chaillotz, entre Louys MERAT et la veuve Jehan MIGORDIN, les guareennes et -
- un arpent de vigne en Ponthière, entre Pierre MEROSSE et Claude BARBOTIN, le chemin des Mergers et plusieurs
- un total de 3 arpents de terre [AD 10 - E* 2874]

252 Le 5.8.1611, suite à la saisie de leurs terres par Charles et Laurent NUGAULT, écuyers, sieurs de Saint-Aubin, comparaissent:

- VOITERIN, Jehan ROUSSAT, Aulbin FONTAINE et Pierre MEROSSE, pour 4 arpents 1/2 et 9 cordes de vignes saisies qu'ils tiennent à rente foncière de Noble Homme Maître Denis DONDEAU, lieutenant général en ce bailliage, à cause de sa femme, à laquelle ils sont échus par le partage de feu Honorable Homme François COUSIN l'aîné, son père, acquis de Nicolas NUGAULT, père des sieurs de Saint-Aubin
- Girard DROUARD, pour deux fois 1/2 arpent de terre par un bail à rente de Demoiselle Catherine NUGAULT
- Hillaire DESQUAINS pour un titre de bail
- Jehan QUINSSON, Michel GALLOIS, Mathe BAILLET, Claude GOUBAULT et Jacqueline BROCARD

Etienne VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623. En 1622 et 1623, il paye pour les hoirs de Lyé VOITERIN²⁵³.

Etienne VOITERIN est cité, probablement en 1623, pour avoir repris une terre rue de Courmont que Pierre SOMMILLON déclarait en 1532²⁵⁴.

Etienne VOITERIN est le père de:

Le 10.9.1611, jugement à la reserve de:

- Estienne VOITERIN, Pierre MEROSSE, Jehan ROUSSAT l'aîné et Aulbin FONTAINE
- Demoiselle Catherine NUGAULT veuve de Maître FORET, Maître Jacques DUCHAT en son nom et tuteur de Jehan COUSIN, Pierre DUCHAT, Maîtres Nicolas et François COUSIN et Andrey MARCHANT à cause de sa femme, prenant fait et cause pour Claude et Nicolas GOUBAULT, Jehan QUINSSON, Mathieu BAILLET, Gérard DROUARD, Jacqueline BROCARD veuve de Jehan QUINSSON, Isaac et Michel GALLOYS pour des héritages pris à rente de ladite Demoiselle

Mention du partage fait entre les religieuses du Paraclet et les seigneurs de Saint-Aubin, et depuis entre le père des dits Sieurs NUGAULT, vivant seigneur de Saint-Aubin, ladite Demoiselle Catherine NUGAULT et Demoiselle Denise NUGAULT, ses sœurs, héritiers de feu Laurent NUGAULT, leur père et aïeul [AD 10 - 24 H 66]

253 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Estienne VOICTERIN paye en 1612-1615, 1618-1623. En 1622 et 1623, Estienne VOICTERIN paye pour (avec) les hoirs de Lyé VOICTERIN

254 Censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin:

Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Pierre SOMMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont
- 3 petites aires plus 2 petites pièces de terre à faire chénevière rue de Cormont
- sa maison et accin en ladite rue, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout aux hoirs Jehan CHOSSIN, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue

Le 3.5.1532, Pierre SOMILLON déclare:

- 5 quartiers de terre rue de Cormont (plus tard à Guillaume MIGOURDIN pour 1 quartier, Estienne VOITERIN pour 1/2 arpent, Nicolas GRILLAT et Jean DIRESNE pour 1 quartier et RAPHAEL dit Binet pour 1 quartier)
- 3 petites aires rue de Cormont (en 1623 à Jean ROUSSAT, Jacques ADAM et Fiacre ROUSSAT)
- une maison et accin rue de Cormont, contenant environ 6 quartiers, d'une part et d'un bout à Jehan SYMON, d'autre part à lui-même, d'autre à ladite rue (en 1623 à Jean ROUSSAT l'aîné et sa fille et Fiacre ROUSSAT, en 1643 à Barbe ROUSSATTE fille dudit ROUSSAT)

Le 18.6.1548 et dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

Catherine, b 8.5.1607, p Etienne MIGORDIN, m Catherine VAULCOULOURS et Louise fille de † Lié VOYETERIN

I.2. Lié, † en 1593, † /1604, ∞ à Barbe JOUET

Lié VOITERIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1593 à 1604. La veuve de Lié VOITERIN et Etienne VOITERIN tuteur (de leurs enfants) payent de 1605 à 1608. Les héritiers de Lié VOITERIN payent de 1609 à 1611²⁵⁵.

La veuve de Nicolas MIGOURDIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin pour les héritiers Lié VOITERIN en 1604. Quentin MAROT paye au lieu la veuve Lié VOITERIN en 1606²⁵⁶.

La veuve de Lié VOITERIN fait une déclaration au censier de Saint-Aubin. Etienne VOITERIN (frère de Lié) est le tuteur de leurs enfants.

En 1609, Jean BAILLET fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin pour les biens des enfants du premier lit de son épouse Catherine CAILLEY avec Lié VOITERIN²⁵⁷. Etienne VOITERIN est leur

tuteur.

Les héritiers de Lié VOITERIN payent censive au censier de Saint-Aubin entre 1612 et 1623. En 1622 et 1623, Etienne VOITERIN paye pour eux²⁵⁸.

Lié VOITERIN a épousé en premières noces Barbe JOUET, d'où descendance. Catherine CAILLEY, seconde épouse de Lié, Jean BAILLET, son second mari et Etienne VOITERIN (frère de Lié) sont tuteurs des enfants de Lié VOITERIN et Barbe JOUET à l'occasion de la vente d'une portion de maison héritée de Barbe JOUET²⁵⁹.

∞(2) à Catherine CAILLEY, ∞(2) 3.10.1607 à Jean BAILLET

Louise, † en 1607

J. Nicolas, héritier de Jacques MERLIN, possède une maison rue aux Rasles, † en 1565-1567, probablement † /1574, ∞ à Jeanne, ∞(2) à Jean POPILLARD l'aîné, † /1581

Nicolas VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1565 et 1567. En 1567, il paye comme héritier de Jacques MERLIN²⁶⁰.

En 1574, Jean POPILLARD fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin. Sur sa déclaration figure la maison de Nicolas VOITERIN,

255 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Lyé VOICTERIN paye censive au lieu de Jehan et Michel les ANCEAUX en 1593; il paye au lieu de Claude COLLET en 1593; Lyé VOICTERIN paye en 1594, et chaque année de 1596 à 1604; la veuve Lyé VOICTERIN et Estienne VOICTERIN tuteur payent chaque année de 1605 à 1608; les hoirs Lyé VOICTERIN payent en 1609, 1610 et 1611 [AD 10 - E* 2883]

256 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, la veuve Nicolas MIGOURDIN paye pour les hoirs Lyé VOICTERIN en 1604; Quentin MAROT paye au lieu de ladite veuve (Jehan) MIGOURDIN et la veuve Lyé VOICTERIN pour 1/2 q. de terre assis en la coste des Garennes en 1606 [AD 10 - E* 2883]

257 Déclaration de censive à Saint-Aubin le 17.10.1609 de Jehan BAILLET, mari à présent de Catherine CAILLEY et Estienne VOITERIN comme tuteurs (du côté maternel et paternel) des mineurs de feu Liez VOITERIN, pour:

- leur part d'une maison, jardin et pré appelé le Pré Cornu, contenant un quartier ou environ, entre la rue commune et la même, la rivière d'Arduisson et la rue Chèvre
- un demi-arpent de terre au lieudit le Gros Noyer, entre Estienne VOITERIN et le même, Claude COLLET lesne et sur le chemin de Marigny
- un quartier et demi de terre au dessus de la maison de la veuve Siret MARQUOT, entre la veuve Jehan MIGORDIN et la ruelle, sur le chemin ferrant
- un quartier et demi de terre à Saint-Aubin, au lieudit l'Osche à la Gaillarde, entre Jehan DIRESENE et -, sur le chemin ferrent et plusieurs
- un quartier de terre au lieudit Les Chaillotz, entre Nicolas GRILAT le jeune et les hoirs feu Nicolas THEVENIN, le chemin de Troyes et plusieurs
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Denis PHELIPPES à cause de sa femme et -, le chemin ferrent et plusieurs
- un demi-quartier de vigne au lieudit Le Houssoy, entre ledit BAILLIET et Pouthière, Pouthière et le chemin de Marigny

- la part des héritages appartenant aux mineurs de feu Liez VOISTERIN provenant de la succession de feu Barbe JOUET, femme du premier lit dudit feu Liez VOISTERIN
- un demi-quartier de vigne au lieudit Houssoy, entre Nicollas GRILLA et -, sur Postière et le chemin et Marigny
- un demi-quartier de terre au lieudit Les Challot, la terre de l'église et ladite veuve (?), le chemin ferrant et plusieurs
- une petite portion de terre à faire chénevière au lieudit l'Ouche La Gaillarde, entre ladite veuve VOISTERIN et la même, plusieurs et le chemin ferrant [AD 10 - E* 2874]

258 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Les hoirs Lyé VOICTERIN payent en 1612-1615, 1618-1621. En 1622 et 1623, Estienne VOICTERIN paye pour (avec) les hoirs de Lyé VOICTERIN

259 Jehan BAILLET, époux de Catherine CAILLEY et Estienne VOITERIN sont cités tuteurs des enfants de feu Liez VOITERIN pour leur part d'une maison provenant de Barbe JOUET femme du premier lit de Liez VOITERIN [AD 10 - E* 2874]

260 Nicolas VOITURIN paye censive à Saint-Aubin en 1565-1567; il paye comme hoir de Jacques MERLIN en 1567; Blaise LORMIER paye pour lui en 1568 [AD 10 - E* 2881]

rue aux Rasles^{261, 262}.

Nicolas VOITERIN est le père de:
Germain

Deux actes de 1574 font apparaître Jean POPILLARD comme détenteur d'une maison autrefois à Nicolas VOITERIN qui est probablement le premier mari de son épouse. Toutefois, le premier mari de Jeanne pourrait aussi être Jean VOITERIN le jeune car Jean POPILLART paye cens à Saint-Aubin en 1570 pour la veuve de Jean VOITERIN le jeune.

J.1. Germain, signe: Germain Voyterin avec paraphe, vigneron, ! en 1573-1593, † /1609, ∞ à Jacqueline, † & (†) 3.4.1582

Germain VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1573 et 1585²⁶³.

En 1580, Germain VOITERIN achète au seigneur de Saint-Aubin une maison rue aux Rasles²⁶⁴.

Germain VOITERIN déclare au censier de l'Abbaye du Paraclat à Saint-Aubin de 1582 une maison appartenant à sa mère, la veuve de Jean POPILLARD,

261 Déclaration au terrier de 1570-1580 de Jehan POPILLART l'ainé, pour:

- la maison de la veuve de Claude BARBOTIN, près les pastures grasses
- une terre et un jardin par indivis avec Guyon GAUTHIER
- 1/4 de jardin
- la maison de Nicolas VOICTERIN, rue aux Rasles
- des acquis de Nicolas, fils de Guyon GAUTHIER
- des acquis de Jehan MERLIN [AD 10 - E* 2882]

262 Déclaration du 3.7.1574 de Jehan POPILLART l'ainé, qu'il signe, pour:

- la maison de feu Claude BARBOTIN, avec jardin, grange et 35 cordes
- la maison de Nicolas VOARTERIN
- 1 quartier de jardin et 1/4 de terre avec Guyon GAUTHIER
- 1/2 quartier de terre avec Guyon GAUTHIER et les hoirs Aulbin GAUTHIER
- 2 arpents, 13 quartiers 1/2 et 81 cordes de terre.

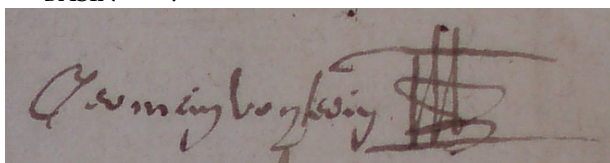
Il est fait mention de Nicole fille de feu Guyon GAUTHIER [AD 10 - E* 2874]

263 Germain VOITURIN paye censive à Saint-Aubin pour Nicolas GAUTHIER en 1573; il paye en 1575-1585 [AD 10 - E* 2881]

264 Le 10.4.1574, Jehan ANCEAU, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, retient à titre de rente foncière emphytéotique de Nicolas NUGAULT, écuyer, seigneur de Saint-Aubin, une maison, étable, cour, jardin, pré, terre à faire chènevière et appartenant rue aux Rasles, entre la veuve de Jehan JOUET et les héritiers de Georges COULAS, ladite veuve JOUET et la rivière d'Arduisson.

Le 10.4.1574, Jehan ANCEAU, qui signe, sergent en la Mairie de Saint-Aubin, vend à Nicolas NUGAULT ladite maison, par acquis de Jacqueline ANCEAU, sa sœur, par échange fait entre eux de leurs héritages. 1.2.1580, ladite rente est rachetée par Germain VOICTURIN, qui signe "Germain Voyterin" avec paraphe, auquel la maison est appartenant à cause de l'acquisition faite de Blaise LHORMIER [AD 10 - E* 2858]

et aux héritiers de celui-ci. Cette maison est partagée avec Jean MARATTE et la veuve de Jean JOUET²⁶⁵. Cette maison sera plus tard reprise par Nicolas VOITERIN (fils de Germain) et Denis LECLERC (époux de la veuve de Germain), puis par les BASIN^{266, 267}.



En 1586, Germain VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, fait un échange avec Guillaume

265 En 1575/1576, la veuve de Jehan JOUET, Germain VOICTERIN et Jehan MAROTTE déclarent au censier de l'Abbaye du Paraclat:

- une maison, terre, pré, jardin et accin à Saint-Aubin, entre Claude COLLAS et autres et ledit COLLAS, la rivière d'Arduisson et ladite rue [AD 10 - 24 H 118]

266 Le 4.6.1582, parmi les déclarations de particuliers des censives dues à l'Abbaye du Paraclat, intervient Germain VOYTERIN, qui signe "Germain Voiterin" avec paraphe, pour:

- une maison, jardin et accin au finage de Saint-Aubin lieudit la rue au Rasle, entre Nicolas MAISTRE et lesdites veuve et héritiers, les pastures grasses et ladite rue au Rasle, appartenant à la veuve et aux héritiers de Jehan POPILLART (plus tard à Nicollas VOIETERIN)
- un petit jardin et accin en ce même lieu, entre lesdits héritiers et Michel MERCIER, lesdites pastures et ladite rue (plus tard à Nicollas VOIETERIN)
- un demi-quartier de terre audit finage en ladite rue aux Rasle ...
- une maison, terre, pré, jardin et accin au finage de Saint Aubin appartenant à Germain VOYTERIN, Jehan MAROTTE et la veuve de Jehan JOUET, entre Claude COLAS et ledit COLAS, la rivière d'Arduisson et ladite rue (plus tard à Denis LE CLERCQ et les mineurs dudit VOIETERIN)

Déclaré par Germain VOITERIN, le fils de la veuve dudit POPILLARD.

Ledit Germain VOITERIN et consorts, "...ffans sur la Re...que de Jehan SOMILLON" [AD 10 - 24 H 93]

267 Le 4.6.1582, dans le terrier l'Abbaye du Paraclat pour Saint-Aubin (révisé en 1673), la veuve et les héritiers de Jehan POPILLART, déclarent:

- une maison, jardin et accin rue au Rasle, entre Nicollas MAISTRE et ladite veuve, les pastures grasses et la rue au Rasle
- un petit jardin et accin au même lieu
- 1 quartier de terre au même lieu

Les héritiers déclarent:

- une maison, pré, accin et jardin appartenant à Germain VOYTERIN, Jehan MARATTE et la veuve de Jehan JOUET, noms desquels tenanciers, entre Claude CALOIS et la rivière d'Arduisson, ladite rue (en marge les BASINs & VOYTERINs)

Déclaration faite par Germain VOYTERIN, fils de la veuve dudit POPILLART pour lui et les enfants et héritiers. Il signe "Germain Voyterin" [AD 10 - 24 H 118]

GILLES²⁶⁸.

Germain VOITERIN est cité en 1591 dans un rôle de la formation des eaux-et-forêts de Nogent/Seine²⁶⁹.

Germain VOITERIN paye sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin de 1593 à 1599. En 1593, Germain VOITERIN paye pour lui, Paquet DRESNE (époux de la veuve de Jean VOITERIN) et la veuve de Jean POPILLARD. En 1595 et 1596, il paye pour son fils (Nicolas)²⁷⁰.

Germain VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1595 à 1602. La veuve de Germain VOITERIN et Nicolas VOITERIN payent ensemble en 1603. La veuve et les héritiers de Germain VOITERIN payent de 1604 à 1608²⁷¹.

268 Le 25.6.1586, Germain VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, échange avec Guillaume GILLES, manouvrier demeurant à Courclain:

- (G. G.) 1/2 quartier de pré à Saint-Aubin à "la vigne des Garennes", 3 quartiers de terre à Saint-Aubin, 18 cordes de terre au même finage, 1/2 quartier de terre au même finage
- (G. V.) 1/2 quartier de terre à Saint-Aubin à "la vigne ...", 1 quartier de terre à "la terre au Masle", 1/2 quartier de terre, 20 cordes de terre [AD 10 - E* 2877]

269 Le 12.2.1591, dans le rôle et état de la formation des eaux-et-forêts, comparaissent pour Saint-Aubin: Nicolas PILLAVOYNE, Nicolas FONTAT, Jehan HUCGUENIN, Jehan LORMIER, Hilaire DESQUINS, Edmé LA... (LAUNAY ?), Jehan LANGAR, Estienne COLAS, François GALLOYS lesnel, Pierre JULLOT, Simon JULLOT, Jehan MAROTTE, Germain VOITURIN [AD 10 - E* 2801]

270 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Germain VOICTERIN paye censive tant pour lui, Pasquet DRESNE que pour la veuve Jehan POPILLART en 1593; il paye pour Maître Nicole DESQUAINS en 1593, 1594; il paye pour Laurens GORMEROT en 1593, 1594; les héritiers Maître Nicole DESQUAINS payent à la décharge de Germain VOICTERIN en 1593 pour 2 années, 1594; il paye tant pour lui que pour son fils Nicolas VOICTERIN en 1594, 1595, 1596; il paye en l'acquit de la veuve Jehan BROQUART pour un quartier de terre assis en la coste des vignes des Garennes en 1596 - il doit lods et ventes -; il paye en l'acquit de la veuve Louvet GUYOT pour dix huit cordes ou environ de terre en 1596 - il doit lods et ventes -; Germain VOICTERIN paye en l'acquit tant de Jehan BROQUART que la veuve Louvet GUYOT en 1597 - il doit lods et ventes -; il paye en l'acquit de Pierre ROUSSAT pour un demi-quartier dix huit cordes de terre assis en la coste des vignes des garennes qu'il a acquis de lui en 1597; il paye en l'acquit de Jehan MAROTTE pour trois quartiers huit cordes de terre en plusieurs pièces qu'il a acquis de lui en 1597, 1598 - il doit lods et ventes -; Ambroyse BARBOTIN paye en l'acquit de Germain VOICTERIN pour environ dix huit cordes de pré et trois cordes de terre qu'il a échangés avec lui en 1597; Germain VOICTERIN paye chaque année de 1599 à 1602; la veuve de Germain VOICTERIN paye en 1603 - elle doit lods et ventes -, 1604 et 1605 [AD 10 - E* 2883]

271 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, Germain VOICTERIN paye en 1595-1602; la veuve

∞(2) à Marguerite ROZÉ, peut-être fille de Nicolas R., ∞(2) / 1609 à Denis LE CLERC

Claudine, ∞ 10.5.1609 à Nicolas GOUBAULT

Nicolas, ! en 1594, probablement ∞ à Barbe ADAM

Denis LE CLERC paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1618 et 1623 pour la maison de Germain VOITERIN²⁷².

En 1603, Nicolas, fils de Germain VOITERIN et David ROSEY déclarent chacun la moitié de 6 quartiers de terre²⁷³, ce qui semble indiquer que:

- c) Nicolas est le fils de Marguerite ROZÉ
- d) Marguerite et David ROZÉ sont frère et sœur, enfants de Nicolas ROZÉ.

Les mentions de Nicolas VOITRIN qui suivent se rapportent sans doute à une seule et même personne. En effet, il ne porte jamais de surnom, comme on devrait s'y attendre si plusieurs Nicolas VOITRIN avaient été contemporains. Un seul acte de décès a pu être trouvé. Toutefois, ce Nicolas VOITRIN serait né vers 1573 et aurait été âgé de 74 ans à la naissance de son dernier enfant.

J.1.A. (?) Nicolas, manouvrier, laboureur, vigneron, ! en 1603-1616, ∞ à Barbe ADAM, ! en 1603-1609, (†) 24/28.4.1624

En 1609²⁷⁴, Nicolas VOITERIN fait une déclaration au

Germain VOICTERIN et Nicolas VOICTERIN payent en 1603; la veuve et les héritiers Germain VOICTERIN payent en 1604, 1607-1608 [AD 10 - E* 2883]

272 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Denis LECLERC paye en 1618, 1620 et 1623 pour la maison de Germain VOICTERIN. Germain VOICTERIN paye en 1622 pour sa maison par Denis LECLERC, et pour demi-arpent de terre assis aux vignes des Garennes

273 Le 11.8.1603, Nicolas VOICTERIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, qui ne sait pas signer, et Barbe ADAM sa femme, échangent à Honorable Homme Guillaume MIGOURDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, qui signe:

- Guillaume MIGOURDIN pour 9 quartiers de terre à Saint-Aubin et plusieurs prés
- Nicolas VOICTERIN pour pareil quantité dont la moitié de 6 quartiers de terre en "La Tavelle" à partir avec David ROSEY [AD 10 - 24 H 109]

274 Déclaration au censier de Saint-Aubin du 20.10.1609 de Nicolas VOITERIN, qui ne sait pas signer, pour:

- un quartier de terre au lieudit la Grosse Pierre, entre les hoirs feu M.e Jehan GUYON et les hoirs feu Germain VOITERIN, le chemin ferrant et les pastures
- trois quartiers de terre au lieudit les Longues Royes, entre Jehan DESPENCIER et M.e Odin MOREAU, le chemin ferrant et -
- demi-arpent de terre sur ledit finage proche le chemin d'Orléans, entre M.e Odin MOREAU et Jehan GALLOYS, les terres des guarennes et les S.rs de la Chapelle
- un quartier de terre proche les Longues Royes, entre Guille. DESQUAINS et Jehan HEMARD, le chemin d'Orléans et les hoirs Jehan SORTIN

censier du seigneur de Saint-Aubin.

Nicolas VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin de 1603 à 1611^{275, 276}.

Nicolas VOITERIN, manouvrier à Saint-Aubin, vend en 1603 des biens de sa femme Barbe ADAM²⁷⁷.

En 1609, Nicolas VOITERIN, laboureur à Saint-Aubin, vend un jardin²⁷⁸.

Nicolas VOITERIN paye censive au seigneur de Saint-Aubin entre 1612 et 1623. Denis LECLERC (son beau-père) paye à sa décharge en 1613 et 1619²⁷⁹.

Nicolas VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-

- demi-arpent de terre proche des guarennnes, entre Jehan GILLES et Pierre ROUSAT, les chemins et Louys MERAT
- un arpent demi-quartier de terre en la coste des guarennnes, entre plusieurs et plusieurs, les terres des guarennnes et ledit VOITERIN & autres
- un quartier neuf cordes de terre en ce même lieu, entre la veuve Jehan MIGORDIN et les hoirs Germain VOITERIN, les hoirs M.e Jehan GUYON et ledit VOITERIN
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre les hoirs Germain VOITERIN et Guille. GILLES, - et ledit VOITERIN
- demi-arpent de terre en ce même lieu, entre la veuve Nicolas MERCIER et Pierre MEROSSE, Guille. GILLES et les hoirs Germain VOITERIN
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre ledit VOITERIN et plusieurs, Monsieur de St Aubin et Symon JUBELLOT
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Nicolas GRILOT le jeune et Jehan GALLOYS, Monsieur de St Aubin et Pierre ROUSAT
- un quartier de terre en ce même lieu, entre Lupien DAVOUST et Denis LE CLERT à cause de sa femme, les hoirs Jehan MAROTTE et Jehan GILLES
- 18 cordes de terre en ce même lieu, entre Jehan GILLES et les hoirs Germain VOITERIN, Jehan GALLOYS et les hoirs dudit VOITERIN
- trois quartiers de terre en ce même lieu, entre Jehan BENOIST et Jehan GILLES, plusieurs et les hoirs Germain VOITERIN
- six cordes de terre en ce même lieu, entre Louys MERAT et Pasquet DIRESNE (Jehan GILLES barré), Denis LECLERT (plusieurs barré) et Guille. DESQUAINS
- huit cordes de terre près d'illec, entre Claude GRAND et Nicolas GRILOT le jeune, Quantin MAROT et Guille. DESQUAINS
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre Guille. GILLES et les hoirs Germain VOITERIN, - et Pierre ROUSAT
- trois quartiers dix cordes de terre faisant hache, entre plusieurs et plusieurs, Monsieur de St Aubin et Guille. DESQUAINS
- un quartier et demi de terre en ce même lieu, entre Jehan DIRESNE et -, Denis LECLERT et Guille. DESQUAINS
- huit cordes de terre en ce même lieu, entre Jehan GILLES et Pierre GAULTROYS, ledit VOITERIN et

Aubin, fait une vente en 1616²⁸⁰.

J.1.A. (?) Nicolas, ! en 1623-1635, ∞ à Barbe JUBELOT, ! en 1614²⁸¹

Nicolas VOITERIN est cité dans le censier de l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin de 1623 pour avoir repris:

- des biens déclarés (en 1581) par Michel MERCIER²⁸²
- une maison déclarée en 1532 par Jeanne, veuve de Thibault VOITERIN²⁸³

Nicolas VOITERIN est indiqué en 1623 pour avoir

ledit GAULTROYS

- un quartier six cordes de terre en ce même lieu, entre plusieurs et les hoirs Germain VOITERIN, les terres des guarennnes et plusieurs
- demi-quartier de terre en ce même lieu, entre les hoirs Germain VOITERIN et les hoirs feu Martin TROTIN, la terre de l'église et Ambroise BARBOTIN
- un quartier de terre ou environ en ce même lieu, entre plusieurs et Jehan SYMON, Jehan SIMON et Jehan DIRESNE
- un quartier 18 cordes faisant hache, entre Claude GRAND et plusieurs, les hoirs feu Germain VOITERIN et plusieurs
- un quartier de terre sur ledit finage proche la maison de feu Jehan MAROTTE, entre Claude GRAND et les hoirs feu Germain VOITERIN, les mêmes et la veuve Jehan MAROTTE
- un quartier six cordes de terre en ce même lieu, entre Guille. DESQUAINS et Jehan MERCIER lesné, ledit DESQUAINS et sur la rue commune
- un arpent de terre au lieudit les Chaillotz, entre Jehan GALLOYS lieuten. et Ambroise BARBOTIN, le chemin de Troyes et -
- un quartier en rayons, entre Jehan MERCIER lesné et Martin BENOIST, les S.rs et ledit VOITERIN
- six cordes de terre en la coste des guarennnes, entre Jehan GILLES et Guille. GILLES, Hilaire DESQUAINS et les hoirs Germain VOITERIN (rayé)
- un quartier au lieudit La Tavelle, entre plusieurs et les hoirs Germain, les S.rs et -
- Taxé à 3 deniers 7 sols de cens, 5 deniers de rente et 1/4 de poule. [AD 10 - E* 2875]

275 Dans les coutumes de Saint-Aubin de 1594-1612, la veuve Germain VOICTERIN et Nicolas VOICTERIN payent en 1603; Guille MIGOURDIN paye en l'acquis de Nicolas VOICTERIN en 1609; Jehan MERCIER (l'ainé) Martin BENOIST et Nicolas VOICTERIN payent pour un arpent de vigne aux Garennnes en 1609-1611 [AD 10 - E* 2883]

276 Dans les censives de Saint-Aubin de 1594-1611, Nicolas VOICTERIN paye censive chaque année de 1604 à 1611; Claude BARBOTIN paye pour la maison qu'il a acquise de Nicolas VOICTERIN en 1607 - il doit lods et ventes-; Denis LE CLERC paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN en 1607; Hubert AULBERT paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN en 1611 [AD 10 - E* 2883]

277 Le 20.1.1603, Nicolas VOICTERIN, manouvrier demeurant à Saint-Aubin, et Barbe ADAM sa femme,

repris des héritages de la veuve Jean POPILLARD, ce qui confirme qu'elle pourrait bien être sa grand-mère²⁸⁴.

En 1635, est prononcée la main-levée des saisies faites sur Nicolas GUILLAUME et Nicolas VOITERIN²⁸⁵.

Nicolas VOITERIN apparaît deux fois lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin en 1638²⁸⁶.

En 1642, Nicolas VOITERIN, déclare au censier du seigneur de Saint-Aubin une maison, et Denis VOITERIN, fils dudit Nicolas, un héritage de Paquet

GRILLAT²⁸⁷.

Nicolas VOITERIN et Barbe JUBELOT sont les parents de:

Noëlle, ∞ 9.7.1646 à Jean DUREAU, fils de Hector D., † /1646

Jean, b 28.3.1624, p Jehan GOBELET, m Jehanne ARSELINE

Denis, ! en 1642

peut-être Nicolas, ° ca 1623, ∞ à Marguerite MAISTRE

J.1.A. (?) Nicolas, vigneron, ! en 1645, ° ca 1573

Nicolas VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, est témoin dans une enquête en 1645. Il a 72 ans²⁸⁸.

J.1.A. (?) Nicolas, † & (†) 9.3.1651, ∞ /1640 à Gabrielle VIGNE, ° ca 1606, (†) 18.9.1672, † "subitement", "elle avait communié à l'église le 8.e dud. mois", fille de Jean V.

Nicolas VOITERIN et Gabrielle VIGNE sont les parents de:

_____ vendent à Nicolas SIMON, laboureur demeurant à Saint-Aubin, un bail à rente pris par ledit VOICTERIN, à cause de sa femme, de Monsieur le Bailli ANGENOST pour la moitié de 3 arpents de terre. Le 24.2.1606, le bail est cédé à Guillaume MIGORDIN [AD 10 - 24 H 109]

278 Le 1.5.1609, Nicolas VOICTURIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, vend à Honorable Homme Guillaume MIGORDIN, laboureur demeurant à Saint-Aubin, 1/2 quartier d'accin où il y a plusieurs arbres non fruitiers [AD 10 - 24 H 109]

279 Dans les censives de Saint-Aubin de 1612-1623 [AD 10 - E* 2881]

Nicolas VOICTERIN paye en 1612-1615, 1618-1623. En 1613, 1615 et 1619, Denis LE CLERC paye à la décharge de Nicolas VOITERIN pour un quartier de terre qu'il a eu dudit VOITERIN par échange assis au dessus de la maison de feu Jehan MARATTE. En 1620, François MEROSSE paye à la décharge de Nicolas VOICTERIN pour trois quartiers de terre. Hierosme DANGLURE paye en 1619-1623 à la décharge de Nicolas VOITERIN pour un quartier de vigne qu'il à acquis dudit VOITERIN assis au Houssoy - il doit lods et ventes en 1620 -

280 Le 10.9.1616, Nicolas VOICTERIN, vigneron à Saint-Aubin, vend à Richard GARNIER, vigneron à Saint-Aubin, 1 quartier 1/2 de terre cédé par Jacques CAULAY audit VOICTERIN. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2E 66/3]

281 Barbe et Jehanne JUBELOTTE sont marraines ensemble le 8.4.1614 de Barbe, fille de Pierre CAULAY

282 Révision du censier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de Michel MERCIER reprise par Nicolas VOITERIN [AD 10 - 24 H 118]

283 Censier de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin: Les 13.9.1530 et 21.4.1531, Thibault VOICTERIN et Jehan VOICTERIN déclarent une maison, accin et pré entre Jehan ROUSSAT et les hoirs feu Jacquin ROUSSAT, la rue au Rasle et les pastures communes

Le 3.5.1532, Jehanne veuve de Thibault VOITERIN déclare une maison, accin et pré entre Jehan ROUSSAT et les hoirs feu Jacquin ROUSSAT, la rue au Rasle et les pastures communes; la veuve et Laurens GILLES payent, elle 3 deniers, lui 1 denier (en 1623 à Nicolas VOYTRIN et l'église de Saint-Aubin)

Dans un censier non daté, même déclaration [AD 10 - 24 H 81bis]

284 Révision du censier de Saint-Aubin en 1623, déclaration de la veuve et les hoirs de Jehan POPILLARD. Une annotation postérieure indique que c'est Nicolas VOITERIN qui a hérité de son bien [AD 10 - 24 H 118]

_____ 285 Le 29.10.1635, suite au jugement pour les religieuses du Paraclét contre Jehan NUGAULT, écuyer, seigneur en partie de Saint-Aubin, de ne plus à l'avenir faire procéder par saisie sur les blés et farines qui seront conduits par les meuniers du moulin de l'abbaye du Paraclét avec main-levée des saisies faites sur Nicolas GUILLAUME et Nicolas VOITERIN.

Annnonce faite à:

- Jean NUGAULT, absent, parlant à Nicolas ANCEAU son proche voisin
- Maître Denis DONDEAU, procureur fiscal de la terre et seigneurie de Saint-Aubin, parlant à Denis son fils
- Richar GARNIER, fermier des défauts et amendes de cette justice, parlant à Maître Bon CLEREAU son voisin [AD 10 - 24 H 66]

286 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Nicolas VOICTERIN, "estait feu François GALLOYS qui la tenait, fault en passer appoteqz audit Denis VOICTERIN"

Déclaration de Nicolas VOICTERIN, plus tard au chasseur [AD 10 - 24 H 105]

287 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Nicollas VOITERIN, pour héritage et maison, Denis VOITERIN, fils dudit Nicolas, pour un héritage de Pasquet GRILLARD [AD 10 - E* 2879]

288 Le 2.8.1645 comparaissent Jean QUINCON, laboureur à Saint-Aubin, 76 ans, Pasquet GRISAT, vigneron à Saint-Aubin, 48 ans, Jacq. CAULAY, vigneron à Saint-Aubin, 60 ans, Nicolas VOICTURIN, vigneron à Saint-Aubin, 72 ans, Claude ROUSSAT, à Godefroy, 55 ans. Temoins: Pierre LOIRET et Jehan BLANCHARD [AD 10 - E* 2864]

Jean, b 6.3.1640, p Jehan GALLOYS, m Jehanne MESTRE

Etienne, b 4.12.1642, m Barbe MESTRE, p Laurent MASSÉ

Marie, b 21.1.1645, p Jean DUREAU, ne sait pas signer, fils de † Hector D., m Marie DUREAU, ne sait pas signer, épouse de Claude DUDIT LIEU, musnier

Marie, b 14.9.1647, p Jean fils de Francois GALLOIS l'ainé, m Marie fille de H. Hoe. Claude GILOPPÉ

J.1.A.1. Denis, vigneron, ! en 1638-1651, † & (†) 25.3.1651, ∞ à Jeanne DUCHAT puis GUYON, (†) 21.1.1649, fille de Guyon DUCHAT

Denis VOITERIN apparaît deux fois lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclét à Saint-Aubin en 1638²⁸⁹.

Denis VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, fait une vente en 1651²⁹⁰.

Denis VOITERIN et Jeanne DUCHAT sont les parents de:

Jacques, b 17.11.1630, p Anthoine BOUSSET, m Jacquette SOMILLON

Jeanne, b 30.8.1631, p François MERCIER, m Jeanne BALLIGAULT, probablement ∞ à Paquet DIRESENE

Edmé, b 17.9.1634, p Edmé ADAM, m Anthoinette fille de Jean BAILLET

Anne, b 14.8.1644, p Fiacre CAILLET, ne sait pas signer, m Anne SIMON, ne sait pas signer, épouse de Régnauld COLAS, † 1.8.1665 Nogent/Seine, "tombée en l'eau à Nogent se noya", (†) le 2

∞(2) 24.5.1649 à Nicole TABOUROT²⁹¹, † & (†) 21.6.1652

Claude (M), b 1.11.1650, p Claude GUILLAUME, m Estienne ADAM

J.1.A.2. (?) Nicolas, vigneron, manouvrier, ! en 1651-1657, † 16.12.1671, (†) le 17, ∞ 20.2.1651 à Marguerite MAISTRE ou MAIROSSSE, ! en 1676, fille de Nicolas M. et Antoinette GALLOIS, ∞(2) à Gabriel MERCIER

Nicolas VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, vend des terres à Saint-Aubin en 1651²⁹².

Nicolas VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, et son épouse Marguerite MAISTRE, vendent des terres à La Mothe-Tilly en 1653²⁹³.

Nicolas VOITERIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1657²⁹⁴.

Marguerite MAISTRE, veuve de Nicolas VOITERIN, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin²⁹⁵.

Les enfants de Nicolas GRILLAT et Marguerite MAISTRE apparaissent dans deux déclarations de 1697²⁹⁶ et 1698²⁹⁷. Il s'agit Michel HEDRY (époux de Marthe GRILLAT), Edmée VOITERIN, veuve de Claude GUILLAUME, et Edmé MASSEY (époux de Marie VOITRIN). Ces derniers comparaissent de nouveau dans un terrier de Saint-Aubin établi en 1703²⁹⁸.

292 Le 23.7.1651, N.as VOUTERIN, vigneron à Saint-Aubin, vend des terres à Saint-Aubin à Honorable Homme Jean LECLERC, marchand à Nogent et Honnête Femme Anne BERTIN, sa femme [AD 10 - 2E 66/13]

293 Le 24.11.1653, Nicolas VOITERIN, vigneron à Saint-Aubin et Marguerite MAISTRE, sa femme, vendent un arpent de terre à la Motte Tilly à Pierre BOURGEOISAT, manouvrier à la Motte Tilly [AD 10 - 2E 66/14]

294 Déclaration du 15.7.1657 de Nicolas VOITERIN pour 5 arpents, 79 cordes [AD 10 - E* 2876]

295 Déclaration non datée de Marguerite MAITRE, veuve de Nicolas VOITERIN, manouvrier, pour 4 arpents, 80 cordes [AD 10 - E* 2876]

296 Le 17.11.1697, déclaration de Michel HEDRY, vigneron à Saint-Aubin, et Théodore GUILLAUME, vigneron à Saint-Aubin, tuteur des enfants mineurs de feu Claude GUILLAUME, vivant vigneron à Saint-Aubin, et Edmée VOITERAIN, portant fort pour Marguerite MAISTRE, veuve de feu Nicolas VOITERAIN, épouse en secondes noces de Gabriel MOREAU, demeurante au Paraclét, et Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, pour 1/2 arpent de vigne à La Chapelle-Godefroy. Ils ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/34]

297 Le 2.2.1698, Simon et Jean MAROT, héritiers de Simon MAROT, leur père, tous vigneron à La Chapelle-Godefroy, Michel HEDRY, Edmé MASSEY, vigneron à Saint-Aubin, héritiers à cause de leurs femmes de Nicolas VOITERAIN, Théodore GUILLAUME, manouvrier à Saint-Aubin, tuteur des enfants de feu Claude GUILLAUME et Edmée VOITERAIN, déclarent des terres à La Chapelle-Godefroy; l'acte est signé "simon marot" [AD 10 - 2 E 66/35]

298 Dans un terrier du 7.2.1703 apparaissent Michel HEDRY et Edmé MASSEY, manouvriers à Saint-Aubin,

289 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Nicolas VOICTERIN, "estait feu François GALLOYS qui la tenait, fault en passer appoteqz audit Denis VOICTERIN"

Déclaration de Denis VOICTERIN, ci-devant à Guillaume MIGOURDIN, plus tard à Pierre PETIT

Déclaration de Denis VOICTERIN, plus tard à Pierre POTIER [AD 10 - 24 H 105]

290 Le 24.1.1651, Denis VOICTERIN, vigneron à Saint-Aubin, vend des terres à Saint-Aubin à Honorable Homme Jean LECLERC [AD 10 - 2E 66/13]

291 Le 22.11.1644 à Marnay comparaissent les héritiers de Claude SENESTRE et Guillemette LESPOIX (citée veuve le 10.5.1619):

➤ Marguerite, épouse de NN. TABOURAT, d'où Nicolle, Noël et Estienne, épouse de Bonnaventure MILLET, d'où Marguerite

➤ Edmé, époux de Jehanne FORTIER, d'où enfants

➤ Claude, épouse d'Edmé MUSSOT [AD 10 - E* 3010]

Nicolas GRILLAT et Marguerite MAISTRE sont les parents de:

Edmée, ne sait pas signer, b 23.11.1654, p Pierre MASSÉ, m Edmée GRISLART, † 16.11.1690, (†) le 17, ∞ 6.2.1679 à Claude GUILLAUME, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1655, fils de Claude G., † /1679, et Denise BLANCHARD Marthe, ne sait pas signer, b 1.2.1657, p Martin TONNELIER, m Marthe VERNIER, ∞ 15.2.1677 à Michel HEDRY, vigneron, manouvrier, ° ca 1655/1661, † & (†) 20.5.1720, fils de Charles H., † /1677, et Légère LEGRAND, † /1677

Simon, b 14.12.1658, p Simon MAROT, m Jeanne NOTIN

Marie, ne sait pas signer, b 30.9.1663, p Estienne VOITERIN, m Marie ANCEAU, † 9.12.1722, (†) le 10, a reçu le sacrement des infirmes, ∞ 14.6.1683 Quincey à Edmé MASSEY, ne sait pas signer, vigneron, manouvrier, ° ca 1662, † 7.2.1710, (†) le 8, fils de Pierre M. et Charlotte BOSSUOT

Peut-être fils de Nicolas VOITRIN et Barbe JUBELOT. Etienne VOITERIN, parrain de sa fille Marie pourrait être son demi-frère.

K. François, à La Chapelle-Godefroy, (†) 12.2.1575 La Chapelle-Godefroy²⁹⁹, ∞ à Marion, marraine à La Chapelle-Godefroy le 13.10.1580

L. Jean, ! en 1577-1582, † & (†) 14.3.1582, ∞ à Louise, ∞(2) 26.6.1583 à Paquet DIRESNE, fils de Sébastien D., † /1583

Jean VOITERIN paye régulièrement sa contribution au censier du seigneur de Saint-Aubin entre 1577 et 1582³⁰⁰.

N. Louis, vigneron, ! en 1602

Louis VOITERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin en 1602³⁰¹. Il s'agit peut-être de Lié VOITRIN.

en présence de Margueritte MAISTRE, veuve de Nicolas VOITRIN, à cause de Marthe VOITRIN, femme dudit HEDRY et Marie VOITRIN, femme d'Edmé MASSEY, filles de feu Nicolas VOITRIN, lequel bien appartient pour 1/3 à Claude GUILLAUME, époux d'Edmée VOITRIN, qui l'ont abandonné à HEDRY et MASSEY. Et pour un article possédé par Margueritte MAISTRE, demeurant en l'abbaye du Paraquet, veuve de Gabriel MERCIER et auparavant de Nicolas VOITRIN.

Ledit Michel HEDRY, seul, pour un acquis de Claude ANCEAU qui l'avait acquis de Jean MERCIER, charron à Quincey, tuteur d'un mineur de Jacques BENOIST et Marie MERCIER [AD 10 - 24 H 58]

299 Ses exécuteurs testamentaires sont Jean SURTIN et Marion, sa femme

300 Jehan VOITURIN paye censive à Saint-Aubin à la décharge d'Edmé SIMONNET et consorts en 1577; il paye en 1578; il paye en l'acquêt Marion DUPUIS en 1579; il paye à la décharge de Pierre GAUTHIER en 1579-1580; il paye à la décharge de Anthoine DROUOT en 1581-1582; il paye en 1585 [AD 10 - E* 2881]

301 Le 25.10.1602, Loys VOUTERIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin, prend à titre de rente foncière

O. Martin, à La Chapelle-Godefroy, ∞ à Simone DAOUST

Noël, b 7.8.1607 La Chapelle-Godefroy, p Jehan SORTIN & Jehan NODIN, m Perrette DAMOUR

P. NN. peut-être Germain, ∞ à Marguerite ROSÉ, ou Nicolas, son fils car il existe plusieurs liens de parrainage entre les descendants de NN. et ceux de Nicolas ROSÉ, père de Marguerite R.

Fallete VOITERIN, ∞ /1624 à Jean GALLOIS, Margueritte VOITERIN, ∞ /1624 à Louis (Jean ?) DANTIGNY, Jean VOITERIN et Julien VOITERIN, ∞ /1625 à Perrette FARIE semblent être frères et sœurs car les trois premiers reconnaissent ensemble une vigne en 1658³⁰² avec Jean REGNARD, qui est d'autre part cité auparavant pour avoir repris les terres de Julien VOITERIN³⁰³.

Probablement:

Julien, ∞ à Perrette FARIE

Jean

Marguerite, ∞ à Jean DANTIGNY

Fallete, ! en 1657, ∞ à Jean GALLOIS

En 1657, Fallete VOITERIN déclare 3 arpents, 72 cordes et demie de terre au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁰⁴.

P.1. (?) Julien, vigneron, ! en 1638-1651, † /1666, ∞ à Perrette FARIE ou Sirette FÉVRIE, † & (†) 8.8.1666 dans l'église

En 1642, Julien VOITERIN fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin³⁰⁵.

En 1644, Julien VOITERIN est cité dans une

emphytéotique des religieuses du Paraquet, 1/2 arpent de terre à Pothière, et s'engage à en amener les raisins au pressoir de l'Abbaye. Il ne sait pas signer [AD 10 - 24 H 118]

302 Le 14.6.1658, Jean THOMAS, vigneron à Saint-Aubin, intervient dans un contrat pour la reconnaissance d'un quartier de vigne faisant partie d'1 arpent 2 cordes à Saint-Aubin naguère acquise de Jean REGNARD, vigneron à la Chapelle-Godefroy, avec Jean GALLOIS, fils d'Isaac, à cause de Fallete VOITERIN sa femme, Jean VOITERIN en son nom et Jean DANTIGNY, tous demeurant à Saint-Aubin. Il est tenu de payer 3 livres de rente d'après le contrat du 13.6.1643 [AD 10 - 2E 66/16]

303 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraquet à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Jullien VOICTERIN, plus tard à Jean RENARD [AD 10 - 24 H 105]

304 Déclaration du 10.7.1657 de Fallete VOITERIN pour 3 arpents, 72 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

305 Dans un censier de Saint-Aubin de 1642 apparaît Jullien VOITERIN:

➤ à la décharge de Jeh. DIRESNE

➤ pour un acquêt de Ethienne VOITERIN

➤ pour sa maison où il demeure

➤ tant pour lui que à la décharge des héritiers de D'ANTIGNY [AD 10 - E* 2879]

assignation de témoins concernant le bois de Pont/Seine³⁰⁶.

En 1645, Julien VOITERIN, vigneron à Saint-Aubin, déclare des vignes au censier de Saint-Aubin³⁰⁷.

En 1651, Julien VOITERIN reçoit un paiement pour l'abattage de chênes³⁰⁸.

Julien VOITERIN, vigneron, fait une déclaration non datée au censier de Saint-Aubin³⁰⁹.

Julien VOITERIN et Perrette FARIE sont les parents de:

Simone, b 20.1.1625, p Noble Simon DE LA CHAMBRE, m Barbe PI...TINE
Catherine, b 19.4.1631, p Jean DROICT, m Chaterine GALLOIS

Q. NN., à Quincey

Lié, ∞ à Jeanne CHERAULT

Louis, ∞ à Françoise BALIGAUT

probablement Claude, probablement (†) 20.4.1651
Quincey, ∞ 21.11.1620 à Jean VOCOULOIRS

Il est possible que Lié et Louis soient les enfants de Lié VOITERIN - et Barbe JOUET -, dont la veuve, Catherine CAILLET, remariée à Jean BAILLET, s'installe à Quincey.

Q.1. Lié, ne sait pas signer, manouvrier, vigneron à Quincey, ! en 1628-1650, † 5.6.1651 Quincey, ∞ /1629 à Jeanne CHERAULT, † /1663

En 1628, dans un procès entre l'Abbaye du Paraclét et le seigneur de Quincey, Lié VOITERIN et trois autres manouvriers à Quincey sont assignés comme témoins. Il ne sait pas signer³¹⁰.

306 Dans une assignation de témoins concernant le bois de Pont le 25.5.1644 apparaissent Saint-Aubin :

- Aubin et Edmé FONTAINE, père et fils
- Jean BASIN, vigneron, parlant à Edmé FONTAINE son voisin
- Fiacre GUILLAUME, parlant à sa fille
- Maître Claude LAURENCEAU, élu en l'élection de Nogent
- Jean DROUART, manouvrier, parlant à Julien VOICTERIN proche voisin
- Richard QUINSON, parlant audit Julien VOICTERIN
- Jean LENFANT, vigneron, parlant à Fiacre DIRESNE
- Anthoine BOSSUAT parlant à sa femme
- Fiacre CAILLÉ, parlant à sa sœur [AD 10 - E* 2811]

307 Le 10.10.1645, déclaration de Jullien VOITRIN, vigneron demeurant à Saint-Aubin pour des vignes [AD 10 - 24 H 105]

308 Le 3.6.1651, paiement pour abattage de chênes à Estienne BABELIN, Pasquier ROZÉ, Maurice GOUBOS et Jullien VOITRIN [AD 10 - E* 2803]

309 Déclaration non datée de Julien VOITERIN, vigneron, pour 2 arpents, 44 cordes [AD 10 - E* 2876]

310 Dans un acte du 13.11.1628 apparaissent comme témoins Guillaume LARIBBE, Estienne DEVIGNE, Lyé VOICTERIN et Claude SIMON, tous manouvriers à Quincey. L'acte est signé "Claude Symon" avec paraphe et "G Laribe" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 24 H 94]

En 1638, lors de l'arpentage des vignes de l'Abbaye du Paraclét, Lié VOITERIN, fait une déclaration pour une pièce de vigne provenant de la veuve de Charles CHERAULT (sans doute sa belle-mère)³¹¹.

En 1643, Lié VOITERIN comparait comme témoin avec d'autres habitants de Quincey dans une enquête des Eaux-et-Forêts de Nogent/Seine³¹².

Lié VOITERIN, vigneron, paye censive à Quincey entre 1646 et 1650, sa veuve en 1651, puis Louis VOITERIN (son frère), comme tuteur des enfants jusqu'en 1654³¹³.

En 1663, les cinq enfants de Lié VOITERIN et Jeanne CHERAULT interviennent dans la vente d'une terre à Quincey. Il sont assistés de Louis VOITERIN, leur oncle. Il s'agit de: Louis, serrurier à Provins, Anne, servante domestique à Provins, Lupien, serviteur domestique à Courceroy, Marguerite et Edmée³¹⁴.

En 1665, Louis VOITERIN, tuteur des enfants mineurs de Lié VOITERIN et Jeanne CHERAULT, de Quincey, déclarent des vignes à Saint-Aubin prises en bail de l'Abbaye du Paraclét³¹⁵.

311 Le 7.12.1638, Jacques BAILLET, mesureur et arpenteur juré demeurant à Saint-Aubin, arpente les vignes des religieuses du Paraclét à Pothière et en Lessard. A Pothière:

Déclaration de Lié VOICTERIN, provenant de la veuve Charles CHERAULT, plus tard à ? [AD 10 - 24 H 105]

312 Dans un acte des eaux-et-forêts du 21.2.1643 comparaissent pour Quincey: Blaize THOMAS, la veuve Guillaume DUREAU, Claude CAILLÉ, François DESQUINS, Monsieur BARBOTIN, curé de Quincey, Anthoine LARIBE, François THOMAS, Estienne BAILLY, François HERVÉ, Lyé VOICTERIN, Aubin ANCEAU et Claude DACIER [AD 10 - E* 2803]

313 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Lié VOITURIN, vigneron, paye en 1646-1650, sa veuve paye en 1651, Louys VOITURIN, tuteur des enfants paye jusqu'en 1654 [AD 10 - E* 2932]

314 Le 20.11.1663, Louis VOICTERIN, serrurier à Provins, époux Catherine GILLOT, Anne VOICTERIN, servante domestique de Maître Jean MERCIER, conseiller du roi au bailliage et siège présidial de Provins, Lupien VOICTERIN, serviteur domestique de Philippe VAJOU, laboureur à Courceroy, enfants et héritiers pour chacun 1/5ème de Lié VOICTERIN et Jeanne CHERAULT, Lupien VOICTERIN assisté de Louis VOICTERIN, son oncle, vendent à Simon GARNIER, huissier au grenier à sel de Nogent, 3 de 5 parts de terre à Quincey, les 2 autres à Marguerite et Edmée VOICTERIN, sœurs des vendeurs et fille de feu Lié VOICTERIN.20.11.1663, Simon GARNIER, huissier au grenier à sel de Nogent, prend de Louis VOICTERIN, vigneron à Quincey, ayant charge de Edmée et Marguerite VOICTERIN, ses nièces, le bail de 2/5ème des héritages à Quincey de Lyé VOICTERIN et Anne CHERAULT leurs parents [AD 10 - 2 E 66/18]

315 Le 26.3.1665, Louis VOITERIN, qui ne sait pas signer, vigneron demeurant à Quincey, tuteur des enfants mineurs de Lié VOITERIN et Jeanne CHERAULT, demeurant à Quincey, déclarent 2 pièces de vigne à Saint-Aubin baillées des religieuses du Paraclét [AD 10 - 24 H 105]

Les héritiers de Lié VOITERIN font une déclaration non datée au censier de Saint-Aubin³¹⁶.

Lié VOITERIN et Jeanne CHERAULT sont les parents de:

Simon, b 4.11.1629 Quincey, p Hiérosme GARNIER, m Marie VIGOR

Marguerite, b 29.5.1632 Quincey, p Pierre BARDY, m Margueritte COLLESON

Anne, servante domestique de Maître Jean MERCIER, conseiller du roi à Provins, b 17.6.1635 Quincey, p Joachim GARNIER, m Claude VOITTERIN

Louis, serrurier à Provins, b 11.2.1637 Quincey, p Louys VOITTERIN, m Chaterine DUREAU, ∞ à Catherine GILLOT

Lupien, serviteur domestique de Philippe VAJOU, laboureur à Courceroy, b 11..5.1642 Quincey, p Lupien DAVOST, m Charlotte CHERAULT, ∞ à Perrette ALIX

Edmée, b 18.9.1644 Quincey, p Jean VAUCOULOIRS, m Edmée MOUSART

Jeanne, b 11.10.1646 Quincey, p Jean LARIBE, m Edmée THOMAS

Q.1.A. Lupien, † 11.1.1690 Quincey, (†) le 12, ∞ 30.6.1666 Quincey³¹⁷ à Perrette ALIX, b 29.9.1637 Quincey, fille d'Estienne A. et Olive VAUCOULOIRS, p Louys VOITTERIN, m Perrett. PAIEN, † 28.10.1673 Quincey³¹⁸

Lupien, ° & b 2.5.1668 Quincey, p Simon GARNIER, m Catherine THOMAS, (†) 2.5.1668 Quincey

Edmé, b 12.9.1673 Quincey, p Simon VOITERIN, m Anne THOMAS

∞(2) 1.2.1674 Quincey³¹⁹ à Gervaise LANGUILLAT ou PETOUT, ° ca 1652, † 18.1.1690 Quincey, (†) le 19

Etienne, ° et b 26.12.1674 Quincey, p Charles PUYA, m Nicole CHEUREAU

Lupien, ° 1.5.1677 Quincey, b le 2, p Guillaume DESJARDINS, m Jeanne GROS

Marie, b 26.3.1681 Quincey, p Etienne PONCE, m Claude GENNERAT dit VERNIER, (†) 28.3.1681 Quincey

Louis, b 13.9.1683 Quincey, p Etienne PONCE, m Claude JEANNERA

Marie, b 4.3.1688 Quincey, p Jean MOREAU, m Nicière ALIX, (†) 22.1.1690 Quincey

Q.2. Louis, ne sait pas signer, vigneron à Quincey, ! en 1638 à Quincey, ! en 1657-1666, † /1679, ∞ 3.7.1651 Quincey à Françoise BALIGAUT

En 1638, dans un procès entre l'Abbaye du Paraclet et le seigneur de Quincey, Louis VOITERIN et trois autres habitants de Quincey sont assignés comme

témoins³²⁰.

En 1646, Louis VOITERIN, vigneron, déclare au censier de Quincey un acquis de Mathieu BAILLET³²¹.

En 1657, Louis VOITERIN, vigneron à Quincey, fait une déclaration au censier du seigneur de Saint-Aubin avec les héritiers de Lié VOITERIN, son frère³²².

En 1658, Louis VOITERIN est témoin au mariage de son neveu Etienne, fils de Claude SIMON et Geneviève³²³.

En 1661, Louis VOITERIN, manouvrier à Quincey, fait accord avec Simon GARNIER à propos d'un procès entre eux³²⁴.

En 1666, Louis VOITERIN, vigneron à Quincey, et Françoise BALLIGAUT son épouse, achètent des biens à Jean DEVIGNE³²⁵.

Louis VOITERIN et Françoise BALLIGAUT sont les parents de:

Simon, ° ca 1653, (†) 4.2.1689 Quincey, ∞ 29.5.1679 Ferreux³²⁶ à Françoise DAVOST, fille de Claude D. et Françoise FAITRE, ∞(2) à Martin FAITRE, ! en 1703-1709

En 1703, Martin FAITRE, couvreur de paille à Ferreux, fait une déclaration au censier de l'Abbaye du Paraclet comme tuteur des enfants mineurs de Simon VOITRIN, manouvrier à Quincey, héritier de Louis VOITRIN son père, fils de Lié VOITRIN³²⁷.

320 Le 10.2.1638 apparaissent Guillaume LARIBBE, Estienne DEVIGNE, Claude SIMON et Louis VOICTERIN, habitants de Quincey [AD 10 - 24 H 94]

321 Dans le censier de Quincey de 1646-1654, Louys VOITURIN, vigneron, déclare le 29.12.1646 un acquis de Mathieu BAILLET [AD 10 - E* 2932]

322 Déclaration du 22.7.1657 de Louis VOITERIN, vigneron à Quincey, avec les hoirs de Lié VOITERIN, son frère, pour 54 cordes [AD 10 - E* 2876]

323 Le 8.7.1658, Louis VOITERIN est témoin au mariage de son neveu Etienne SIMON avec Catherine THOMAS; Etienne est le fils de Claude SIMON et Geneviève

324 Le 27.12.1661, Louis VOICTERIN, qui ne sait pas signer, manouvrier à Quincey, fait un accord avec Simon GARNIER, maître boulanger à Nogent/Seine, à propos des frais du procès entre eux au sujet de 20 cordes de terre à Quincey [AD 10 - 2 E 66/17]

325 Le 27.12.1666, Jean DEVIGNE, manouvrier à Quincey, cède à Louis VOICTERIN, vigneron à Quincey, le bail à rente perpétuelle d'une maison couverte de paille à 1 chas provenant du partage fait avec Estienne DEVIGNE son frère. Sirette BALLIGAULT, épouse de Jean DEVIGNE et Françoise BALLIGAULT, épouse de Louis VOICTERIN, ratifient la vente le 7.5.1668. L'acte est signé "J Devigne" avec paraphe, les autres ne savent pas signer [AD 10 - 2 E 66/18]

326 Signatures: "Simon Voiterin", "Claude Daoust", "Daoust" avec paraphe, "J Devigne" avec paraphe, "J Baillet" avec paraphe, "Nicolas Daoust" avec paraphe

327 Dans un terrier du 8.2.1703 apparaît Martin FAYTRE, couvreur de paille à Ferreux, tuteur des mineurs de Simon VOITRIN, manouvrier à Quincey, héritier de Louis VOITRIN son père, fils de Lié VOITRIN [AD 10 -

316 Déclaration non datée des héritiers de Lié VOITERIN, pour 1 arpent, 7 cordes 1/2 [AD 10 - E* 2876]

317 Témoins: M.e Paul CHARPENTIER sergent, M.e Jacques BAILLET M. Chimenseur juré (?), Estienne ALIX, frère

318 Témoin: Paul CHARPENTIER, beau-frère

319 Témoins: Charles FEILLAT et Simon VOITERIN, parents

En 1709, interviennent dans un contrat notarié: Lupien ROUSEAU, manouvrier à Quincey, époux de Marie VOITERIN, Martin FAITRE, vigneron à Quincey, tuteur de Marie et Anne VOITERIN, sa sœur encore mineure, héritière pour moitié de Simon VOITERIN et Françoise DAOUST, remariée audit FAITRE³²⁸.

Anne, b 5.11.1653 Quincey, p Anthoine GENNERAT, m Anne BOSSUAT, décédée
 Claire, b 5.11.1653 Quincey, p Jean COLLINET, m Claire GALET, décédée
 Anne, b 7.4.1658 Quincey, p Edmé MOREAU, m Anne BAILLET, (†) 6.1.1676 Quincey

R. Louis³²⁹, signe, de Saint-Aubin, manouvrier, jardinier, bachoteur à Marnay/Seine, ° ca 1630/1632, (†) 23.6.1702 Marnay/Seine³³⁰, † la nuit précédente, ∞ 6.11.1656 Marnay/Seine³³¹ à Jeanne GUYOT, de Marnay/Seine, fille de Louis G., manouvrier à Marnay, † /1675, et Jeanne JOUET, † & (†) 22.2.1675 Marnay/Seine³³²

Pierre, b 23.10.1657 Marnay/Seine, m Elizabeth GUYOT
 Catherine, b 26.11.1660 Marnay/Seine, ∞ 3.7.1679 Marnay/Seine à Claude MARTIN, bachoteur à Marnay/Seine, ° ca 1645, ∞(1) à Marguerite BRUN
 Louis, b 19.10.1664 Marnay/Seine, p Louis fils de feu Louis GUYOT, ∞ à Jeanne LHERMITTE
 Jacques, ° 6.10.1666 Marnay/Seine, b le 8
 Jeanne, b 9.1.1668 Marnay/Seine, (†) 24.6.1702 Marnay/Seine, ∞ 13.11.1689 Marnay/Seine³³³ à Philippe MILET, bachoteur à Marnay/Seine, ° ca 1667, fils de Noël M., manouvrier, † /1689, et Marthe SORTIN
 Marguerite, ° 1.5.1674 Marnay/Seine, b le 2

R.1. Louis, ne sait pas signer, bachoteur à Marnay/Seine, ∞ 29.10.1686 Marnay/Seine³³⁴ à Jeanne LHERMITTE, ne sait pas signer, ° ca 1666/1668, † 5.12.1696 Marnay/Seine, (†) le 6³³⁵, fille de Jean L., laboureur à La Chapelle-Godefroy, † /1686, et Jeanne TABOUREAU

Anne, ° & b 1.5.1692 Marnay/Seine, p Lupien PARIZOT, m Anne BRUN
 Elisabeth, ° ca 9.1697, (†) 4.7.1698 Marnay/Seine³³⁶

∞(2) à Anne MERAT

Louis, b 4.12.1698 Marnay/Seine, ° la nuit précédente, p Louis PARISOT le jeune, m Marguerite BRUN
 Anne, ° & b 31.8.1700 Marnay/Seine (fille d'Anne LOPIN)
 Marie, b 14.6.1702 Marnay/Seine, p Vincent BEZANÇON, m Jeanne VOITRIN
 Marie, b 15.4.1704 Marnay/Seine (fille d'Anne PROTIN)

S. Simon, d'Avande³³⁷

T. Jeanne, (†) 13.12.1650

U. Alexandre, (†) 26.4.1652

VOLNNE

A. Pierre, † en 1532

Dans le censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin de 1532, Pierre VOLNNE est cité pour la maison qu'il possède sur une pièce de terre appartenant à Jean VOITERIN, rue Chèvre^{338, 339}.

330 Témoins: Philippe MILLET, gendre, M.re Lupien PARISOT, ami

331 Témoins: Jean JOUET, Pierre et Claude JOUET, Lupien CADET, Jean PAILLONET

332 Témoins: Louis GUYOT, son fils, ne sait pas signer, Louis VOITERIN, son gendre, signe

333 Témoins de l'épouse: Louis VOITERIN, jardinier, père, Louis VOITERIN, voiturier par eau, frère, Estienne fils de Louis GUYOT, voiturier par eau à Marnay

334 Témoins de l'époux: Louis VOITERIN, manouvrier à Marnay, père, signe, Louis GUYOT, bachoteur à Marnay, oncle, ne sait pas signer

335 Témoins: Louis VOITRIN, mari, ne sait pas signer, Louis VOITRIN, beau-père

336 Témoins: Louis VOITRIN, grand-père, Anne MERAT, belle-mère

337 Déclaration non datée de Simon VOITERIN, d'Avande, pour 49 arpents, 20 cordes [AD 10 - E* 2876]

338 Pierre VOULNNE paye cens à Saint-Aubin en 1532 (barré), Jehan VOITERIN paye pour lui paye en 1533 [AD 10 - E* 2880]

339 Censier de l'Abbaye du Paracllet à Saint-Aubin:

Le 3.5.1532, Jehan VOITERIN déclare:

- 1 quartier de terre au Houssoy
 - 1 pièce de terre d'1/2 arpent et 1 quartier au dessous du Houssoy (en 1623, Pasquet GRILLAT, la veuve Jehan SYMON et autres tiennent)
 - 1 pièce de terre rue Chèvre contenant maisons, prés, terres, jardins et chénevière, de 3 arpents 1/2 entre les héritiers ST AMOUR et les héritiers Jehan MERLIN, Jehannin CHEUVRYER et autres, une petite commune et Claude GUENARD, sur laquelle Pierre VAULO.NNE (AUBONNE, BAUBONNE) a une maison et Jehan CHASTY a une maison (en 1623, la veuve Claude COLLET et ses enfants et Jean BAZIN tiennent)
 - 1 arpent au Seillons
- Le 18.6.1548 et dans deux censiers non datés, Jehan VOITERIN déclare les articles 1., 2. et 3. [AD 10 - 24 H

24 H 58]

328 Le 24.12.1709, Lupien ROUSEAU, manouvrier à Quincey, époux de Marie VOYTERIN, Martin FAITRE, vigneron à Quincey, tuteur de Marie VOYTERIN et de Anne VOYTERIN, sa sœur encore mineure, héritière pour 1/2 de Simon VOYTERIN et Françoise DAOUST, épouse en secondes nocés dudit FAITRE [AD 10 - 2 E 32/48]

329 Le 9.7.1663 à Marnay, Louis VOITERIN est témoin au mariage de Edmé fils de Nicolas LENOIR et Edmée BRUN avec Elizabeth fille de Louis GUYOT et Jeanne JOUET, veuve en premières nocés de Sébastien VOITERIN

Pierre VOLNNE paye censive à l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1535 et 1536³⁴⁰.

B. Guillaume, ! en 1533-1546, ∞ à Marguerite, † / 1546

Guillaume VOLNNE paye censive au seigneur de Saint-Aubin en 1533³⁴¹.

Guillaume VOLNNE paye censive à l'Abbaye du Paraclet à Saint-Aubin en 1537 et 1538³⁴².

Guillaume VOLNNE est cité dans une liste des habitants de Saint-Aubin dressée en 1541³⁴³.

Guillaume VOLNNE intervient en 1546 pour la tutelle des enfants issus de lui et de sa défunte épouse Marguerite³⁴⁴.

∞ dernier.6.1692 La Chapelle-Godefroy à Marguerite BARBIER, fille de Jean B., signe: J Barbier, et Jeanne CADET, † /1692

François, ° & b 9.9.1695 La Chapelle-Godefroy, p François SURTIN, m Geneviève PARATRE

Laurent, ° 5.9.1699 La Chapelle-Godefroy, b le 6, p Laurent VUIDAT, ne sait pas signer, m Catherine MOREAU, ne sait pas signer

VUIDAT

A. Hubert, ne sait pas signer, b 7.6.1640 Fontaine-Mâcon, fils de Louet V. le jeune et Venisse, ∞ /1677 à Marguerite BOYARD, b 24.11.1637 Fontaine-Mâcon, fille de Claude B. l'aîné et Nicole VERNIER

Louet ou Eloi, ∞ à Marguerite BARBIER

A.1. Louet ou **Eloi**, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, ! en 1692, ° ca 1667

En 1692, Louet VUIDAT, manouvrier à La Chapelle-Godefroy, âgé de 25 ans ou plus, prend le bail d'une maison à La Chapelle-Godefroy où il est tenu de souffrir la veuve de Pierre MIGOURDIN. En 1693, en la maison d'Eloy VUIDAT, Marguerite BARBIER, épouse de Louet VUIDAT, ratifie le contrat³⁴⁵.

81bis]

340 Pierre VAULONE/VAULONNE intervient en 1535 et 1536 (2 fois) dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

341 Guille. VOLNNE paye cens à Saint-Aubin en 1533 [AD 10 - E* 2880]

342 Guillemain VAULHO.ME intervient en 1537 et 1538 dans le censier de l'Abbaye du Paraclet pour Saint-Aubin [AD 10 - 24 H 118]

343 Guillaume VOLNNE est cité dans une liste d'habitants de Saint-Aubin le 25.10.1541 [AD 10 - E* 2860]

344 Le 20.9.1546, le procureur du roi pour la tutelle et curatelle des enfants mineurs de feu Margueritte, femme de Guillaume VOLLNNE, et d'icelui, à l'encontre dudit VOLLNNE, Jehan QUINSSON, Durant COLAS, Jehan ROMILLY le jeune, Laurens GILLES et Symon VENYER, adjourné par ledit MAROYS, sergent. Ils ont dit que peu après la mort il y a un an et plus de ladite Margueritte, devant la justice de Saint-Aubin, Jehan SOMILLON et Estienne CLERC ont été élus tuteurs et curateurs.

Noble Homme Laurens NUGAULT, seigneur de Saint-Aubin s'y oppose car la justice de Saint-Aubin lui appartient [AD 10 - E* 2890]

345 Le 1.5.1692, Louet VUIDAT, manouvrier demeurant à La Chapelle-Godefroy, âgé de 25 ans ou plus, prend à titre de rente foncière de Demoiselles Barbe, Catherine et Marguerite Claude CHOUARD, filles majeures à Nogent/Seine, une maison à La Chapelle-Godefroy à 2 chas où le preneur sera tenu souffrir la veuve de Pierre

MIGOURDIN qui occupe ladite maison.

Le 17.12.1693, en la maison d'Eloy VUIDAT, Marguerite BARBIER, épouse de Louet VUIDAT, ratifie le contrat [AD 10 - 2E 66/31]

Table des Patronymes

A.....1

ABY.....	1
ADAM.....	1
ALLARD.....	11
AMPENOT.....	11
ANCEAU.....	11
ANDRY.....	26
ANGENOUST.....	26
ARNOULD.....	28
ARSELAIN ou ANCELAIN.....	28
AUBERT.....	29
AUDIGER.....	34
AUGENDRE.....	34

B.....34

BABELIN.....	34
BAILLET.....	37
BALDUC.....	42
BALANCIER.....	42
BALLIGAULT.....	42
BARAT.....	46
BARBANSON.....	46
BARBETTE.....	46
BARBIER.....	47
BARBOTIN.....	47
BARDIN.....	54
BARDY.....	54
BARTOLET.....	58
BASIN.....	58
BASSIGNY (dit).....	60
BATAILLE.....	60
BAUDIN.....	62
BAUFERT.....	62
BAUQUERELLE.....	62
BEGAT.....	62
BEGUE.....	62
BEIGNOT.....	64
BELLEMERE.....	65
BELLEMONTRE.....	65
BELLOTTE.....	65
BENARD.....	65
BENOIST.....	65
BERGAULT.....	78
BERNARD.....	78
BERNARDY.....	78
BERTAUT.....	78
BERTIN.....	79
BESANÇON.....	79
BILLARDON.....	79
BILLON.....	80
BILLOU.....	80
BLAMPIGNON.....	81
BLANCHARD.....	81

BLANCHE.....	84
BLASQUE.....	84
BLONDEAU.....	85
BOHER.....	85
BOIVIN.....	85
BON.....	88
BON MARCHAND.....	88
BONHOMME.....	89
BONNET.....	89
BONNOT.....	89
BONNIER.....	89
BOSSUOT.....	89
BOUCHER.....	93
BOUDIER.....	93
BOULARD.....	95
BOURBOING.....	95
BOURDIN.....	95
BOURJONNE ou BOURGOUIN.....	96
BOUSSETTE.....	99
BOUTET.....	99
BOÛY.....	99
BOYARD.....	100
BOYER.....	100
BOYT.....	100
BREGEON ou BRIGEON.....	100
BRENODAT.....	101
BRICET.....	101
BROCARD.....	101
BRODIER.....	106
BRUN.....	107
BRUSLARD de PUYSIEUX.....	109
BUGNOT.....	109
BUREAU.....	109
BUYSSOT.....	109

C.....114

CADET.....	114
CAILLÉ.....	114
CANYN.....	119
CAPERON.....	120
CARÉ ou GARÉ.....	120
CARINET.....	120
CARON.....	120
CARREAU.....	120
CATHELINAY.....	120
CAULAY.....	120
CAVE.....	123
CAVOT.....	123
CHAILLY.....	124
CHALENDRE.....	124
CHAMBAULT.....	124
CHAMBRILLON.....	125
CHAMPION.....	125
CHAPPELLAIN.....	125
CHAPPELOT.....	125
CHAPUIS.....	126
CHARON.....	127
CHARONNAT.....	127

CHARONNE.....	128	DAULPHIN.....	185
CHARPENTIER.....	128	DE BAULNE.....	186
CHARTIER.....	129	DE BEIGNAUX.....	186
CHASTELAIN.....	130	DE BLOIS.....	186
CHATRYAT.....	130	DE BORT.....	187
CHAUMART.....	130	DE CANCERNEUX.....	187
CHELAY.....	131	DE CHAMBRE.....	187
CHEMET.....	131	DE CHERCHAR.....	187
CHERAULT.....	132	DE COMERCY.....	187
CHERBAUT.....	133	DE COMPTES.....	188
CHEVRIER.....	133	DE CRANCEY.....	188
CHEVALIER.....	136	DE FLAIR.....	188
CHEVALLOT.....	137	DE FOUCAULT.....	190
CHEVILLART.....	137	DEHOTTE.....	190
CHEUVEUX.....	137	DE LA DOUX.....	190
CHOISAT.....	138	DE LA GRANGE.....	190
CHOUART.....	139	DE LA HAVERDIERE.....	191
CHOSSIN.....	140	DE LA MAISON.....	191
CHRISTIACHE.....	140	DE L'ARCHE.....	191
CLAIRET.....	140	DE LA ROCHE.....	191
CLEMENT.....	140	DE LA ROCHEFOUCAULD.....	192
CLEREAU.....	141	DE LA ROCHELLE.....	192
CLERIN.....	143	DE LAUNAY ou DE LANNOY.....	192
COCHEPIN.....	143	DE L'ÉPINE.....	193
COGNOT.....	143	DE LESPAULT.....	193
COHAN.....	143	DE LEVY.....	193
COLIGNON.....	144	DE NISERON.....	193
COLLARD ou COLLAS.....	144	DENYS.....	193
COLLET.....	151	DE PALLUAU DE FAY.....	194
COLLIN.....	167	DE PARC.....	194
COLLINET.....	167	DE PLEURE.....	194
CONCOMBRE.....	167	DE RANC.....	194
COQUINOT.....	167	DE ROUSSEL.....	196
CORAT.....	167	DE SAINT-AMOUR.....	196
CORMYOT.....	168	DE SAINT-AUBIN.....	197
CORNAU.....	168	DES BARRES.....	197
CORNU.....	168	DES CAVES.....	198
CORNUAT.....	168	DE SENS.....	198
CORPEL.....	168	DESJARDINS.....	198
CORRAT.....	169	DESMASSUES.....	199
COURCELLE (de).....	169	DESMOGNES.....	201
COURTOIS.....	169	DESNOL.....	201
COUSIN.....	170	DESPENSIER.....	201
COUTORBE.....	170	DESPORTES.....	206
COUTURIER.....	170	DESQUAINS.....	206
CRETIENNOT.....	171	DE TIGECOURT.....	219
CUGNET.....	171	DE TROUSSILLON.....	220
D.....	172	DE VERGNES (voir DESMOGNES).....	221
DAOUST ou DAVOST.....	172	DE VIGNE.....	221
D'ALICHAMP.....	175	DE VILLEGAGNON.....	225
DALLENCIERES.....	175	DE VILLEMONTÉ.....	225
DAMAS.....	175	DE VILLIERS.....	225
DANGLUSE ou DANGLURE.....	177	DEVIN.....	225
DANTIGNY.....	180	DE VITRY.....	226
DARENNE.....	183	DILIGENT.....	226
DAZART.....	183	DIMANCHE.....	227
D'ARNOUL de FLEURY.....	183	DIRESNE.....	228
		DODEL.....	233

DORÉ.....	234	GALLOIS.....	287
DORIGNY.....	234	GAMBIER.....	328
DONDEAU.....	234	GANGUEULX.....	328
DOÛINE.....	235	GARNIER.....	329
DOURY.....	235	GARSONNAT.....	331
DOUSI.....	239	GATOUILLAT.....	331
DOUZE.....	240	GAUDEFROY.....	331
DROIT.....	240	GAUDERET.....	331
DROUIN.....	242	GAULT.....	332
DRU.....	243	GAUTHIER.....	332
DUBOIS.....	244	GAUTROYS.....	336
DUCHAT ou JUCHAT.....	244	GENISSON.....	337
DUCHÊNE.....	247	GENNERAT.....	337
DUCLOS.....	247	GEORGIN.....	342
DUDEZ ou DUDEY.....	252	GERVAIS.....	344
DUDIT LIEU.....	252	GILLES.....	344
DUGUET.....	253	GILLEQUIN.....	359
DU MAIGNON.....	253	GILLET.....	359
DUMANGEOT.....	253	GILLOPÉ.....	359
DU MOULIN.....	253	GILLOTTE.....	360
DUPOND.....	253	GIRARD.....	365
DUPUIS.....	253	GIROST.....	366
DURAND.....	255	GOBELET.....	366
DUREAU.....	255	GOBILLON.....	366
DU ROCHER.....	257	GOBINOT.....	366
DU ROCHERET.....	257	GOIX.....	367
DU VAL.....	258	GOMMERAT.....	367
DYMON (DE).....	259	GOMY.....	367
E.....	260	GOUBAULT.....	368
EDMARD ou HEMARD.....	260	GOURMAND.....	372
EURAT.....	261	GRAFFAULT.....	372
F.....	264	GRAILLET.....	372
FAITRE.....	264	GRANJON.....	372
FANYN.....	264	GRAND HOMME.....	372
FAYON.....	265	GRATÉ.....	374
FESTERE (?).....	265	GREGOIRE.....	374
FEUILLAT alias PUYA.....	265	GRESSÉ.....	374
FEUILLE.....	266	GRIFFON.....	375
FLEUREAU.....	267	GRILLAT.....	375
FLEURY.....	267	GRILLET.....	396
FLOCARD.....	267	GROMART.....	396
FONTAINE.....	267	GUENARD.....	397
FONTAT.....	282	GUENIN.....	398
FORGEOT.....	283	GUERET.....	398
FOURRETIER ou FORESTIER.....	283	GUERIN.....	398
FOZARD.....	283	GUEROU.....	398
FROMINET.....	283	GUESDON.....	398
FRICAULT.....	283	GUEU.....	399
FROMONT.....	283	GUIBERT.....	401
FROU.....	283	GUICHARD.....	401
G.....	284	GUICHON.....	403
GAIGNEUR.....	284	GUILLAUME.....	403
GAILLARD.....	284	GUILLEMARD.....	407
GALLET.....	285	GUILLEMIN.....	414
GALLION.....	286	GUMERY.....	414
		GUYART.....	415
		GUYON.....	416
		GUYOT.....	416

H.....419

HACQUIN.....	419
HADOT.....	420
HAN.....	420
HATELET.....	420
HATON.....	420
HÉDRY.....	420
HEMARD (voir EDMARD).....	424
HENRY.....	424
HERAULT.....	424
HERBERT.....	425
HERLUISON.....	426
HERMAN ou HERMON.....	429
HEURLOT.....	429
HORSIN.....	429
HUBERT.....	429
HUCHER (LE).....	429
HUET.....	432
HUGUENIN.....	432
HUON.....	439
HUOT.....	439
HURAND.....	441
HUSSON.....	441
HUYARD.....	441
HYTIER.....	441

I.....442

IMBERT.....	442
-------------	-----

J.....442

JABOT ou SABOT.....	442
JACOB ou JACQUOT.....	442
JACOPIN.....	442
JACQUEMARD.....	446
JACQUEREAU.....	446
JACQUES.....	446
JACQUINOT ou JACQUINET.....	447
JALLOTA.....	447
JANNOT.....	447
JEANNARD.....	448
JEANNOLLE.....	448
JEHANNESSON.....	448
JOACHIM.....	449
JOSELIN.....	449
JOUET.....	449
JUANNE.....	450
JUBELOT.....	450
JUCHAT (voir DUCHAT).....	452
JUILLET.....	452

L.....453

LABLÉE.....	453
LADVOCAT.....	453
LALLEMENT.....	453
LAMANT.....	454
LAMBERT.....	455
LAMY.....	455

LANDRY.....	455
LANGARD.....	455
LANGE.....	456
LANGOT.....	457
LARGENTIER.....	459
LARIBLE.....	460
LARNUET.....	467
LA ROCHE.....	467
LAUBRY.....	467
LAUSSEROIS.....	468
LAURENCEAU.....	468
LAURENT.....	469
LE BEAU ou BEAU.....	473
LE BLANC.....	474
LE BOULIEULX (voir POPILLARD).....	475
LE BOUTHILLIER.....	475
LE CLERC.....	475
LE COMPTE.....	478
LE COURT.....	478
LE DOUX.....	479
LE FEBURE.....	479
LE GENDRE.....	483
LEGER.....	483
LEGRAND ou GRAND.....	483
LE GROS.....	487
LE GUET.....	488
LE HERAT.....	488
LE JEUNE.....	488
LE MADRE.....	488
LE MAIRE.....	488
LE MASLE.....	488
LE MERCIEZ.....	488
LE MERLE.....	488
LE MIRE.....	489
LE MOINE.....	490
LE MOT.....	490
LE NEVEU.....	490
LENFANT.....	490
LE NOBLE.....	490
LE NOIR.....	490
LE PAGE.....	491
LE PAPE.....	491
LE PART.....	491
LE PIED.....	491
LE RABOT.....	496
LE ROUX.....	496
LE ROY (voir DROIT).....	497
LESPOIX.....	497
LESTART.....	498
LESVOCAT.....	498
LE VIRLOIS.....	498
LHERMITTE.....	498
LHOSTE.....	499
L'HOSTELET.....	499
LIETARD.....	501
LIETREMENT.....	501
LOIRET.....	501
LORET.....	502

LORIETTE.....	503
LORMIER.....	503
LOURDET.....	504
LOY.....	504
LUCE.....	505
LUTAUT.....	505

M.....505

MABILLE.....	505
MAGERT.....	505
MAHAULT.....	505
MAHON.....	505
MAIGNOLLE.....	505
MAILLARD.....	505
MAISTRE.....	505
MALBONNIER.....	513
MALEVAL.....	513
MARCHERAT.....	514
MARECHAULT.....	514
MARIN.....	514
MARION.....	515
MARI.....	515
MARNOT.....	515
MAROT ou MAROTTE.....	515
MAROYS.....	522
MARQUOT.....	523
MARTAT.....	523
MARTIN.....	524
MARTINO.....	525
MASSEY.....	525
MASSON.....	535
MATHELIN.....	535
MATIGNON.....	536
MATRY.....	536
MAUCLERC.....	536
MAUPAS.....	537
MELOT.....	537
MENARD.....	537
MERAT.....	537
MERCIER.....	538
MERGER.....	555
MERLIN.....	556
MEROSSE.....	570
MEUNIER.....	573
MEZARD.....	575
MICHEL.....	575
MICHELIN.....	576
MIGOURDIN (aussi MIGORDIN).....	576
MIL ESCUS.....	598
MILLET.....	598
MILLOCHÉ.....	599
MIRACLE.....	599
MITOUART.....	599
MOINAT.....	599
MOINEAU.....	599
MONBLE.....	599
MONIN.....	599
MONNIER.....	599

MONNOT.....	599
MORAIS.....	600
MORANGES.....	600
MOREAU.....	600
MOREMBERT.....	605
MORIN.....	605
MOUCHIN.....	607
MOULE.....	608
MOUSARD.....	608
MOUTON.....	611
MUGUET.....	611
MULET.....	613

N.....613

NAUDIER.....	613
NAUDIN.....	613
NAUDINOT.....	615
NAVIER.....	616
NICOLAS.....	616
NOBLET.....	617
NOEL.....	619
NORMAND.....	619
NOTIN.....	619
NOYEULX.....	619
NUGAULT.....	619

O.....634

ODET.....	634
ODINET.....	634
OLIVIER.....	635
ONDRES ou OUDIES.....	635
ORRY.....	635
OUDIN.....	636

P.....636

PAJOT ou PAGEOT.....	636
PAILLONET.....	637
PALLABAUT.....	638
PANIER.....	638
PAPELIN.....	638
PARASTRE.....	638
PARIS.....	646
PARISOT.....	646
PASTELOT.....	649
PASTOUREAU.....	649
PATELIER.....	650
PAULANTRU.....	651
PAULHAUT.....	651
PAYEN.....	651
PELÉ.....	652
PELLERIN.....	652
PELLETIER.....	653
PELUCHOT.....	653
PENON.....	653
PERARD.....	653
PERIER.....	653
PERRET.....	654
PERRIN.....	654

PESCHELOCHE.....	654
PESCHER.....	654
PETIT.....	655
PETIT PIED.....	657
PHILIPPE.....	658
PHILIPPON.....	661
PIAT.....	661
PICARD.....	661
PICHON.....	661
PICHART.....	662
PIERRE.....	662
PIERRON.....	664
PIET.....	666
PIFRE.....	666
PIGNON.....	666
PIGNOT ou PIGOT.....	666
PIGNY.....	666
PILLART.....	667
PILLAVOINE.....	667
PINART.....	674
PINET.....	675
PINON.....	677
PINSON.....	677
PINSOT.....	678
PIOCHE.....	678
PION.....	678
PLANCHÉ.....	678
PLANSON.....	679
POIRAT.....	679
POIRET.....	679
POIRETAT.....	679
POIRIER.....	679
PONCE.....	679
POPILLARD.....	679
POPINE.....	687
POSSOT.....	688
POTEAU.....	688
POTIER.....	689
POUGEOISE.....	695
POURTIER ou POURBIER.....	696
PREIN.....	696
PRESSORT.....	697
PREAU ou PREOT.....	697
PRET.....	697
PREVOSTAT.....	697
PRISET.....	697
PROTEAU.....	698
PROTIN.....	699
PRUDHOM.....	700
PSAULME.....	702

Q.....703

QUANTIN.....	703
QUERONNEAU ou COURONNEAU.....	703
QUINSON.....	704

R.....712

RABOT.....	712
------------	-----

RAISON.....	712
RAPHAEL.....	713
RAVAULT.....	713
RAVERDEAU.....	714
REGNAULT.....	714
REMILLON.....	717
RENARD ou REGNARD.....	717
RENOÛAT.....	718
RENVOYÉ.....	718
RETROY.....	718
REUILLON.....	718
RIBAILLOT.....	719
RIBAUDEAU.....	719
RICHARD.....	719
RICOURT.....	719
RISSEY.....	720
RIVIERE.....	720
ROBELIN.....	720
ROBERT.....	720
ROBIN.....	721
ROCHEFORT.....	721
ROHART.....	721
ROMILLY.....	721
ROSÉ.....	725
ROSON.....	734
ROUGET.....	734
ROULLET.....	734
ROUSSAT.....	734
ROUSSEAU.....	755
ROY.....	755
ROYER.....	756
RUEL.....	756
RUSÉE.....	757

S.....757

SABOT.....	757
SAGET.....	757
SAINTOT.....	757
SANNET.....	758
SARAZIN.....	758
SAUVAGE.....	758
SENESTRE.....	758
SENOBLE.....	759
SCENON.....	759
SIMARD.....	759
SIMON.....	759
SIMONNET.....	780
SIROT.....	780
SISAIGNE ou CHASSEIGNE.....	780
SIZEAU.....	780
SOMILLON.....	781
SONNEBLOY.....	789
SOUTY.....	789
SOUVERAYN.....	789
SPERRÉ.....	789
SUINOT.....	789
SURTIN ou SORTIN.....	791

T.....795

TAILLEURS.....	795
TARLY.....	795
TERRÉ.....	795
TEVENET.....	796
THEVENIN.....	796
THIBODEAU.....	798
THIEBAULT.....	798
THIENNOT.....	798
THIERRY.....	798
THIREAU.....	799
THIVEAU.....	799
THOMAS.....	799
TISENOT.....	806
TIXIER ou TIXERANT.....	806
TONNELIER.....	806
TORAUULT.....	807
TORELET ou TORELOT.....	807
TORTILLON.....	808
TOURAILLÉ.....	809
TOURNEUR.....	809
TRAMPÉ.....	809
TRASSIER.....	809
TRESSAUX.....	809
TRICHÉ.....	809
TRIPART.....	809
TROCHART.....	809
TROTIN.....	810
TROUILLET.....	817
TROUVÉ.....	818
TRUCHON.....	818
TRUGALLE.....	819
TUBILLON.....	819
TURAT.....	820

V.....820

VACHER.....	820
VAILLANT.....	820
VALENTIN.....	827
VALLÉE.....	827
VANIER.....	831
VARNAY.....	831
VAUCOULOIRS.....	831
VAUDT.....	832
VERNIER.....	832
VERRON.....	836
VESOU.....	836
VIEILLARD.....	837
VIGNER ou VIGNES.....	837
VIGNERON.....	838
VILLAIN.....	838
VILLEMYN.....	839
VILLERS.....	839
VILLETTE.....	840
VINCENT.....	840
VIOLAINE (de).....	840
VOIGNY.....	841

VOISIN.....	841
VOITRIN.....	842
VOLNNE.....	861
VIDAT.....	862